

ضمير الوطن

Conscience de la Patrie



L'Autorité de Contrôle Administratif / L'Académie Égyptienne de Lutte Contre la Corruption

Centre de recherche et d'études pour la prévention et la lutte contre la corruption

Deuxième numéro, Juillet 2022

ضمير الوطن

Conscience de la Patrie

Deuxième numéro, Juillet 2022



Un magazine culturel périodique
publié par :
l'Académie Égyptienne de Lutte Contre la
Corruption
Préparé par :
Le Centre de recherche et d'études pour la
prévention et la lutte contre la corruption

Général d'état-major
Hassan Abdel Shafi

Président de l'Autorité de Contrôle Administratif
Président du Conseil d'administration de
l'Académie

Général / Amr Adel

Vice-président de l'Autorité de Contrôle
Administratif
Membre du Conseil d'administration de l'Académie

Supervision générale

**Premier Sous-Secrétaire
Khaled Abd El-Rahman**

Président adjoint de l'Autorité de Contrôle
Administratif pour les affaires de l'Académie
et la coopération internationale et membre du
Conseil d'administration

Rédacteur en chef

Sous-secrétaire

Dr. Mohamed Salama

Directeur de l'Académie et Rapporteur du
Conseil

Conseiller média:

Dr. Sami Abdel Aziz

Conseiller de presse:

Ahmed Ayoub

Graphique:

Mostafa saeed



الاصدار الرقمي الالكتروني
باللغة العربية

Digital Edition
English Version

L'Édition Numérique
Version Française



«L'Égypte a fait de grands progrès ces dernières années dans le domaine de la lutte contre la corruption sous toutes ses formes et s'est intéressée à mener des recherches, des études et des sondages d'opinion afin de traquer les causes de la corruption et d'en obtenir des mesures réelles. L'intérêt de l'Égypte à cet égard a acquis un statut spécial à la lumière de l'affirmation constitutionnelle du principe de l'engagement de l'État à lutter contre la corruption et de l'imposition de l'obligation aux entités et aux organes de surveillance compétents de se coordonner entre eux pour lutter contre la corruption et promouvoir les valeurs d'intégrité et de transparence, afin d'assurer la préservation de l'argent public, de parvenir à sa bonne gestion et d'organiser son utilisation au profit du peuple en premier lieu. La législation nécessaire a été promulguée et activée pour lutter contre la corruption sous toutes ses formes, qui est l'un des obstacles les plus réels à la réalisation du développement durable souhaité. De plus, le Comité national de Coordination de la lutte contre la corruption et l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption ont été créés.


**Président
Abdel Fattah El-Sisi**

Le premier Forum Africain de lutte contre la Corruption
en juin 2019



Bâtiment de l'Autorité de Contrôle Administratif dans la capitale administrative


CONTENU

Rumeurs et Opérations psychologiques

Général de division aérienne,
Dr. Hicham El Halaby

30



Gestion de crise
Prévention de la corruption

Général /
Mamdouh Zidan


34



La Mission de l’Egypte dans la lutte contre la corruption

Ministre plénipotentiaire
Dr. Mohamed Al-Shahed

38



Formation et Création d’un Appareil administratif contre la corruption

Général
Dr. Nabil Hassan


40



Les contrats d’Etat

Dr. Mustafa Faraj

42



Ethique et religions célestes

Dr. Ahmed Abdel Basset


46



Conscience du leadership

Ingénieur. Medhat Al-Madani

50



Lutter contre la corruption par la qualité des données

Prof. Dr. Mahmoud El Saïd


54



La Gouvernance en vue d’un Développement durable

Dr. Chérifa Fouad Chérif

56



Les Données un Bienfait ou une Malédiction?

Ingénieur. Khaled Al Attar

60



64

Développement institutionnel numérique des institutions gouvernementales et Prévention de la corruption

Ingénieur Ghada Labib

L’Autorité de Contrôle Administratif participe à la 53e Foire Internationale du Livre du Caire



24



26

L’Académie égyptienne pour des mois (bilan Avril- juin)



L’Académie égyptienne de lutte contre la corruption

Le développement brillant/positif

Sous-secrétaire Dr. Mohamed Salama

Article du rédacteur en chef

10



LE DIALOGUE POLITIQUE: INSTRUMENT VISANT À FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DE L’UNION AFRICAINE SUR LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le juge / Jean Louis Andriamifidy

12



Le rôle de « l’Organisme Central d’Audit » dans la Lutte contre la Corruption dans les cadres internationaux et nationaux

Le juge / Hisham Badawi

14



La Réforme Administrative en Egypte entre Réalité et Espoir

Prof. Dr. Saleh Cheikh

16



Le numéro documentaire du magazine Conscience de la Patrie a été publié, y compris les Actes de la neuvième session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption à Charm el-Cheikh (ville de la paix) 13-17 Decembre 2021



Pour consulter le numéro



L'Autorité égyptienne de Contrôle Administratif trouvera toujours de l'aide pour vous tous et pour tous les pays en matière de coordination, de coopération, d'échange d'informations et d'échange d'expériences.. Nous disposons l'Académie égyptienne de lutte contre la Corruption qui est très efficace.. Et je mets son potentiel de formation pour la coopération, le conseil et l'échange d'expériences, d'experts et de spécialistes.. au service de la Convention des Nations Unies contre la corruption et des États parties à la Convention .

Dans le discours de clôture de M. le Ministre **Hassan Abdel Shafi**, président de l'Autorité de Contrôle Administratif et président de la neuvième session de la Conférence des États parties à la Convention UNCAC tenue à Charm el-Cheikh 13-17 decembre 2021



L'Académie égyptienne de lutte contre la corruption
**Le développement
 brillant/positif**
 du "cours de base" au "programme de doctorat"

Sous-secrétaire Dr. Mohamed Salama
Rédacteur en chef

La révolution du 23 juillet 1952 g. jugeait nécessaire de tenir en compte les causes du progrès, d'épanouissement afin d'établir la première république; elle avait, donc, renforcé au cours de la première décennie de sa création, « les puissances de l'Etat polyvalent» avec tous ses éléments différents qu'ils soient solides ou adoucis. Ceci a eu lieu au milieu des climats politiques chauds, des menaces multiples par lesquels passait la région arabe aussi bien que le continent africain..... Elle avait ainsi réalisé les objectifs politiques, économiques et sociaux sur le plan tant intérieur qu'extérieur.

Au cours de la deuxième décennie, la révolution a pris soin de créer de nombreux organes et organismes, comme elle a restructuré d'autres entités de façon à satisfaire les exigences et objectifs de la période concernée pour établir l'Institut de la planification nationale (1) en 1960 g. .. La première république avait planifié – pour l'année 1964- ce qui nécessite d'être étudié historiquement- et elle avait créé l'agence centrale pour l'organisation et l'administration(2) en tant que remplaçant l'agence centrale de comptabilité(3).

L'Etat a établi, à la fois, le service central pour la mobilisation et la statistique(4), l'Autorité du Contrôle Administratif outre l'autorité du parquet administratif.

Création de formation à l'Autorité du Contrôle Administratif

Dès sa création ladite autorité s'est rendue compte de l'importance de la formation dans le renforcement des potentiels, le développement des compétences, la promotion des expériences; les premières stages de formation ont eu lieu en période d'établissement aux années soixante du vingtième siècle selon les systèmes spéciaux concernant la formation des dispositifs d'investigation et de la collecte des informations en Egypte en ce moment afin de sauvegarder la sécurité nationale égyptienne.(5)

Avec la stabilité de la structure organisationnelle, le groupe de formation(6) y dépendant du secteur de planification, suivi de l'élaboration d'un règlement de formation et du développement concrétisé en 1991g. pour inclure des règles, conditions et méthodes concernant la formation des membres et personnel à l'autorité.

Développement et effet du rôle formateur

Avec la promotion du rôle formateur de l'autorité, la structure organisationnelle a été développée par un groupe de formation à l'administration centrale puis s'est transformé plus tard à un secteur de formation qui répond à la vision exhaustive concernant le rôle d'enseignement et culturel et couvrir outre les membres, le personnel à l'autorité, les organes chargés de mettre à exécution la loi, les divers organes de contrôle; ceci même dans le cadre de notre entourage tant arabe qu'africain, question qui a impliqué la création d'un établissement de formation dépendant de l'Autorité du Contrôle Administratif en 2002g. qui était doté de tous les moyens d'enseignement susceptibles d'y renforcer le processus de la formation.

Création de L'Académie égyptienne de lutte contre la corruption

Elle a été créée en vertu de la loi no 207 de l'année 2017 g. et portée sur l'amendement des dispositions de la loi no 54 de l'année 1964 g. concernant la réorganisation du contrôle administratif pour être transformée (d'une simple unité de formation) au sein de l'autorité ayant d'autres appellations, au

fil des décennies à « L'Académie égyptienne de lutte contre la corruption». Cette académie vise conformément à la loi la préparation et la formation des membres de l'autorité sur les nouveaux systèmes modernes relatifs aux domaines de compétences de l'autorité, la promotion de la performance des employés outre la coopération avec l'autorité face à la corruption dans d'autres Etats. La loi lui conférant à ce propos la réalisation des moyens favorisant la tenue des stages de formation, la mise à la pratiques des activités culturelles et d'enseignement aidant à soutenir les valeurs d'intégrité, de transparence, et de coopération allant de pair les systèmes homologues que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur dans les Etats étrangers et organisations internationales.

Activités de l'Académie..

Le cours de base.. noyau de formation de lutte contre la corruption

Concernant ses efforts, l'Académie repose sur deux axes, dont le premier, le but principal de sa fondation qui est la formation des membres, du personnel au sein de l'autorité afin qu'ils soient en mesure d'assurer leurs charges de contrôle, d'administration, et de développer leurs expériences aussi bien que leurs compétences, sans oublier la mise à exécution des stages de formation consacrés aux organes chargés de la mise en vigueur de la loi travaillant dans la même domaine; ceci dans le but de renforcer et de promouvoir la coordination inter-organes tout en recourant aux moyens modernes allant de pair avec les objectifs de l'autorité et son rôle fixe selon la loi en tant qu'instrument dissuasif et un fer de lance face à la corruption de toute forme.

Quant au deuxième but, elle assure les stages de formation au personnel divers de l'Etat tels ceux portant sur la loyauté, les cadres professionnels, où les sages variés ont été tenus pour le personnel qui allait se déplacer à la nouvelle capitale administrative, en sus du personnel des ministères, gouvernorats, universités, et entreprises.

Nombreux sont les stages de formation offerts par l'Académie et qui sont accueillis aimablement par les stagiaires de toutes



La signature du protocole de coopération entre le Général / Amr Adel, vice-président de l'Autorité de Contrôle Administratif et le Professeur Dr. / Mohamed elkhosht, président de l'Université du Caire

les tranches sociales dont entre autres, la femme, représentée dans les stages des cadres féminins en collaboration avec le conseil national de la femme, les capables différemment, ayant assisté à des stages en collaboration avec le conseil national des capables différemment, les jeunes, le secteur privé et tous qui sont désireux d'y assister et qui sont même de l'extérieur, dans le cadres de la formation libre et les stages de la réflexion créative en collaboration avec l'université américaine au Caire.

Il convient de dire que le cours de base de lutte contre la corruption constitue la pierre d'assises des programmes de formation face à la corruption puisqu'ils contiennent la définition de la corruption, ses causes, ses conséquences, le rôle de l'autorité de contrôle administratif et les autorités chargées d'appliquer la loi face à la corruption, les conventions internationales et régionales anti- corruption sans pour autant oublier de passer en revue la stratégie nationale de lutte contre la corruption dès son début depuis 2014g. et jusqu'à présent et les fondements concernant les renseignements et la technologie d'informations pour parer à la corruption.

Programmes des études supérieures... Mastère et doctorat

L'Académie s'est aussitôt rendue compte de la nécessité, à travers ses commandements et corps enseignants, de la maximalisation de son rôle qui dépasse la tenue des stages de formation culturelles bien qu'ils soient très importants, pour aller plus loin et penser au décernement des grades académiques dans les domaines de spécialisation.

Elle avait commencé ses premiers pas en la matière à travers la conclusion d'un protocole de coopération avec l'Université du Caire, la faculté des sciences politiques et économiques et ses annexes. Ce protocole inclut l'élaboration d'un programme qui décerne le diplôme et un autre programme pour le magistère



Le pavillon de l'Autorité de Contrôle Administratif à la Foire du Livre dans sa 53ème Session

académique dans le domaine de «la gouvernance et la lutte contre la corruption». Les deux premières promotions du programme du diplôme ont déjà vu le jour alors que l'élaboration du programme de magistère est en cours pour la première promotion (Q R code).

Il va sans dire que l'Académie avait ouvert la porte devant l'admission de la promotion première des étrangers comme activité principale dans le domaine de son fonctionnement sur les deux plans tant régional qu'international (Q R code).

Le comité scientifique des études supérieures tient régulièrement des réunions en recourant à des experts en vue d'approuver le programme de doctorat et entamer sa mise à exécution.

Nos valeurs académiques de lutte contre la corruption

L'Académie insiste à renforcer les valeurs concernant la propagation de la culture sociétale face à la corruption, valeurs incluses dans le contenu de ses stages de formation divers, et les stagiaires comme nos partenaires en ressentent l'écho. Nous essayons de manifester cette idée ou objectif dans toute publication, recherche scientifique publiés par le centre des recherches et études dont vient au cœur la magazine «conscience de la nation». Cette état de chose est évident dans le numéro présent, et celui précédent aussi bien que le numéro commémorial publié par la conférence de la neuvième session des Etats parties à la convention des Nations Unies de lutte contre la corruption tenue à Charm El Cheikh à la fin de l'année 2021g. et dont les valeurs les plus saillants y étaient:

L'intégrité.. la transparence.. la gamme des bases de données récentes et vérifiées.. la disponibilité des informations.

Aujourd'hui, nous y ajoutons deux valeurs adoptées par l'autorité de contrôle administratif, et sous les auspices de L'Académie égyptienne de lutte contre la corruption telles: l'ouverture.. l'intégration.

L'Académie a eu le souci de concrétiser ces valeurs par voie des colloques, manifestations dont les plus révélateurs était la participation de L'Académie égyptienne représentant l'autorité de contrôle administratif à la foire du livre dans sa version no (53) cette année- ci où la pavillon de l'autorité de contrôle a attesté une présence dense des participants et une réaction forte et active..... Ceci nous a poussés à consacrer deux pages de ce numéro pour mettre l'accent sur l'évènement.

Conclusion

Si le nom de la magazine conscience de la nation constitue une vraie volonté pour la mobilisation de toute conscience face à la corruption.. Ceci ne pourrait avoir lieu sans vous en dehors de votre soutien.. vers une culture sociétale contre la corruption.

1. Il dépend de l'Institut de planification nationale au ministère, et il a été crée en vertu de la loi no 231 de l'année 1960.
 2. L'agence centrale pour l'organisation et l'administration a été créée en vertu de la loi no 118 de l'année 1964.
 3. L'agence centrale de comptabilité a été créée en vertu de la loi 129 de l'année 1964.
 4. Le service central pour la mobilisation et la statistique a été crée en vertu de la décision présidentielle 2915 de l'année 1964.
 5. L'Autorité du Contrôle Administratif a été créée en vertu de la loi no 54 de l'année 1964.
 6. Ledit groupe constitue le cœur des unités de contrôle administratif au sein de l'Autorité du Contrôle Administratif.

(1)* Pour consulter le formulaire d'inscription aux cours nationaux de lutte contre la corruption

(2)* Pour s'informer sur le domaine des études supérieures pour le diplôme et le Mastère en gouvernance et lutte contre la corruption



LE DIALOGUE POLITIQUE: INSTRUMENT VISANT À FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION DE L'UNION AFRICAINE SUR LA PREVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le juge. Jean Louis Andriamifidy



Président du Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption



L'adoption de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption (CUAPLC), le 11 juillet 2003, a clairement reconnu les effets négatifs de la corruption et ses effets dévastateurs sur la transformation sociale, économique et politique du continent.

De même, l'article 4(m) de l'Acte constitutif de l'Union Africaine, et l'aspiration 31 de l'Agenda 2063, illustrent le ferme engagement des dirigeants africains à instaurer une culture d'état de droit et de bonne gouvernance. L'aspiration 3 de l'Agenda 2063, va même jusqu'à déclarer qu'à l'horizon 2063, la corruption et l'impunité appartiendront bel et bien au passé.

Le Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption est chargé, en tant qu'organe continental principal, de suivre et de veiller à ce que les États membres mettent en œuvre des mesures de lutte contre la corruption.

Conformément à l'article 20 de la Convention, les agences nationales de lutte contre la corruption sont tenues à coopérer aux fins de la mise en œuvre de la Convention.

En outre, conformément à l'article 22, paragraphe 5, point h), les agences nationales sont tenues à faire rapport au Conseil Consultatif, au moins une fois par an, sur la mise en œuvre de la Convention.

Dans le cadre de ses efforts visant à accroître et de faciliter la collaboration entre les principaux acteurs de la lutte contre la corruption, le Conseil Consultatif de l'Union Africaine sur la Corruption a initié des "Dialogues politiques" des agences africaines de lutte contre la corruption, conformément à l'article 22.5 (c) de la Convention qui recommande au Conseil : « de développer des méthodologies pour analyser la nature et l'ampleur de la corruption en Afrique, et de diffuser des informations et sensibiliser le public aux effets négatifs de la corruption et des infractions assimilées », et suite à la Décision EX.CL/Dec.891(XXVII) du Conseil Exécutif de l'Union Africaine, qui encourage le Conseil consultatif sur la corruption "à poursuivre ses efforts pour relancer les activités de cet organe, afin de promouvoir la mise en œuvre effective de la Convention de l'UA sur la prévention et la lutte contre la corruption en Afrique, à interagir et à collaborer avec tous les organes et mécanismes concernés par la lutte contre la corruption dans les États membres de l'UA et au niveau régional, dans le but de se pencher sur les effets dévastateurs de la corruption et des biens mal acquis sur le continent, et de soumettre un rapport au Conseil exécutif sur des propositions concrètes pour lutter contre la corruption sur le continent ».

Le Dialogue annuel sur la lutte contre la corruption en Afrique, est ainsi une plateforme annuelle (programme phare du Conseil), qui réunit toutes les parties prenantes clés pour discuter et réfléchir sur un domaine thématique précis relatif à la lutte contre la corruption.

L'objectif est de solliciter leurs contributions, en particulier sur les progrès, les défis, l'expérience et les enseignements tirés en la matière. Le Dialogue constitue donc une plateforme de partage et de recueil de connaissances et d'idées permettant de formuler des recommandations à mettre en œuvre.

La première édition a eu lieu à Arusha, en Tanzanie du 15 au 17 Novembre 2017 et a réuni une centaine de participants venus de part le continent. Cette rencontre a été organisée en collaboration avec la Banque Africaine de Développement (BAD) et avait pour objectifs de :

- engager des consultations sur le plan d'action l'année 2018 en réponse à la Décision du Conseil Exécutif ci-haut citée ;
- obtenir un soutien pour le Projet 2018 et la lutte contre la corruption en générale ;
- engager des consultations sur le Plan stratégique en réponse à la Décision du Conseil Exécutif pour enrichir le Plan ;
- faire un remue-méninges sur une mesure de la corruption en Afrique, y compris comment intégrer la question des flux financiers illicites dans le questionnaire actuel du Conseil sur

la mise en œuvre de la Convention (CUALPC).

La 2ème édition du Dialogue a eu lieu du 2 au 4 Octobre 2018 à Arusha et a réuni 37 agences africaines de lutte contre la corruption. Les objectifs de cette deuxième édition étaient de :

- Fournir une plate-forme de collaboration entre le CCUAC et les agences nationales de lutte contre la corruption ;
- Encourager un dialogue favorisant l'échange d'idées et la réflexion innovante entre les agences nationales de lutte contre la corruption sur la mesure de la corruption ;

- Donner aux agences nationales de lutte contre la corruption l'occasion de diffuser les résultats de leurs recherches et de partager des informations ainsi que des bonnes pratiques ;

- Consulter les États parties sur les mesures de corruption acceptées et compiler toutes les suggestions sur les indicateurs de corruption possibles ;

La 3ème édition du Dialogue s'est tenue du 9 au 12 Octobre 2019 à Kigali, Rwanda et avait pour thème : « Vers une Position Africaine Commune sur le Recouvrement d'Avoirs ».

Le Dialogue a porté sur les défis et les développements dans le paysage du recouvrement des avoirs, avec l'objectif général d'utiliser les expériences et enseignements partagés pour informer le développement de la Position Africaine Commune sur le Recouvrement des Avoirs.

Il a rassemblé des représentants d'États Membres, d'Organisations Internationales, d'Agences Nationales Anti-corruption, de la Société civile, du Monde Universitaire et d'autres acteurs pour réfléchir et débattre de ce sujet.

Compte tenu de la crise sanitaire, la 4e édition du Dialogue sur la lutte contre la corruption en Afrique a été organisée virtuellement du 2 au 4 novembre 2020, avec pour thème "Lutter contre la corruption au moyen de systèmes judiciaires efficaces et performants".

Cette édition du Dialogue a réuni des participants des agences nationales de lutte contre la corruption, des organisations

Le Dialogue annuel sur la lutte contre la corruption en Afrique, est ainsi une plateforme annuelle (programme phare du Conseil), qui réunit toutes les parties prenantes clés pour discuter et réfléchir sur un domaine thématique précis relatif à la lutte contre la corruption. Le Dialogue constitue donc une plateforme de partage et de recueil de connaissances et d'idées permettant de formuler des recommandations à mettre en œuvre.

de la société civile (OSC), des médias, des universités, des organisations internationales et d'autres personnes intéressées.

Le Dialogue a été organisé sous la forme de 4 webinaires, dont les titres sont :

- Renforcer la transparence et la redevabilité dans la réponse à la pandémie de COVID19 ;
- Lutter contre la corruption au moyen de systèmes judiciaires efficaces et performants ;
- Réflexions sur l'état de la lutte contre la corruption en Afrique ;
- Forum des acteurs non étatiques.

La 5ème édition du Dialogue annuel des agences africaines de lutte contre la corruption dont le thème « les Communautés Economiques Régionales : Acteurs Clés dans la Mise en œuvre de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption », s'est tenue virtuellement du 9 au 11 Novembre 2021.

Elle a réuni les Agences Nationales de Lutte contre la Corruption (NACA), des organisations de la Société Civile, des Universités et d'autres Acteurs.

Des exposés et des rapports détaillés ont été présentés et de riches échanges entre les participants ont eu lieu sur l'état de lutte contre la corruption au niveau des Communautés Economiques Régionales (CER), les dispositifs de lutte contre la corruption, les politiques et les lois adoptées au niveau des CER et des pays membres.

Les Agences Nationales de Lutte Contre la Corruption (NACA) ont échangé sur les meilleures pratiques dans la lutte contre la corruption au niveau national, et la collaboration transfrontalière au niveau sous régional, et les Acteurs Non Etatiques, ont réfléchi conjointement avec le Conseil sur la manière de renforcer leur collaboration.

La 6ème édition du Dialogue annuel qui devait encore se tenir virtuellement, aura lieu vers le courant de la fin de cette année 2022, sous le thème "Stratégies et mécanismes pour une gestion transparente des fonds destinés à la Covid-19", en réponse aux diverses préoccupations soulevées dans ce domaine par les organisations de la société civile et les pays et organisations donateurs.

Il s'agira avant tout d'une opportunité pour le Conseil Consultatif, de faire une évaluation sur les mesures qui ont été prises par chaque Etat partie, pour se conformer aux directives qui leur ont été données, pour une gestion transparente des fonds alloués pour combattre la pandémie de Covid-19. Des directives qui visent le renforcement de la transparence et la reddition de comptes dans la gestion des ressources utilisées dans la lutte contre la COVID-19 pendant la période de la pandémie, et qui permettent de vérifier que la gestion des ressources allouées à la COVID 19 est conforme aux dispositions

La 6ème édition du Dialogue annuel qui devait encore se tenir virtuellement, aura lieu vers le courant de la fin de cette année 2022, sous le thème "Stratégies et mécanismes pour une gestion transparente des fonds destinés à la Covid-19", en réponse aux diverses préoccupations soulevées dans ce domaine par les organisations de la société civile et les pays et organisations donateurs

de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, et aux lois nationales anti-corruption.

Dans ce sens, les Etats ont été invités à :

- Mettre en place ou prévoir une plateforme en ligne pour fournir des informations au public et aux actionnaires, sur les ressources reçues et leur utilisation ;

- Mettre en place ou prévoir une plateforme en ligne pour fournir des informations sur les marchés publics, et les appels d'offres afin de réduire l'opacité des appels d'offres et des attributions de marchés ;

- Veiller à ce que les noms des bénéficiaires effectifs et des actionnaires des entreprises auxquelles des contrats ont été attribués soient accessibles au public ;

- Auditer les ressources de COVID -19 chaque trimestre, et rendre publics les rapports d'audit correspondants ;

- Développer/revoir/renforcer la participation des parties prenantes, comme les organisations de la société civile, et le secteur privé dans la gestion des ressources de COVID -19 ;

- Fournir un mécanisme pour l'implication des citoyens dans le suivi de la gestion des ressources de COVID -19 pendant la pandémie, et de mettre en place des numéros d'appel d'urgence pour signaler les cas de corruption et d'inconduite ;
- et d'appliquer les lois, et tenter des actions contre les personnes corrompues et assurer la protection des dénonciateurs et des témoins.

Cette 6ème édition serait encore une occasion pour une échange d'expériences entre les États et le Conseil Consultatif, pour alimenter les documentations du Conseil sur les bonnes pratiques dans le cadre de ce thématique.

En définitif, l'objectif principal du dialogue politique est de fournir une plate-forme pour créer des synergies entre l'organe de mise en oeuvre et les différentes institutions, les acteurs régionaux et continentaux, et les autres parties prenantes à la lutte contre la corruption dans les Etats parties.

Le dialogue politique fournira également une plate-forme pour parvenir à un consensus sur le renforcement de la coordination et de l'harmonisation des efforts entre toutes les parties prenantes, et minimiser les doubles emplois grâce à une compréhension commune de la Convention.

Il permet aussi d'identifier les cadres politiques et de proposer des stratégies pour créer un environnement politique et financier favorable à l'engagement du secteur privé et de la société civile.

A ce titre, en marge du dialogue politique, le Conseil a organisé depuis la 3è édition organisée à Kigali en 2019, le forum des organisations civiles afin de les impliquer totalement dans la lutte contre la corruption et les infractions assimilées, ainsi que dans la vulgarisation de cette Convention, conformément à l'article 12 de la Convention.

Enfin, le Dialogue politique crée un cadre informel pour une coopération judiciaire dans la poursuite des infractions de corruptions entre les Etats parties à la Convention.

Bref, le Dialogue politique se révèle comme un instrument de travail important du Conseil Consultatif dans la mise en oeuvre de la Convention de l'UA sur la prévention et la lutte contre la corruption, et que la participation des autorités et agences nationales de la lutte contre la corruption des Etats parties, à ce forum continental sur la lutte contre la corruption, est d'une importance capitale pour l'avenir du continent africain..



Le rôle de « l'Organisme Central d'Audit » dans la Lutte contre la Corruption dans les cadres internationaux et nationaux



Le juge / Hisham Badawi
Chef de l'Organisme Central d'Audit

La Constitution égyptienne, articles 215 à 219, définit le cadre général du travail de « l'Organisme Central d'Audit » comme l'un des organes de surveillance techniquement, financièrement et administrativement indépendants chargés de contrôler les fonds de l'État, les personnes morales publiques et autres entités spécifiées par sa loi, chargé de surveiller l'exécution du budget de l'État et des budgets indépendants et de vérifier leurs comptes, ainsi que de soumettre des rapports de contrôle annuels au président de la République, à la Chambre des représentants et au Premier ministre immédiatement après leur publication, ainsi que d'informer les organes d'enquête compétents des preuves de la commission de violations ou de crimes conformément aux dispositions de la constitution, loi, ainsi que de déterminer son obligation en tant que l'un des organismes de réglementation de la lutte contre la corruption et à la promotion des valeurs d'intégrité, de transparence et de partenariat dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption telle que réglementée par la loi, le tout dans le cadre des tâches de contrôle financier, de contrôle des performances, de suivi et de mise en œuvre du plan et de contrôle juridique des décisions rendues sur les violations financières.

Le cadre constitutionnel et législatif général du travail de « l'Organisme » dans la mise en œuvre de ses obligations réglementaires et anticorruption nationales est conforme à la mise en œuvre de ses obligations internationales en vertu des articles de la « Convention des Nations Unies contre la Corruption » adoptée par la Résolution No 584/ de l'Assemblée générale des Nations Unies du 312003/10/ et rejointe par le gouvernement égyptien le 92003/12/, publiée par la décision d'approbation du président de la République No 3072004/ du 112004/09/ et ratifiée par la Chambre des représentants égyptienne en 202004/12/ (la disposition de l'article 151 de la Constitution), la Convention est entrée en vigueur le 142005/12/, par laquelle l'Organisme mettra en œuvre les résolutions pertinentes des conférences des États membres de la Convention des Nations Unies, dont les dernières sont des résolutions La Conférence des États parties à sa Neuvième Session, qui s'est tenue à Charm el-Cheikh, en Égypte, du 13 au 17 décembre 2021, sous la présidence

de l'Égypte représentée par l'Autorité de Contrôle Administratif, cette Convention est le premier instrument juridique international global contraignant les États parties à la Convention dans la lutte contre la corruption, sans préjudice des dispositions de l'article 4 de la Convention sur la « Sauvegarde de la Souveraineté » de l'État partie à la Convention.

Les bonnes pratiques de l'État égyptien dans la promotion de la performance de « l'Organisme » du rôle défini par la Constitution et la législation et dans la mise en œuvre de ses obligations envers les dispositions de la Convention des Nations Unies contre la corruption et les décisions des Conférences périodiques des États parties sont les suivantes :

Renforcer la coordination entre « l'Autorité de Contrôle Administratif », les forces de l'ordre et « l'Organisme » dans les domaines de la lutte contre la corruption et de la promotion des valeurs d'intégrité et de transparence pour assurer la bonne

exécution de la fonction publique et la préservation de l'argent public en coopérant à l'élaboration et au suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption telle que réglementée par la loi.

L'appartenance de « l'Organisme » à la fois au « Comité National de Coordination pour la lutte contre la corruption », dont les pouvoirs comprennent l'activation de l'application effective des dispositions de la Convention des Nations Unies contre la corruption, et au « Sous-Comité de coordination pour la prévention et la Lutte contre la corruption », chargé de préparer l'étude nécessaire pour développer la Stratégie nationale de lutte contre la corruption, de sa mise en œuvre et du suivi de sa mise en œuvre.

Avancer dans la réalisation du sixième objectif de la deuxième Stratégie nationale de lutte contre la corruption, qui consiste à soutenir les forces de l'ordre dans la prévention et la lutte contre

la corruption grâce à la participation de l'Organisme à la prise de mesures exécutives, notamment : finaliser le développement de la structure organisationnelle de l'Organisme en vue de son adoption, et tenir un projet de protocole de coopération élargi entre « l'Autorité de Contrôle Administratif », « les forces de l'ordre » et « l'Organisme », ainsi qu'un protocole bilatéral entre « l'Autorité » et « l'Organisme » relatif au mécanisme de coopération et d'échange d'informations dans la lutte contre la corruption, les crimes de corruption et les crimes connexes de blanchiment d'argent le produit de ces infractions, tel que prescrit par la loi, et mettre à jour la structure d'information des Autorités de contrôle.

En outre, l'État accorde l'attention voulue aux rapports d'audit publiés par la l'Organisme et prend l'initiative de mettre en œuvre ses recommandations.

Les bonnes pratiques mises en œuvre par « l'Organisme » dans l'accomplissement de ses obligations nationales et internationales comprennent également les suivantes :

Exercer ses fonctions dans un cadre juridique qui favorise la transparence et la responsabilité - Guidé par la Norme n° 20 sur la transparence et la responsabilité publiée par « l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques de l'INTOSAI » - afin d'atteindre le troisième objectif de la deuxième Stratégie nationale de lutte contre la corruption (activation des mécanismes de transparence et d'intégrité) de manière cohérente en remplissant ses obligations constitutionnelles, législatives nationales et internationales de manière professionnelle et efficace avec les organes, organisations et forums internationaux et régionaux en tant qu'exigences de base d'une démocratie fondée sur l'État de droit qui lui permet de diriger en donnant l'exemple et en renforçant sa crédibilité, car la transparence et la responsabilité sont des éléments importants de la bonne gouvernance, de plus, la transparence peut lutter contre la corruption, améliorer la gouvernance et renforcer la responsabilité.

Mettre à jour la structure d'information de l'Organisme et de ses employés.

Renforcement des capacités humaines et matérielles de l'Organisme : y compris les dispositions de l'article 60 de la Convention (Formation et Assistance technique) afin de renforcer la confiance dans l'Organisme et ses membres et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour mettre en œuvre la Convention et la possession de l'expertise nécessaire des membres de l'Organisme pour analyser les données et les informations pour guider les processus d'élaboration des plans et des programmes de vérification, y compris : La formation, l'éducation et l'échange de connaissances conformément aux programmes nationaux, régionaux et internationaux afin de renforcer la position locale et internationale de l'Organisme au sein des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'autres pays, soutenir et encourager la formation professionnelle continue et des plans de formation efficaces sur

une base annuelle pour les membres de l'Organisme afin de les sensibiliser à la corruption et à ses crimes, incluant les crimes de blanchiment de ses produits en les inscrivant à une formation dans des cours spécialisés auprès des autorités compétentes telles que l'Académie Égyptienne de Lutte contre la Corruption et l'Autorité de Surveillance financière. Ainsi que le renforcement de la politique de rétention des ressources humaines qualifiées aux endroits appropriés en fonction de leur expérience pratique et professionnelle, l'amélioration des capacités et des besoins technologiques et la restructuration des salaires et traitements conformément aux exigences constitutionnelles et législatives pour établir les principes de neutralité, intégrité, indépendance et responsabilité des membres de l'Organisme et fournir des allocations financières pour financer ses obligations locales et internationales en tant que membre des organisations internationales et des organes et groupes de travail émanant d'eux .

L'Organisme s'efforce de remplir ses obligations internationales en vertu des articles du chapitre II « Mesures préventives » de ladite Convention des Nations Unies (articles 7 à 14) et du reste des articles pertinents de la Convention concernant son rôle dans la lutte contre la corruption en définissant ces obligations et en énumérant les pratiques actuelles de l'Organisme pour y répondre, les aspects et le mécanisme de leur développement et les défis de mise en œuvre dans les limites de ses compétences définies par la Constitution et la législation et son rôle dans les travaux des organisations et organes locaux et internationaux compétents.

Participation à la préparation d'un guide pratique pour renforcer la coopération entre les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques et les organes anticorruption « dans la prévention et la lutte contre la corruption organisée par « l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime » en application de la décision de la Huitième Conférence des États membres à la Convention n° 813/ tenue à Abu Dhabi le 192019/12/.

L'appartenance de l'Organisme aux différentes équipes de travail pour atteindre les objectifs stratégiques d'INTOSAI, cela implique l'échange, le raffinement et le transfert d'expériences et de bonnes pratiques entre les membres de l'Organisme et leurs homologues d'autres institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'autres pays de l'organisation, ce qui se reflète positivement sur la réalisation des objectifs de l'Organisme, y compris l'échange d'expertises et d'expériences dans le domaine de la saine gestion des affaires publiques et des biens.

Assurer la présidence de l'Organisme au Secrétariat technique des équipes spéciales de l'INTOSAI sur la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent et son impact positif sur le renforcement des capacités de l'Organisme dans ce domaine en identifiant les bonnes pratiques des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'autres pays, et échanger des connaissances sur les sujets suivants : (1) - renforcement des contrôles des fonds publics, (2) - recouvrement des avoirs volés, (3) - audit pour prévenir la corruption dans les marchés publics, (4) - lutte contre le blanchiment d'argent, (5) - lignes directrices sur les « projets de partenariat public - privé ».

Déterminer dans quelle mesure les systèmes de passation des marchés publics atteignent la transparence, la compétitivité et l'objectivité en examinant les contrôles et mesures de contrôle existants et les moyens de les développer pour assurer la transparence et la responsabilité, en les géant par des moyens électroniques qui incorporent des garanties anti-corruption et des moyens de développer et d'améliorer l'utilisation de canaux de communication électroniques documentés, de haute qualité, rapides et efficaces d'une manière qui contribue à assurer la transparence, le contrôle et la responsabilité en cas d'urgence, de réponse aux crises et de relèvement, et faciliter l'échange d'informations rapidement et en temps opportun aux niveaux national et international grâce aux mécanismes existants.

Les bonnes pratiques de l'État égyptien consistent à promouvoir la performance de « l'Organisme » du rôle défini par la Constitution et la législation, à renforcer la coordination entre « l'Autorité de Contrôle Administratif », les forces de l'ordre et l'Organisme « dans les domaines de la lutte contre la corruption, et à promouvoir les valeurs d'intégrité et de transparence pour assurer la bonne exécution de la fonction publique et la préservation de l'argent public

L'une des tâches accomplies par l'Organisme pour remplir son rôle de soutien à la transparence consiste à déterminer dans quelle mesure les systèmes de passation des marchés publics atteignent la transparence, la compétitivité et l'objectivité en examinant les règles et mesures de contrôle existants et les moyens de les développer pour assurer la transparence et la responsabilité et de les gérer par des moyens électroniques intégrant des garanties pour lutter contre la corruption et des moyens de développer et d'améliorer l'utilisation de canaux de communication électroniques documentés, de haute qualité, rapides et efficaces d'une manière qui contribue à assurer la transparence, le contrôle et la responsabilité.



La Réforme Administrative en Egypte entre Réalité et Espoir

PROF. DR. SALEH CHEIKH
CHEF DE L'ORGANISME CENTRAL POUR L'ORGANISATION ET L'ADMINISTRATION

En se tenant au courant des développements, des changements et des transformations que connaît le monde, il est impératif que l'État égyptien introduise des changements fondamentaux dans les systèmes d'administration publique afin d'améliorer les niveaux de performance, d'accroître l'efficacité des systèmes administratifs existants et de les rendre plus adaptés au développement technologique accéléré et aux défis économiques et sociaux, ainsi que souligne l'importance de faire un saut qualitatif dans la fourniture de services gouvernementaux de manière plus flexible. En conséquence, la réforme administrative est devenue une nécessité et une priorité car la réforme est la base du développement durable.

On peut dire avec confiance que l'existence d'un appareil administratif efficace et efficient est la base sur laquelle les pays progressent, on ne parle pas de progrès économique, politique ou humanitaire sans progrès administratif. De même, le citoyen moyen ne fait pas non plus la distinction entre l'efficacité du gouvernement et l'efficacité de l'appareil administratif. Il ne fait aucun doute que l'amélioration de l'efficacité de l'appareil administratif joue un rôle central dans l'évaluation de l'efficacité des gouvernements et renforce la confiance dans leurs politiques publiques.



Sur cette base, le gouvernement égyptien a lancé le plan de réforme administrative en 2014, qui a été inclus dans la Stratégie de développement durable: La Vision de l'Egypte 2030, qui a été annoncée en 2015, et le gouvernement a fait de grands progrès dans la mise en œuvre de ce plan et nombre de ses résultats ont commencé à apparaître, et certainement avec continuité, durabilité et détermination, ce qui était prévu sera réalisé dans les prochains jours, et l'urgence des résultats de la réforme reste un défi non moins grave que de ne pas démarrer le processus de réforme ou de soutenir ses axes lors de la mise en œuvre.

La vision de la réforme administrative dans la Stratégie égyptienne 2030:

La formation d'un appareil administratif gouvernemental efficace et efficient, caractérisé par le professionnalisme, la transparence, la justice et la réactivité, fournissant des services de haute qualité, soumis à la responsabilité, augmente la satisfaction des citoyens et contribue fortement à la réalisation des objectifs de développement de l'État et à l'élévation du statut de la nation égyptienne. En d'autres termes, la vision de la réforme administrative est de parvenir à un appareil administratif efficient, efficace et contrôlé, capable de remplir son rôle de développement et de satisfaire les citoyens. En effet, la satisfaction des citoyens est la fin et le but.

Axes du plan de réforme administrative:

Le plan comprenait plusieurs axes pour assurer l'accès à cette vision : Réforme législative, Développement institutionnel, Renforcement et développement des capacités, Mise en place d'un système moderne de données et d'information et Amélioration des services gouvernementaux grâce à la simplification des procédures et à la mécanisation, de manière à renforcer la relation entre le citoyen et l'État et à établir des ponts de confiance entre le citoyen et l'appareil administratif.

Il convient de noter que ces axes ont été conçus en fonction des défis identifiés lors de l'élévation de la réalité de l'administration publique, parmi lesquels la complexité de l'Organisation administrative de l'État, l'abondance de la législation et le besoin de renforcement et de développement des capacités.... Ci-dessous, nous passons en revue les étapes franchies dans chacun de ces cinq axes.

Premièrement: La réforme législative :

La loi n° 47 de 1978 sur le système des employés de l'État est restée en vigueur jusqu'à la promulgation de la loi n° 81 de 2016, et de nombreuses mesures de réforme ont été prises dans cet axe afin d'établir un cadre juridique pour le travail de l'administration publique caractérisé par la discipline et la flexibilité dans le même temps, les réalisations les plus importantes dans cet axe sont les suivantes:

La publication de la Loi n° 81 de 2016 sur la fonction publique et la publication de son règlement exécutif par la Décision n° 1216 de 2017 du Premier ministre, telle que modifiée par la décision n° 714 de 2019.

Plusieurs décisions ministérielles ont été prises pour former le Conseil de la fonction publique conformément à la loi.

La Décision n° 612 de 2017 publiée par le Premier ministre sur la sélection des assistants des ministres, modifiée par la Décision n° 422 de 2020.

La publication de la Décision no 1167 du Premier ministre de 2019 sur le budget des programmes et de la performance.

La vision égyptienne de la réforme administrative repose sur la formation d'un appareil administratif gouvernemental efficace et efficient, caractérisé par le professionnalisme, la transparence, la justice et la réactivité, fournissant des services de haute qualité, soumis à la responsabilité, augmente la satisfaction des citoyens et contribue fortement à la réalisation des objectifs de développement de l'État et à l'élévation du statut de la nation égyptienne.

Loi sur l'Agence centrale pour l'organisation et l'administration n° (118) de 1964 a été modifiée par la loi n° (6) de 2021.

La publication des décisions ministérielles nécessaires pour activer la Loi n° 81 de 2016 sur la fonction publique et ses règlements exécutifs:

Décision ministérielle n° (95) de 2017 sur les règlements et règles pour postuler à des postes de direction dans l'appareil administratif de l'État.

Décision ministérielle n° (96) de 2017 sur les règlements et règles relatifs au recours à des experts dans l'appareil administratif de l'État.

Décision ministérielle n° (97) de 2017, tel que modifié par la décision no. (5) de 2019, sur le système et les règles de formation des jeunes égyptiens afin de bénéficier de l'expérience de l'appareil administratif, acquérir des compétences et lier l'éducation au marché du travail.

Décision ministérielle n° (63) de 2019 sur la ligne directrice sur l'évaluation des performances

La décision du président de l'Agence centrale pour l'organisation et l'administration n° 35 de 2019 sur les critères de description et d'évaluation des emplois, publiée 42 ans après la précédente.

Les décisions du chef de l'Agence centrale pour l'organisation et l'administration sur le mouvement de promotion n° (65) pour 2019, (101) pour 2020, (265) pour 2021,

sur le placement et la promotion des salariés conformément aux dispositions de la loi sur la fonction publique

La délivrance de nombreuses instructions et livres périodiques du chef de l'Agence centrale pour l'organisation et l'administration, dont les plus importants sont:

Livre périodique n° 1 de 2019 sur les Règles exécutives de la Résolution n° 65 de 2019.

Publication n° (1) de 2019 sur les différentes unités prenant des procédures pour statuer sur les demandes de reconduction à la qualification supérieure (règlement) en raison de l'expiration imminente de la date légalement prévue.

Livre périodique n° (3) de 2019 sur les contrôles et procédures régissant le renouvellement du contrat des salariés hautement qualifiés pendant le service et adressés aux dispositions de la loi sur la fonction publique.

Livre périodique n° (1) de 2020 sur la détermination des procédures et des documents à soumettre à l'Agence pour mettre en œuvre les décisions judiciaires rendues à l'encontre des unités de l'appareil administratif de l'État.

Livre périodique n° 2 de 2020 sur les Règles exécutives de la Décision n° 101 de 2020.

Livre périodique n° 2 de 2021 sur les Règles exécutives de la Décision n° 265 de 2021.

Deuxièmement: Le développement institutionnel
Depuis 2014, les gouvernements égyptiens successifs ont commencé à prendre de nombreuses mesures pour renforcer le développement institutionnel dans le cadre d'une vision globale visant à atteindre l'efficacité institutionnelle, dont les plus importantes sont les suivantes:

L'institutionnalisation de la réforme administrative par la création du Comité suprême pour la réforme administrative présidé par le Premier ministre et comprenant les ministres concernés et un certain nombre d'experts non gouvernementaux.

La publication de la décision du Premier ministre n° 1146 de 2018 sur le développement et la création d'un certain nombre d'unités organisationnelles dans toutes les unités de l'appareil

Au cours de la période allant de la mi-2018 à la fin de 2022, on a réalisé:

- 400 programmes de la haute direction (8315) bénéficiaires

- 260 logiciels de gestion intermédiaire (5571)

- 246 programmes spécialisés et de bureau (5956)

- 122 notions de base en informatique (2169)

342 ateliers et programmes d'introduction

ont également été organisés pour soutenir les

différentes unités administratives.

Plus de 76 mille bénéficiaires des candidats ont

été formés pour déménager dans la nouvelle

capitale administrative

Le Centre d'évaluation des capacités et de

concours a également évalué le nombre de 75

mille 579 candidats, depuis son ouverture le 9

juillet 2019 jusqu'à fin mai 2022

administratif de l'État, et les décisions du chef de l'Agence centrale pour l'organisation et l'administration mettant en œuvre cette décision ont été publiées comme suit :

La Décision n°1146 a été mise en œuvre dans 30 ministères, 30 universités et établissements scientifiques et de recherche, 8 Hôpitaux universitaires, 97 organismes publics économiques et de services, 130 unités locales et directions de services (21 bureaux généraux, 109 directions)

La Décision du chef de l'Agence n° 22 de 2019 sur les ressources humaines comprend quatre subdivisions: développement institutionnel, gestion et perfectionnement des talents, droits et avantages, et Opérations des ressources humaines.

La Décision du chef de l'Agence n° 86 de 2019 sur la gestion stratégique comprend de trois à quatre subdivisions: planification et politiques stratégiques, suivi et évaluation, gestion de projet (le cas échéant), gestion de crise et de catastrophe et Réduction des risques.

La Décision du chef de l'Agence n° 87 pour l'année 2019 sur les systèmes d'information et la transformation numérique comprend trois subdivisions: infrastructure et sécurité de l'information, systèmes, applications et support technique, statistiques, rapports et publication électronique.

La Décision du chef de l'Agence n° 54 de 2020, modifiée par la résolution n° 205 de 2021 sur l'audit interne et la gouvernance comprend à son tour plusieurs subdivisions organisationnelles: audit interne et gouvernance technique, audit interne et gouvernance administrative, audit interne et gouvernance financière.

La première ébauche du livre du gouvernement a été achevée, et le projet de chaque ministère a été présenté aux ministres concernés, qui comprend toute la législation régissant chaque unité de l'État depuis sa création jusqu'à présent, et qui a été utilisé pour déterminer les compétences des différentes unités administratives.

La proposition de restructuration des cabinets de tous les ministères a été finalisée grâce à 125 entretiens et réunions avec des ministres et des responsables ministériels. La nouvelle structure du cabinet comprend trois types de divisions organisationnelles: des divisions organisationnelles typiques pour le cabinet du ministre, des divisions organisationnelles typiques pour des tâches conjointes ou soutenant le travail du ministère, dont aucune institution au monde n'est dépourvue, placées sous la direction du sous-secrétaire permanent, puis des divisions organisationnelles techniques qui diffèrent d'un ministère à l'autre. Les décisions du chef de l'Agence centrale pour l'organisation ont également été publiées sur le calendrier des travaux de chaque ministère, où 26 décisions ont été publiées à ce jour afin que les nouvelles structures soient mises en œuvre.

L'élaboration d'une proposition visant à accroître l'efficacité de l'organisation administrative de l'État égyptien a été achevée, qui comprend des conceptions claires de la subordination de divers organismes, organes et centres, ainsi que des conceptions des processus d'annexion, de fusion et d'annulation.

Des procédures sont actuellement en cours pour fusionner le Centre de préparation des dirigeants du secteur des entreprises publiques, qui était affilié au Ministère du secteur des entreprises publiques, et le Centre de préparation des dirigeants du secteur gouvernemental de l'Agence Centrale pour l'organisation et l'administration afin de créer le Centre d'Administration publique à la lumière de la Décision n° 1147 du Premier ministre de 2020.

Le Ministère de la planification et du développement économique met en œuvre le Prix d'excellence du gouvernement égyptien chaque année pour promouvoir le développement institutionnel.

Troisièmement: Renforcement et Développement des capacités
Les travaux de cet axe visent à accroître l'efficacité des employés de l'appareil administratif de l'État et à les doter des compétences et de l'expérience requises dans les domaines de leur travail, ce qui se reflète dans le niveau de performance globale des unités de l'appareil administratif de l'État. Ainsi, la stratégie de l'État visant à renforcer les capacités de l'élément humain travaillant dans l'appareil administratif suit trois voies :

La première voie : Une bonne sélection des nouveaux entrants dans l'appareil administratif grâce à des concours automatisés centralisés dans lesquels il n'y a aucune intervention humaine. Par



Le dossier de la réforme administrative n'est pas considéré comme la responsabilité d'une entité en particulier, mais c'est une responsabilité partagée entre le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les citoyens; tout le monde doit se serrer les coudes et donner du temps et des efforts pour que les efforts de réforme portent leurs fruits.

conséquent, l'État a mis en place un portail gouvernemental des emplois affilié à l'appareil, sur lequel tous les emplois à pourvoir sont publiés gratuitement et les candidatures sont également soumises par voie électronique. Le Centre d'évaluation des capacités et de concours a également été créé à l'Agence centrale pour l'organisation et l'administration afin de tester les candidats aux emplois annoncés sur le portail par voie électronique.

La deuxième voie : L'élaboration du Plan national de formation, qui comprend cinq ensembles de programmes de formation; un ensemble de démarrage, qui est destiné aux nouveaux entrants dans l'appareil administratif, un ensemble de cheminement de carrière, où les programmes selon la spécialisation, un ensemble de programmes de gestion intermédiaire ou de supervision destiné à la deuxième année, un ensemble de programmes de gestion supérieure ou de leadership, et un ensemble de programmes du nouveau démarrage, destiné à ceux qui souhaitent planifier la phase post-retraite qui approchent de l'âge légal de la retraite.

Le Centre d'évaluation des capacités et de concours a également évalué le nombre de 75 mille 579 candidats, depuis son ouverture le 9 juillet 2019 jusqu'à fin mai 2022

Le centre a reçu de nombreuses délégations internationales et le rapport du Mécanisme Africain d'Évaluation par les pairs a déclaré que ce système est un point de distinction dans l'expérience égyptienne

La troisième voie : Qualification et Formation des candidats

employés pour s'installer dans la nouvelle capitale administrative, où quatre ensembles de programmes de formation ont été conçus après évaluation de leurs capacités, identification des besoins de formation et préparation de fiches de formation pour chacun d'eux, qui sont :

Ensemble de base sur les fondations, où tous les employés nommés pour la transition ont reçu une formation sur les bases de la fonction publique de la sécurité nationale, des institutions de l'État égyptien, de la Stratégie de développement durable, des grands projets nationaux, de la Stratégie de lutte contre la corruption et de la gestion du changement, et l'Académie Égyptienne de Lutte contre la Corruption a mis en œuvre cet ensemble.

Ensemble d'Amélioration des compétences, où un groupe de sociologues a été embauché qui a identifié 13 compétences générales ou mérites qui devraient être disponibles chez l'employé égyptien, et un groupe de psychologues a été embauché afin de mesurer la disponibilité de ces compétences chez les employés candidats à la transition et sur la base de l'évaluation, comme nous l'avons expliqué, une formation a été dispensée dans cet axe.

Il y a des défis traditionnels auxquels sont confrontés tous ceux à qui la réforme est confiée, principalement la résistance au changement d'une part, et d'autre part l'urgence de récolter les fruits de la réforme, et le coût de la réforme, ainsi que la faible demande de réforme de la part de ceux qui sont ciblés pour la réforme; il n'y en a pas quelques-uns qui préfèrent que la situation reste telle quelle, car ces personnes résistent fermement à chaque mise à jour du mécanisme de travail ou de la façon dont il est exécuté

Ensemble de parcours de carrière, où les employés ont été formés dans des domaines spécialisés en coopération avec l'autorité responsable du dossier, tels que la formation des employés des départements des contrats et des affaires financières en coopération avec le ministère des Finances, la formation des employés des départements de la planification stratégique, des politiques, du suivi et de l'évaluation en coopération avec le ministère de la planification, la formation des employés des bureaux techniques et du secrétariat exécutif en coopération avec l'Institut d'études diplomatiques du ministère des Affaires étrangères, etc.

Ensemble des Applications, où des groupes d'employés de toutes les entités en mouvement ont été formés sur les applications courantes qui seront utilisées dans la capitale, comme le système automatisé des ressources humaines ou la gestion du capital humain, la messagerie électronique, etc.

Dans le même contexte, entre la mi-2018 et la fin mai 2022, l'appareil a achevé l'adoption de projets de plans de formation pour (538) unités au niveau de la République, qu'il s'agisse de ministères, d'organes, d'unités locales ou de directions, et a approuvé le décaissement des postes alloués à la formation et inclus dans le plan pour (964) entités, en plus d'approuver la mise à jour de 38 règlements de formation pour les unités de l'appareil administratif de l'État, et a approuvé le nombre de 216 centres de formation (privé-gouvernemental.....) pour travailler avec les unités gouvernementales, et il réforme actuellement le système d'accréditation des centres de formation privés.

L'appareil a également publié des livres périodiques n° (5) de 2018 et n° (2) de 2019 sur les règles régissant l'activité de formation au sein de diverses entités gouvernementales.

En plus de ce qui précède, la loi sur la fonction publique a ouvert la porte à la formation des jeunes dans diverses entités gouvernementales, ce qui contribuerait à la qualification des

jeunes pour le marché du travail.

Il convient également de noter qu'il existe des entités gouvernementales qui déploient de grands efforts pour préparer et qualifier les employés, telles que l'Académie Égyptienne de Lutte contre la Corruption, L'Académie égyptienne de formation des jeunes et d'autres.

Quatrièmement: Construire et Intégrer des bases de données
Le travail de cet axe vise à numériser le travail de l'appareil administratif de l'État d'une manière conduisant à la rapidité et à l'efficacité du flux de travail à toutes les étapes. Sur la base de l'importance d'informations précises et constamment mises à jour en vue de prendre la bonne décision, le Décret présidentiel n° 501 de 2017 a été publié pour créer le Conseil Suprême de la société numérique. On peut dire que les efforts de transformation numérique sont la caractéristique dominante de toutes les institutions de l'État. L'Agence centrale pour l'organisation et l'administration, à son tour, fait de grands efforts pour la transformation numérique, elle a donc créé plusieurs bases de données instantanées, dont nous mentionnons brièvement les suivantes :

La base de données de mise à jour du profil d'emploi, qui comprend les données des employés d'un certain nombre d'entités gouvernementales, et le nombre d'employés mis à jour leurs données est de 3 221 355 employés à la date de la rédaction de cet article.

La base de données Energies, qui a été créée par l'appareil pour servir de carte de la main-d'œuvre disponible au sein de l'État égyptien, et comprend (des données d'experts, de consultants et de formateurs professionnels).

La base de données des contrats avec les experts, l'appareil a conçu une application électronique qui inclut les données des entrepreneurs conformément à la décision ministérielle sur les contrats avec des experts, où toutes les données des experts qui ont été embauchés dans les différentes unités de l'appareil administratif sont enregistrées.

La base de données des assistants de ministres, qui comprend les données des titulaires de ces postes dans divers ministères, où les entités notifient à l'appareil en vue de mener à bien ses affaires et enregistrer leurs données dans la base de données.

La base de données des décisions judiciaires, qui comprend les décisions judiciaires rendues en faveur des employés actuels ou anciens de l'État, et pour régir cette question, l'appareil a créé un département judiciaire chargé d'examiner et de vérifier les décisions en coopération avec l'Autorité des affaires de l'État, et comprend des données et des documents de l'étude de 151 mille et 325 décisions judiciaires.

La base de données de la mémoire institutionnelle, qui comprend les fichiers et documents de l'appareil qui ont été convertis en copies électroniques dans le cadre du projet de mémoire institutionnelle mis en œuvre par l'appareil, visant à convertir tous les fichiers de l'appareil, qu'ils soient archivés ou actuels, en copies électroniques en vue de la mécanisation du travail et de l'abolition de la manipulation du papier à l'intérieur de l'appareil, et l'appareil a jusqu'à présent achevé la numérisation de 13 millions de documents.

La base de données des affectés, établie par l'appareil pour faciliter les affaires des collègues affectés dans diverses unités de l'appareil administratif de l'État souhaitant passer aux entités qui leur sont attribués, en mettant leur inscription à disposition sur le lien : <https://seconded.caoa.gov.eg/>, en effet, l'appareil a fini de les compter et le numéro de 1129 a été transféré aux entités qui leur ont été attribuées jusqu'à présent.

La base de données des salariés candidats au déménagement dans la capitale administrative, créée par l'appareil pour faciliter la conduite de diverses opérations sur ces données, et l'appareil a également créé une application électronique pour sonder les souhaits des salariés déménageant dans la capitale administrative, concernant leurs préférences en termes d'obtention d'allocations ou de logements, ainsi que pour les écoles pour enfants et l'adhésion au club «Al-Nadi».

Cinquièmement: Améliorer les services publics

Les travaux de cet axe visent à améliorer la performance du gouvernement dans le domaine des services publics pour devenir plus efficaces et efficaces, afin de renforcer la confiance entre le gouvernement et le citoyen, de consolider la transparence



Améliorer la performance du gouvernement dans le domaine des services publics pour devenir plus efficaces et efficaces, afin de renforcer la confiance entre le gouvernement et le citoyen, de consolider la transparence et la responsabilité, et d'assurer la maximisation des recettes, la réduction des dépenses et l'obtention des services publics dans les délais les plus rapides et les moins coûteux.

et la responsabilité, et d'assurer la maximisation des recettes, la réduction des dépenses et l'obtention des services publics dans les délais les plus rapides et les moins coûteux. L'appareil s'est efforcé d'améliorer les performances du gouvernement dans le cadre de sa compétence en simplifiant les procédures d'obtention de services et en rendant ses services disponibles par voie électronique. Certains de ces services peuvent être mentionnés, dont vient au premier plan:

Le site Web « Dalilak (Votre guide) » pour le logement et la promotion dans la Loi sur la Fonction publique, qui est un site Web lancé par l'appareil par voie électronique; pour permettre à tous les employés à travers celui-ci de connaître le niveau correct auquel le logement aurait dû être effectué le 2 novembre 2016 lors de la publication de la loi, et selon les Inter-périodes nécessaires via le lien suivant : <http://promotion.caoa.gov.eg>. Il convient de noter que le site a reçu plus de 5 millions de requêtes dans la semaine suivant son lancement pour la première fois en juin 2019, et a été utilisé les fois suivantes lorsque les décisions du responsable de l'Agence centrale pour l'organisation et l'administration sur la promotion et le placement des employés en 2020 et 2021 ont été publiées.

Portail des emplois du gouvernement, l'appareil a lancé la version améliorée du portail <https://jobs.caoa.gov.eg/>, le premier juillet 2021, se spécialiser dans la publication d'offres d'emploi dans les unités de l'appareil administratif de l'État, conformément aux règles légales régissant et réglementant le pourvoi de postes publics dans les unités de l'appareil administratif de l'État, et dans la mise en œuvre des principes de transparence, d'égalité et d'égalité des chances lors de l'annonce des offres d'emploi, et dans le cadre de l'assistance aux demandeurs d'emploi, où ils peuvent consulter les conditions requises contenues dans les annonces selon l'annonceur, ainsi que les dates des examens électroniques et oraux. Des annonces ont été publiées à partir du premier juillet 2021 pour 275 entités gouvernementales, annonçant une candidature pour 20 mille et 181 postes vacants,

répartis sur 540 titres d'emploi, et le nombre de 54 millions, 739 mille et 629 visites sur le portail a été enregistré au 30 mai 2022.

Le système de procédures de travail automatisées, qui est un système électronique établi par l'appareil pour être une alternative au cycle de travail documentaire sur papier, après que plus de 13 millions de documents ont été convertis en copies numériques consultables et analysables dans le cadre de la préparation de l'appareil à déménager dans la nouvelle capitale administrative.

Le système de communication institutionnelle numérique, mis en place par l'appareil à des fins de communication électronique avec les entités gouvernementales, où il a formé les personnes concernées dans les entités où l'appareil a achevé la mise en œuvre du projet national de mise à jour électronique du profil d'emploi, et leur a fourni un ordinateur (ordinateur portable), un scanner (scanner) et un flash (pour une connexion sécurisée avec l'appareil), afin que les collègues de diverses entités gouvernementales puissent communiquer avec l'appareil par voie électronique.

Le rapport mensuel, qui a été lancé par l'appareil à partir de juillet 2020, et comprend les sujets étudiés au cours du mois précédent, avec les noms des organes administratifs qui y sont attachés, avec la possibilité de se renseigner sur les sujets dans les entités mentionnées via ce lien ; https://caoa.gov.eg/WireFrames/achivments.aspx#dfliip-df_manual_custom/1/.

Projet de Chatbot Smart robot (Kemet), l'Agence centrale pour l'organisation et l'administration travaille actuellement au lancement de l'application électronique de robot intelligent ou d'assistance intelligente «Kemet» utilisant la technologie d'intelligence artificielle, qui est une application pour aider les clients avec l'appareil, les individus et les entités. Dans la première phase, Kemet répondra aux demandes des citoyens et des employés concernant la Loi sur la fonction publique n° 81 de 2016 et ses règlements exécutifs. Dans les étapes ultérieures,

L'Agence centrale pour l'organisation et l'administration travaille actuellement au lancement de l'application électronique de robot intelligent ou d'assistance intelligente "Kemet" utilisant la technologie d'intelligence artificielle, qui est une application pour aider les clients avec l'appareil, les individus et les entités. Dans la première phase, Kemet répondra aux demandes des citoyens et des employés concernant la Loi sur la fonction publique

l'application recevra des informations sur ses sujets dans l'appareil. Il est prévu de rendre disponible sur le site Web de l'appareil et la page officielle du site de réseautage social «Facebook» ainsi que l'application de messagerie «WhatsApp», alors que la communication avec Kemet commencera par écrit au début, mais il est prévu que la communication aura lieu plus tard oralement (parlant).

Dans le cadre de ses efforts pour simplifier l'information juridique et les articles de la loi sur la fonction publique, l'appareil a produit une série d'épisodes vidéo pour présenter la loi et ses règlements exécutifs, et toutes les étapes de l'écriture de scénario, de la relecture linguistique et juridique, de la performance d'acteur et de voix, de la mise en scène et de la langue des signes ont été préparées par des collègues de l'appareil, ont été mises en œuvre en utilisant la technologie «animation», et ont été diffusées sur le site Web de l'appareil et sa page officielle sur Facebook et YouTube.

Remarques de clôture:

Il y a des défis traditionnels auxquels sont confrontés tous ceux à qui la réforme est confiée, principalement la résistance au changement d'une part, et d'autre part l'urgence de récolter les fruits de la réforme, et le coût de la réforme, ainsi que la faible demande de réforme de la part de ceux qui sont ciblés pour la réforme; il n'y en a pas quelques-uns qui préfèrent que la situation reste telle quelle, car ces personnes résistent fermement à chaque mise à jour du mécanisme de travail, de la façon dont il est exécuté ou autrement. En effet, la situation qui existait avant le début de la réforme, qui a duré de nombreuses décennies, a créé un groupe de bénéficiaires qui s'opposent fermement à tous les efforts de réforme, mettent en garde et réduisent leur utilité, et répandent des rumeurs et des mensonges pour préserver leurs intérêts.

Le dossier de la réforme administrative n'est pas considéré comme la responsabilité d'une entité en particulier, mais c'est une responsabilité partagée entre le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les citoyens; tout le monde doit se serrer les coudes et donner du temps et des efforts pour que les efforts de réforme portent leurs fruits. Il ne fait aucun doute que l'appui et le soutien de la direction politique au dossier de la réforme administrative et sa mise en tête des priorités du gouvernement sont l'une des choses vitales et essentielles nécessaires à la continuité des processus de réforme et à l'achèvement de ses étapes. Nous sommes sur le chemin de la réforme et nous ne ferons que ce qui est dans l'intérêt des institutions égyptiennes, et nous demandons à Dieu seulement de ne pas nous imposer une charge supérieure à notre capacité. Que Dieu Protège l'Égypte et Bénit son GRAND peuple.



Efforts et Activités

de l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption





Monsieur le ministre, président de l'Autorité de Contrôle Administratif avec l'équipe de travail au Pavillon de l'Autorité de Contrôle Administratif à la Foire Internationale du Livre

L'Autorité de Contrôle Administratif participe à la 53e Foire Internationale du Livre du Caire



L'Autorité de Contrôle Administratif a participé aux activités de la 53e Session de la Foire Internationale du Livre du Caire qui s'est tenue sous le slogan « L'identité de l'Égypte.. La culture et la question de l'avenir »

Comité de rédaction du magazine

Cette participation est la première pour l'Autorité de Contrôle Administratif, et son pavillon comprenait la présentation d'un certain nombre d'activités et de publications dans le cadre du rôle de sensibilisation attribué à l'Autorité et à l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption en vue de sensibiliser aux risques de corruption et exhorter les citoyens à participer aux efforts de prévention et de lutte et à consolider les valeurs d'intégrité et de transparence. La Foire était une bonne occasion d'atteindre le plus grand nombre de segments différents de citoyens et de visiteurs, car c'était l'occasion de revoir les efforts de l'Égypte dans ce dossier.

Dans le pavillon de l'Autorité de Contrôle Administratif, il y a eu une présentation de ses activités dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption, ainsi qu'une sensibilisation aux efforts visant à soutenir le développement des investissements et des exportations, une présentation de la Banque égyptienne des compétences et de la manière de communiquer avec elle, du projet d'infrastructure d'information de l'État égyptien, en plus de présenter les campagnes publicitaires lancées par l'Autorité afin de sensibiliser aux risques de corruption, de passer en revue les efforts de coopération internationale dans le domaine

de la prévention et de la lutte contre la corruption, et de mettre à la disposition de ceux qui s'intéressent à ce domaine certaines publications liées aux activités de lutte contre la corruption locales et internationales.

Le pavillon de l'Autorité comprenait également une présentation des activités de l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption, de ses programmes académiques et de formation et de la manière de s'y inscrire, en plus de fournir des publications pour certaines thèses scientifiques et recherches liées au domaine de travail de l'Autorité, tout en mettant à disposition les numéros du magazine « Conscience de la Patrie » publié par le Centre de recherche de l'Académie.

Le pavillon de l'Autorité a connu également la participation distinguée de l'Institut national pour la gouvernance et le développement durable à travers la présentation de certaines des publications de l'Institut, notamment des codes de conduite, des indicateurs de gouvernance, de compétitivité et de lutte contre la corruption, et l'initiative « Devenez ambassadeur du développement durable ».

Croyant au slogan de l'Autorité de Contrôle Administratif « Partenaires dans la protection des intérêts de la patrie », le Pavillon de l'Autorité à la Foire du livre a mené une enquête sur l'opinion du public sur les efforts de prévention et de lutte contre la corruption afin de voir leurs propositions et maximiser la stratégie pour la combattre.

Soulignant l'importance d'une communication efficace et de l'échange de visions, l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption a organisé deux séminaires en marge de sa participation aux activités de la Foire, le premier s'est tenu dimanche 30 /1 /2022 dans le hall principal sous le titre « Stratégie de l'État égyptien pour combattre et prévenir la corruption ... Vers la Nouvelle République », le séminaire a discuté du développement des mécanismes de prévention de la corruption et de la vision stratégique qui atteint les objectifs de l'État dans ce dossier, en plus d'examiner le rôle de l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption dans la construction de la personnalité égyptienne

Le deuxième séminaire s'est tenu jeudi 3 /2 /2022 dans la salle des invités d'honneur sous le titre « Gouvernance numérique ... Vision de l'avenir », et a discuté de la manière de suivre le rythme du développement technologique et de la structure de l'information de l'Égypte comme l'un des moyens de construire la Nouvelle République et de son rôle dans l'intégration des bases de données pour soutenir la prise de décision, atteindre la gouvernance numérique et améliorer la qualité des services gouvernementaux fournis aux citoyens.



Le Premier Ministre, Dr. Mostafa Madbouly, inaugure le pavillon de l'Autorité de Contrôle Administratif à la Foire Internationale du Livre du Caire



M. Hassan Abdel Shafi Ahmed, président de l'Autorité de Contrôle Administratif, a affirmé la volonté de l'Autorité de participer aux activités de la 53e Session de la Foire internationale du Livre du Caire, qui est la première participation de l'Autorité à la Foire et s'inscrit dans le cadre de l'objectif de l'Autorité de maximiser la culture de prévention et de lutte contre la corruption, la sensibilisation à ses risques et la diffusion des valeurs d'intégrité, de transparence et d'accès à tous les segments de la société qui participent consciemment et positivement à la préservation des capacités de l'État égyptien.

Le président de l'Autorité de Contrôle Administratif a souligné que la participation de l'Autorité à la Foire du livre ne s'arrête pas à la présentation de ce qui a été réalisé dans le domaine de la lutte et de la prévention de la corruption, mais s'étend à l'ouverture d'une discussion sur ce dossier avec les pionniers de la Foire à travers deux séminaires organisés par l'Académie égyptienne de lutte contre la Corruption de l'Autorité. Son Excellence a également souligné l'attention accordée par l'Autorité à une communication efficace avec la société, car le Pavillon de l'Autorité mène un sondage afin de bénéficier de l'opinion des participants à la Foire dans les efforts de lutte contre la corruption, ce qui contribue au développement de stratégies pour la combattre et la prévenir

Déclarations du ministre / Hassan Abdel Shafi

Président de l'Autorité de Contrôle Administratif
En marge du lancement des activités du Pavillon de l'Autorité de Contrôle Administratif dans le cadre de l'ouverture de la 53e Session de la Foire Internationale du Livre du Caire.



Vidéo du Pavillon de l'Autorité de Contrôle Administratif à la 53e Session de la Foire Internationale du Livre du Caire



Les visiteurs de la Foire affluent vers le pavillon de l'Autorité de Contrôle Administratif





La visite du président de l'Autorité Française Anticorruption AFA au siège de l'Académie



Membres du cours de formation pour les étudiants « de détermination » (handicapés)



Signature du protocole de paiement électronique entre l'Académie et la Banque Nationale

L'Académie égyptienne pour des mois (bilan Avril- juin)



L'Académie égyptienne de lutte contre la corruption poursuit la préparation et la formation d'une génération des cadres qualifiés pour combattre la corruption dans de divers secteurs d'Etat.

Comité de rédaction du magazine

Au cours de son parcours contre la corruption et son élimination, l'autorité de contrôle administratif croit en la formation bonne dépendant des instruments modernes comme puits inépuisable aidant à la préparation des cadres qualifiés pour lutter contre la corruption dans de divers secteurs d'Etat.

L'Académie a toujours été le bras de fer de l'autorité principale pour la mise à exécution de sa tâche majeure ayant pour rôle d'assurer les activités de formation en vue d'enraciner les valeurs de loyauté, de transparence dans de nombreux secteurs de l'Etat égyptien, de qualifier ses cadres et de promouvoir leur potentiel à combattre la corruption. Ses efforts se sont étendus jusqu'aux alentours régionaux et internationaux en tant que référence pour ceux qui désirent s'armer des sciences de lutte contre la corruption et du moyen anti sa propagation tout en assurant les services distingués de savoir et de connaissances scientifiques, de recherche d'une très haute qualité et de modernité moyennant un système de formation intégrant et développé.

Au cours des mois avril – juin, l'Académie a attesté des manifestations luttant contre la corruption dont les plus saillantes était la réception de M. le sous- secrétaire au ministère Khaled Abdel Rahman, vice président de l'autorité de contrôle pour les affaires de L'Académie égyptienne de lutte contre la corruption, la coopération internationale du président de l'autorité française de lutte contre la corruption (AFA) le juge Charles Duchaine et la délégation l'accompagnant et ce, au siège de l'Académie en présence de dr. Mohammad Salama directeur de l'Académie aussi bien que le corps enseignants.

Cette constellation de responsables a passé en revue le rôle de l'Académie dans la conscience sociétale, la propagation

de la culture de connaissance, la lutte contre la corruption, et la tenue des stages de formations dans de domaines divers.

Ils se sont entretenus sur des sujets concernant la coopération entre les deux parties, en discutant les démarches efficaces de l'échange des expertises avec le côté français surtout la conscience sociétale comprenant toutes les tranches de la société y compris le secteur privé, en vue de réduire les pratiques corrompues outre la coopération à venir entre les deux parties.

Dans le cadre des efforts nationaux par voie de la coopération étroite entre l'autorité de contrôle administratif et



Le cours d'introduction pour « les personnes de détermination » (les handicapés) en coordination avec le Conseil National du handicap



Cours pour les officiers étrangers attachés à la représentation diplomatique militaire et leurs épouses

les autorités de l'Etat, l'Académie a tenu un stage de formation pour les officiers étrangers dans les représentations diplomatiques militaires accompagnés par leurs épouses, cela en harmonisation avec les services des renseignements militaires représentés en l'organe des attachés militaires.

Le stage a abordé la méthodologie du fonctionnement de l'autorité du contrôle dans le traitement et l'élimination de la corruption et la revue de certaines questions mises en exécution face à la corruption et à la traite.

A la lumière de l'assistance de l'autorité et la conscience contre la corruption, le rejet des pratiques corrompues dans la société, deux stages de formations ont été tenues pour les capables différemment en coordination avec le conseil national des personnes capables différemment de lutte contre la corruption. Les deux stages ont traité le cadre du fonctionnement de l'autorité dans le but de parer à la corruption. Ils ont passé en revue le projet

de la transformation numérique, la structure informatique de l'Etat égyptien, l'impact de lutte contre la corruption, les guerres des quatrième et cinquième génération vis-à-vis de la sécurité nationale.

Cherchant à transférer les expertises égyptiennes dans le domaine de lutte contre la corruption, pour tous les partenaires intéressés des pays différents, M. Khaled Abdel Rahman le sous-secrétaire au ministère s'est entretenu avec le vice président de l'autorité de contrôle pour les affaires de L'Académie égyptienne de lutte contre corruption et la coopération internationale, la délégation de la police française en présence du président de l'autorité de lutte contre la corruption, des membres de l'autorité de contrôle des unités de contrôles différentes. Les entretiens ont inclus une présentation définissant les rôles de l'autorité de contrôle et L'Académie égyptienne pour combattre la corruption, la formation tenue pour y remédier outre les sujets dont l'autorité est responsable; ils n'ont pas pour autant négligé les aspects de coopération et d'harmonisation à venir entre les deux côtés dans les domaines d'intérêt commun.

Dans le cadre du développement durable des activités de l'Académie et la disponibilité des services informatiques pour les stagiaires, l'Académie a passé des contrats avec la banque nationale égyptienne, pour faciliter la perception des échéances de l'Académie à travers des moyens électroniques en échange des services de formation et d'enseignement offerts aux stagiaires. Les contrats ont été signés par M. Khaled Abdel Rahman pour la partie de l'Académie, et M. Yahia Aboul Foutouh vice chairman de la banque nationale. Le versement des sommes serait disponible par le biais du site officiel de l'Académie passant par le portail électronique de paiement de la banque.

Les efforts susmentionnés ne sont qu'une partie du contenu de l'agenda gigantesque de l'Académie qui cherche à combattre la corruption et construire un pont joignant la culture d'intégrité et de transparence aux secteurs de l'Etat égyptien avec une forte détermination face à la corruption qui veut altérer cette patrie.



**Stratégie, Sécurité nationale
et Gestion de crise**

Rumeurs et Opérations psychologiques (Concept – Effet – Confrontation)



Général de division aérienne,
Dr. Hicham El Halaby
Conseiller à l'Académie militaire supérieure Nacer

De nos jours, la guerre change d'aspect. Elle prend une nouvelle tournure qui compte sur une stratégie qui cherche à détruire l'Etat de l'intérieur, visant ainsi tous les composants des secteurs civils au lieu des forces armées. Ce type est connu sous le nom de guerres de la quatrième génération, qui ont largement recours aux opérations psychologiques qu'elles exécutent à travers des individus et des groupes ayant reçu la formation qui les qualifie pour provoquer des troubles, et procéder à l'invasion culturelle, ainsi que d'autres activités susceptibles d'affecter négativement les citoyens de l'Etat visé, voire en saper le moral.

Différence entre opérations psychologiques et guerre psychologique

Certains confondent entre « guerre psychologique » et « opérations psychologiques ». Ces dernières consistent dans « la planification des opérations de diffusion des informations, par les méthodes sélectionnées, dans les communautés visées pour agir sur leurs sentiments, motifs et logique objective, dans le but d'en changer le comportement, aussi bien que celui des organisations et des gouvernements visés ». Il s'agit de l'emploi planifié et systématique de la propagande, de même que les autres moyens psychologiques d'influencer les opinions, les sentiments et la conduite de l'objectif visé. Elles sont déclenchées en temps de paix comme en temps de guerre. Quant à la guerre psychologique, elle est dirigée contre les forces armées des Etats ennemis en temps de guerre uniquement et dans le champ de bataille. Elle est axée sur l'attaque directe de l'esprit et du cœur des combattants de l'adversaire pour les amener à un état de désespoir, de soumission et de conviction de l'inutilité du combat, en conséquence du manque de connaissance et de compréhension des événements successifs accompagné de pressions psychologiques dont ils sont proies. Cet état de choses leur fait perdre toute volonté

Les opérations psychologiques ne sont plus un moyen à utiliser seulement pendant la guerre, mais sont dorénavant indépendantes du conflit militaire devenu, lui, l'un de ses éléments .

de combattre .

Du point de vue objectif, les opérations psychologiques ont pour objectif d'agir sur les opinions, les émotions et le comportement des individus et des collectivités (sur les plans politique, économique, social et militaire), alors que l'objectif principal de la guerre psychologique est de miner la puissance morale des forces armées de l'adversaire pour en réduire l'aptitude à combattre.

Du point de vue continuité, les opérations sont continues à tout moment ; en temps de paix, de tension et de guerre, tandis que la guerre se limite au temps de tension et de conflit armé. Donc, les opérations psychologique ne sont plus un moyen à utiliser seulement pendant la guerre, mais sont dorénavant indépendantes du conflit militaire devenu, lui, l'un de ses éléments .

Le progrès technologique a assuré aux opérations psychologiques des moyens qui n'existaient pas auparavant et qui consistent dans les trois éléments suivants : premièrement, le pouvoir de créer un réseau de relations qui permet de communiquer rapidement avec les communautés et les individus ; deuxièmement, la multiplicité des moyens de mettre à exécution et d'influencer les communautés et les individus ; troisièmement, le développement des sciences sociales

Les médias sont devenus l'un des instruments principaux qui servent à transmettre les messages des opérations psychologiques au destinataire quels qu'en soient l'endroit et le niveau. Etant donné leur disponibilité et la possibilité de les recevoir au moment même où se produit l'évènement

qui mettent l'accent sur la connaissance des effets sur le comportement humain. D'ailleurs, les médias sont devenus l'un des instruments principaux qui servent à transmettre les messages des opérations psychologiques au destinataire quels qu'en soient l'endroit et le niveau. Etant donné leur disponibilité et la possibilité de les recevoir au moment même où se produit l'évènement, les médias traditionnels et non traditionnels de tout genre et de toute forme jouent un rôle influent à la lumière du développement scientifique et technologique. Ils couvrent une tranche considérable de destinataires. Les opérations psychologiques sont le moyen à travers lequel les objectifs des messages médiatiques sont déterminés et le public est orienté vers la réalisation d'un objectif précis à un moment donné au service des intérêts de l'Etat agresseur.

Les rumeurs sont la méthode des opérations psychologiques la plus importante

La rumeur est un terme que l'on dit d'une certaine opinion ou d'une expression crédible. D'habitude, elle est transmise d'une personne à l'autre soit oralement ou par l'un des moyens de communication qu'il soit électronique ou non. Les gens la diffusent, d'habitude, sans se référer à une source digne de foi pour la confirmer. Les rumeurs dirigent leur potentiel vers la pensée et l'imagination de l'homme jusqu'à le porter à croire en ce qui n'existe pas, sinon à y ajouter. Cela ne manque pas de contribuer à la propagation très rapide de telles rumeurs .

Les rumeurs sont considérées comme la méthode des opérations psychologiques dont l'effet est le plus dangereux. Elles peuvent s'appuyer sur une source qui en confirme la vérité. En conséquence, elles se répandent très vite. Cela en fait la méthode la plus employée et la plus influente des opérations psychologiques. En fait, les rumeurs ont des particularités et un pouvoir susceptibles d'amener le destinataire à perdre toute confiance dans ses dirigeants et ses forces. A ce moment-là, il n'a pas non plus confiance dans la victoire ni dans le pouvoir de surmonter les difficultés et les épreuves. Les rumeurs sont planifiées et formulées par les organes des opérations psychologiques qui en choisissent les moyens de diffusion. Elles sont diffusées à travers des campagnes psychologiques de nature à exercer un effet hautement négatif sur l'Etat visé.

Les rumeurs ont besoin d'une terre fertile pour prendre de l'ampleur. C'est pourquoi, ceux qui les planifient cherchent les points vulnérables chez les citoyens pour déterminer les sujets des rumeurs. Chaque fois que le contenu des rumeurs est loin d'être critiqué, celles-là réalisent facilement leur objectif et trouvent un terrain favorable dans la société. En fait, les composants essentiels de la rumeur sont :-

- Le contenu de la rumeur
- Les orientations psychologiques des individus vis-à-vis de cette rumeur
- Les motifs qu'ont les individus d'inventer et de répéter la rumeur



Les objectifs des rumeurs les plus importants
 •Semer le désespoir auprès des citoyens et sous-estimer leurs capacités et moyens,

•Surestimer les erreurs des dirigeants de tout niveau, afin de faire disparaître la confiance entre les citoyens et leurs dirigeants,

•Affaiblir le front intérieur et y produire des percées en encourageant les groupes et communautés opposés au pouvoir à faire dissidence, ce qui est dû à la méfiance des citoyens à l'égard du régime au pouvoir de l'Etat visé. Cela contribue, bien entendu, à saper le moral des citoyens,

•Mettre en doute l'intégrité des institutions de l'Etat, et essayer de montrer l'inefficacité des appareils de contrôle et des autorités administratives, ainsi que leur incapacité de mettre en œuvre les règles légales et comportementales pour limiter les dépassements,

les pratiques contrevenant à la loi, et le trafic d'influence, ce qui laisse un impact négatif sur le climat général d'investissement qui, à son tour, crée des pressions sociales sur les citoyens,

•Mettre continuellement en doute les données qui émanent des institutions de l'Etat de la mise en doute continue des données qui émanent des institutions de l'Etat (politique, économique, militaire, sociale...etc.), ce qui pousse à la méfiance des citoyens quant à la transparence, et la crédibilité de ces institutions, et crée un climat d'inquiétude et de doute au sein de l'Etat visé, compromettant ainsi la conduite positive des citoyens.

Exemples des genres de rumeurs :

•Rumeurs lentes : elles sont lentement répandues par chuchotement et secrètement. Cette discrétion pousse le destinataire à croire à leur crédibilité, ce qui leur donne plus d'envergure. Il s'agit par exemple des rumeurs hostiles qui préjudicient à la réputation des grandes personnalités.

• Rumeurs rapides : elles se propagent rapidement et disparaissent rapidement aussi. Souvent, elles sont colportées avec les événements qui interviennent soudainement.

Les objectifs des rumeurs les plus importants : •Semer le désespoir auprès des citoyens et sous-estimer leurs capacités et moyens, •Surestimer les erreurs des dirigeants de tout niveau, afin de faire disparaître la confiance entre les citoyens et leurs dirigeants, •Affaiblir le front intérieur et y produire des percées.

•Rumeurs répétées : il s'agit des rumeurs qui se propagent et disparaissent pour apparaître de nouveau lorsque les circonstances leur sont favorables ou favorables au colporteur.

•Rumeurs offensives : elles sont colportées visant une personne ou une catégorie pour en compromettre la position.

•Rumeurs de peur : elles cherchent à provoquer l'inquiétude, la peur et la terreur dans la société. Leur propagation dépend de la peur que les gens ressentent de l'avenir, notamment en temps de guerre et de crises tant économiques que politiques.

•Rumeur de rancune et de haine : ce genre de rumeur exprime des sentiments de haine et des motifs de destruction qui agitent certains gens. La personne qui invente ce genre de rumeur ne se rend pas forcément compte de ce qu'elle fait. Elle la lance inconsciemment pour évacuer des sentiments négatifs vis-à-vis d'une situation donnée.

C'est le genre le plus dangereux, du fait qu'il est susceptible de semer la discorde entre les gens.

•Rumeur de reconnaissance : ce genre peut être colporté pour reconnaître le degré de mobilisation et les orientations de l'opinion publique (ballon d'essai pour tâter l'opinion) concernant un certain sujet ou pour sonder la réaction de la rue vis-à-vis d'un certain événement.

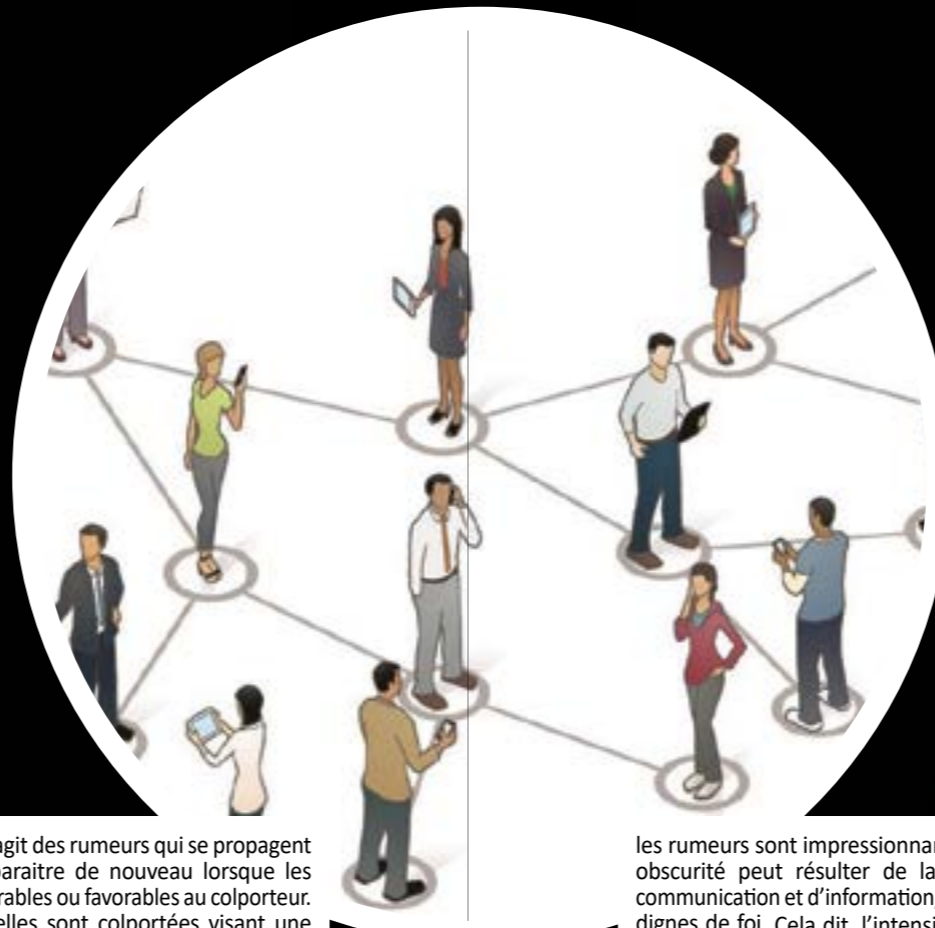
Les rumeurs sont divisées selon leurs sources en :

•Rumeurs personnelles : leur colporteur cherche à réaliser des gains personnels.

•Rumeurs locales : elles portent sur une question qui concerne un certain pays ou une certaine communauté.

•Rumeurs nationales : elles concernent les questions nationales publiques, les crises que connaît l'Etat, ainsi que les éléments de faiblesse ou de force pour y faire face.

•Rumeurs internationales : qui se propagent en temps de crises internationales, de pandémies ou de catastrophes. Méthode scientifique pour faire face aux rumeurs
 Les rumeurs courent concernant un sujet quelconque en fonction de son importance et de son degré d'obscurité. Lorsqu'il est largement obscur et d'une grande importance,



les rumeurs sont impressionnantes. Il est à noter que cette obscurité peut résulter de la faiblesse des moyens de communication et d'information, ou par manque de nouvelles dignes de foi. Cela dit, l'intensité de la rumeur dépend de l'importance et de l'obscurité du sujet.

Pendant la deuxième guerre mondiale, les psychologues Gordon W. Allport et Leo Postman ont souligné l'effet des rumeurs sur le moral, les idées, les orientations, les sentiments et le comportement des gens. Ils ont remarqué que les rumeurs courent davantage dans les circonstances pressantes, ou celles qui prêtent à l'inquiétude, comme c'est le cas dans les accidents, les guerres, les désastres et les crises de tout genre. Elles se propagent bien plus lorsqu'il y a obscurcissement médiatique. En 1945, ils ont procédé à plusieurs expériences et ont couronné leurs efforts par la publication d'une œuvre intitulée « Psychology of Rumor ». Ils ont mis là-dedans l'équation suivante : l'intensité de la rumeur = l'importance du sujet x son degré d'obscurité.

A la lumière de cette équation, si l'obscurité ou l'importance est zéro, le bilan de l'intensité sera zéro. Pour ce, le meilleur moyen de combattre les rumeurs est de se hâter de diffuser les informations exactes sur le sujet. On peut également prévoir les sujets de rumeurs si l'on connaît les préoccupations futures des gens.

Les rumeurs peuvent prendre d'autres formes que le texte écrit, ou le style d'histoire habituel. Elles recourent parfois à des voies indirectes, telles que la propagande et la plaisanterie. Cette dernière constitue le moyen le plus dangereux de propager les rumeurs, du fait de son grand impact sur l'opinion publique, particulièrement dans les milieux dont le niveau culturel et social est médiocre, donc faciles à se laisser influencer par la plaisanterie. S'ajoute à ce qui précède, la caricature comme méthode de colporter les rumeurs, vu son effet attirant. Elle peut se propager parmi

Les rumeurs peuvent prendre d'autres formes que le texte écrit, ou le style d'histoire habituel. Elles recourent parfois à des voies indirectes, telles que la propagande et la plaisanterie. Cette dernière constitue le moyen le plus dangereux de propager les rumeurs, du fait de son grand impact sur l'opinion publique, particulièrement dans les milieux dont le niveau culturel et social est médiocre, donc faciles à se laisser influencer par la plaisanterie.

les différents niveaux culturels. Son impact peut dépasser le cadre local ou national à un cadre plus vaste dont les membres parlent diverses langues et où il est difficile de voir se propager les rumeurs écrites ou orales. Donc, il faut tenir compte des différentes formes de rumeurs pour y faire efficacement face.

Conclusion :

Les opérations psychologiques sont considérées comme une lutte morale et un conflit intellectuel sur les concepts et les idées, de nature à détruire l'adversaire en éliminant la cohérence intellectuelle. Ce sont des opérations flexibles et développées où tous les moyens légitimes et illégitimes sont employés. Les rumeurs comptent parmi les méthodes d'opérations psychologiques les plus importantes, puisqu'elles affectent dans une grande envergure la communication, ainsi que les relations morales et intellectuelles entre gouvernement

et citoyens. De même, elles agissent

sur les valeurs communautaires et la satisfaction nationale, contribuent à répandre la corruption et rendent difficile la lutte, transportent la société de l'état de cohérence vigoureuse à un état flasque, et lui font perdre toute capacité de résistance, pour lui imposer un état de dépendance. Il est important de comprendre les rumeurs dans leur cadre le plus large et le plus compréhensif. Il s'agit d'une méthode imposante des

opérations psychologiques. Il est nécessaire d'avoir recours aux moyens scientifiques pour y faire face et de les suivre à l'aide des spécialistes. Or, le meilleur moyen d'y faire face est de mettre en place des mécanismes de suivi et de sensibilisation, ensuite, de procéder à des mesures périodiques pour se mettre au courant de l'effet psychologique et de ce qui s'est cristallisé dans l'esprit du destinataire. De tels mécanismes doivent être implantés dans tous les secteurs civils, auxquels les médias de toutes sortes doivent prendre part.



Gestion de crise Prévention de la corruption

Général / Mamdouh Zidan
Expert en gestion de crise et développement humain

La méthode d'application de la science de la gestion des crises et des catastrophes a évolué depuis le début de son enracinement scientifique en 1962 du siècle dernier (XXe siècle) jusqu'à aujourd'hui et a une relation fondamentale avec la planification stratégique de chaque institution en termes de participation à la planification pour bénéficier des leçons du passé et du présent et mettre leurs effets en considération lors de la planification de l'avenir car l'institution qui n'a pas de pensée stratégique et est incapable de la mettre en œuvre est considérée comme une institution exposée aux crises et incapable d'atteindre les objectifs prévus.

L'équipe de gestion des crises et des catastrophes suit quotidiennement les performances de l'institution qu'elle représente pour accélérer le traitement des erreurs et éviter qu'elles ne se transforment en situations difficiles, puis qu'elles ne s'aggravent et se transforment en crises difficiles à résoudre, grâce à la prévision précoce, à la préparation de plans de traitement et de scénarios faisant face aux crises potentielles et à la formation sur leur mise en œuvre.

A cet égard, l'équipe de gestion des crises et des catastrophes est aidé par les systèmes de suivi technologiques modernes représentés par les cartes de pointage électroniques équilibrées (Balanced Score Card : BSC) qui contiennent des indicateurs de performance (KPI,s) pour chaque département / section de la structure organisationnelle de l'institution.

Il est enregistré dans la phase de conception de la carte de pointage équilibrée pour chaque département /section, les objectifs prévus, les critères d'évaluation des performances, la formulation des indicateurs de performance clés, les méthodes de mesure, la sélection et la détermination des équations de calcul et d'évaluation ; et l'équipe de travail de chaque département / section enregistre quotidiennement les travaux exécutifs qui ont été effectués avec succès sur l'écran d'enregistrement dans la carte Département / Section selon ce qui est écrit dans les détails du plan d'affaires. Les valeurs des KPI sont affichées à l'écran reflétant à leur tour l'étendue de la réalisation ou de l'écart par rapport aux objectifs prévus, où l'écran montre les pourcentages de l'étendue du succès atteint ou non ainsi que les résultats commerciaux (extraits).

Ainsi, en analysant et en comparant les objectifs prévus et les critères pour les atteindre et les lectures de mesure des indicateurs de performance clés, nous pouvons déduire l'erreur ou la corruption dans le travail sous toutes ses formes et qui doit être traitée tôt.

Les trois indicateurs de rendement qui s'affichent à l'écran reflètent le degré de réussite ou d'échec dans l'atteinte des objectifs prévus. La couleur verte reflète un taux de réussite élevé vers la réalisation de l'objectif prévu. La couleur jaune est un signe d'avertissement indiquant qu'il y a une erreur qui doit être corrigée. La couleur rouge est un avertissement sévère sur la présence de négligence ou de difficultés qui doivent être identifiées et traitées, ce qui aide à faire face à la corruption tôt et même à la prévenir.

Tout cela contribue efficacement à la mise en œuvre de la stratégie préventive, qui dépend de la confrontation précoce de toutes les crises possibles et de la prévention de la corruption avant qu'elle ne s'aggrave et ne devienne incontrôlable – dans tous les domaines (économique – social – politique – sécuritaire – culturel).

Par conséquent, il est nécessaire d'avoir un système de gestion des crises et des catastrophes lié au système de carte de pointage équilibrée dans chaque institution connectée et liée à un système

similaire dans le ministère/ organisme affilié. Ce centre est également lié aux salles de gestion de crises des succursales de cette institution / entreprise en fonction de leur répartition géographique pour réaliser l'intégration, la coordination et la coopération entre elles lors de la planification de la Prévention des crises et de la prévention de la corruption et de la lutte contre elle.

Avec l'importance de relier les centres de gestion des crises et des catastrophes de diverses institutions au système de gouvernement dans lequel l'institution / entreprise / Succursale est basée, ce qui permet un travail d'équipe organisé face aux crises et la prévention de la corruption dans le cadre d'une vision et d'un plan unifiés dans lesquels le rôle, les tâches et les devoirs de tous les éléments de la structure organisationnelle de l'institution / entreprise sont strictement définis.

Cela montre l'importance d'avoir un Système national de gestion des crises et des Catastrophes représenté par le Centre national de Gestion des crises et des Catastrophes, qui est lié au Système de Gestion des crises et des Catastrophes et au système de carte de pointage équilibrée pour tous les ministères et gouvernorats afin de parvenir à une coordination globale entre eux à la lumière d'une vision nationale régissant les relations, les responsabilités et la coopération, en particulier dans le cas de crises stratégiques potentielles.

L'un des facteurs importants du succès de l'application de la pensée moderne à la gestion des crises et des catastrophes est la formation de groupes de travail dans la structure organisationnelle du Centre de Gestion des crises et des catastrophes, à savoir (Groupe de direction du centre, experts et assistants - Groupe de planification- Groupe d'information et d'analyse - Groupe de médias et de traduction - Groupe de sciences humaines), ces cinq groupes sont les éléments de base de tous les centres de gestion des crises et des catastrophes et peuvent être ajoutés à d'autres groupes en fonction de la nature et des risques du travail dans chaque institution en plus de (Groupe des systèmes administratifs et d'information) nécessaires au travail administratif et technique du centre et ces groupes / départements travaillent ensemble comme une seule unité pour le succès du Centre de Gestion des crises et des catastrophes dans la réalisation des tâches assignées face aux crises et dans la prévention de la corruption.

Le Groupe de direction du centre, les experts et les assistants, qui sont les plus expérimentés et les mieux informés, gèrent le système



de travail au sein du Centre de Gestion des crises et des catastrophes et coordonnent avec la direction de l'institution en coopération avec les entités participantes face aux crises et à la prévention de la corruption grâce à la communication et à la coordination avec tous les éléments du système national de gestion des crises et des catastrophes géré par le Centre National de Gestion des crises et de réduction des risques.

Le groupe de planification travaille en coopération et en coordination avec le reste des groupes / sections pour préparer des plans de gestion de crises et de catastrophes et déterminer leurs objectifs et scénarios de confrontation avec la nécessité de se coordonner avec toutes les parties impliquées et coopérant au plan ainsi qu'aux mesures de prévention de la corruption.

En outre, le Groupe d'information et d'analyse, en coopération et en coordination avec le reste des groupes / sections, analyse les informations et compare les objectifs prévus pour la mise en œuvre et ce qui a déjà été fait en utilisant les données du système de carte de pointage équilibrée, dont les données des indicateurs montrent la situation réelle et les taux de réussite ou d'échec, détectent la corruption et déterminent la méthode de confrontation, avec la nécessité de se coordonner avec toutes les parties impliquées et coopérant au plan ainsi qu'à la prévention de la corruption.

Avec eux, le Groupe des médias et de la traduction, qui assure le suivi de tous les médias, analyse le contenu et les risques de l'information et son impact sur l'opinion publique, prépare et met

La méthode de gestion des crises et des catastrophes par le système des comités de gestion des crises qui se réunissent après la crise pour réfléchir à la manière de les affronter doit être abolie, car cette méthode n'est pas conforme à l'essence et au contenu de la science moderne de la gestion des crises et des catastrophes, qui repose sur l'anticipation des événements et leur gestion précoce dans les deux ailes du travail ensemble, à savoir faire face aux crises et prévenir la corruption sans travailler de manière réactive

en œuvre un plan de sensibilisation des citoyens, répond aux rumeurs pour sensibiliser l'opinion publique au sein même de l'institution et au niveau national, prépare du matériel scientifique tel que des films ou des vidéos documentaires montrant des faits à l'opinion publique et doit avoir une activité de sensibilisation sur les sites de réseaux sociaux, et mesure les réactions possibles de l'opinion publique en coopération avec le Groupe des sciences humaines et en coordination avec les médias nationaux.

Le Groupe des sciences humaines contribue à l'étude, à la présentation et à la discussion du comportement humain et de ses réactions, dans la préparation du plan de crise, ainsi qu'aux méthodes de prévention de corruption. Il présente également les réactions attendues de l'opinion publique pendant et après les événements de la crise et coopère étroitement avec le Groupe des médias et de la traduction dans la préparation du plan de sensibilisation et de réponse aux rumeurs.

Le Groupe des systèmes administratifs et d'information met en œuvre les procédures administratives et techniques nécessaires pour assurer la poursuite des besoins du travail de 24 heures du Centre de Gestion de crises et des plans de maintenance des appareils et équipements du Centre de Gestion de crises et de catastrophes, en particulier les réseaux de circulation de l'information entre le Centre et les autres parties coopérantes du système national de gestion de crises et de catastrophes, notamment la sécurisation des informations contre le piratage ou la cyber attaque, en particulier que les informations dans les Centres de Gestion des crises et des catastrophes sont très importantes là où les ennemis de la patrie

cherchent à les obtenir.

Le succès du système de gestion des crises et des catastrophes ne sera atteint que par la présence d'une équipe solide sélectionnée avec précision et présentant les caractéristiques de la volonté de défi et de succès et des capacités mentales exceptionnelles, en particulier dans le domaine de l'analyse et de la conclusion et de la croyance en l'importance de travailler en équipe intégrée ayant une vitesse de réaction élevée sans imprudence, une bonne planification et gestion du temps, une confiance en soi sans vanité, une tolérance au stress ainsi qu'une forme physique et une santé appropriées.

Les membres de cette équipe doivent se consacrer à leur travail dans le Centre de Gestion des crises et des catastrophes de chaque institution et avoir un cheminement de carrière reconnu par l'Agence Centrale pour la Gestion et l'Administration et être promus dans le cheminement de carrière au sein du système national de gestion des crises et des catastrophes vers des emplois plus élevés en fonction des besoins du système national. Les membres de cette équipe sont qualifiés dans les domaines de la planification stratégique et opérationnelle, de la conception et de la préparation de cartes de pointage équilibrées, de normes et d'indicateurs de mesure de la performance, dans le domaine de la gestion de crise, dans le domaine de la Gestion des Ressources humaines et du développement des compétences, dans le domaine des médias, des sciences humaines, de la gouvernance, de la lutte contre la corruption, de la Sécurité de l'information, des compétences en présentation et en reportage des

méthodes de recherche scientifique et avec un niveau d'anglais approprié pour réaliser l'intégration entre les membres de l'équipe. Cela se fait à travers des formations spécialisées.

Il est très important d'enquêter sur la sécurité lors de la sélection et du suivi des membres de cette équipe en raison de l'importance de la disponibilité de l'appartenance nationale pour tous, en particulier ceux qui travaillent dans le domaine des réseaux de systèmes d'information et des méthodes de sécurisation.

Le Centre de Gestion des crises et des catastrophes doit également disposer d'une bibliothèque de documents (films, rapports et références) à utiliser par l'équipe pour analyser le passé et prévoir les besoins de l'avenir.

De tout ce qui précède, nous devons tous être convaincus de l'importance d'un système intégré de Gestion des crises et des catastrophes, de Réduction des risques et d'Evaluation des performances pour son rôle important dans la protection des réalisations de la patrie contre les crises potentielles et la lutte contre la négligence et la corruption. La méthode de gestion des crises et des catastrophes par le système des comités de gestion des crises qui se réunissent après la crise pour réfléchir à la manière de les affronter doit également être abolie, car cette méthode n'est pas conforme à l'essence et au contenu de la science moderne de la gestion des crises et des catastrophes, qui repose sur l'anticipation des événements et leur gestion précoce dans les deux ailes du travail ensemble, à savoir faire face aux crises et prévenir la corruption sans travailler de manière réactive.....Nous demandons l'aide de Dieu.



**Aperçu du cadre réglementaire
et juridique de la lutte
contre la corruption**



Législation, Traités internationaux et Conférences régionales

La Mission de l'Égypte dans la lutte contre la corruption

**Ministre plénipotentiaire
Dr. Mohamed Abdel Salam Al-Shahed,
directeur de l'Unité de lutte contre la corruption au
Ministère des Affaires étrangères**

La lutte contre la corruption prend une grande importance dans le contexte des efforts des nations et des peuples pour construire un État de droit, qui adopte la démocratie et la bonne gouvernance comme une approche indispensable pour parvenir à son développement et à sa prospérité. Conscients de la place qu'occupe la lutte contre le phénomène de la corruption dans les priorités des politiques nationales, les États ont promulgué des lois pour lutter contre ce phénomène sous ses différentes formes et ont conclu des accords bilatéraux et multilatéraux visant le même objectif. Au niveau national, l'Égypte n'a pas été à l'écart de ces tendances lors de la construction de l'État national moderne. La lutte contre la corruption et le maintien de l'argent public sont restés partie intégrante du système constitutionnel et juridique de l'État. L'Égypte a également adhéré aux cadres contractuels régionaux et internationaux liés à la lutte contre la corruption et a déployé des efforts et des initiatives remarquables à cet égard qui reflètent la volonté de l'État de combattre et de lutter contre la corruption.

Comprendre l'importance de la lutte contre la corruption dans le cadre du processus de développement global et de la construction de l'État ne peut être pleinement réalisé qu'en considérant les domaines de cette lutte et le rôle qu'elle joue dans divers aspects du développement. Sur le plan économique, la lutte contre la corruption est l'un des moyens les plus importants utilisés par les États pour préserver l'argent public et l'utiliser afin de mobiliser les ressources financières nécessaires au développement durable, et sur le plan politique, la lutte contre la corruption incarne l'un des piliers les plus importants de l'État de droit et de la bonne gouvernance, car elle établit les principes d'égalité devant la loi, et que personne ne bénéficiera de sa position pour obtenir ce qui n'est pas son droit quelle que soit sa position, ainsi que les principes de responsabilité, de transparence et d'inviolabilité de l'argent Public, qui soutiennent la légitimité de la gouvernance. Sur le plan social, la lutte contre la corruption contribue à l'égalité des chances entre les membres de la société et alimente l'esprit de concurrence honnête entre eux et la course à la réalisation de leurs propres aspirations, en facilitant les raisons de promotion, en ouvrant des canaux de mobilité sociale et en assurant des canaux de concurrence honnête entre eux.

Dans ce contexte de prise de conscience croissante de l'importance de la lutte contre la corruption dans le contexte des efforts de développement, les États ont pris l'initiative de promulguer une législation leur permettant de lutter efficacement contre le phénomène de la corruption, et ont également commencé à formuler des plans de sensibilisation pour éduquer divers groupes de la société et les familiariser avec les méfaits de la corruption et ses effets graves sur le développement, le bien-être social, la stabilité de l'État et de la société et les moyens d'y résister, et instiller l'aversion et le déni de la corruption dans le cœur des citoyens.

Au niveau collectif, les États ont conclu des traités régionaux et internationaux visant à renforcer la coopération entre eux dans la lutte contre la corruption. Au sommet de ces traités se trouve la Convention des Nations Unies contre la corruption, qui est le seul instrument universel

juridiquement contraignant contre la corruption, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 31 octobre 2003 par sa Résolution n° 584/, et entrée en vigueur le 14 décembre 2005. La Convention couvre les principaux domaines suivants : Mesures préventives, incrimination et application de la loi, coopération internationale, recouvrement des avoirs, assistance technique et échange d'informations. La Convention régit de nombreuses formes de corruption, telles que le pot-de-vin, le trafic d'influence, l'abus de pouvoir et divers actes de corruption dans le secteur privé. La caractéristique la plus frappante de la Convention est peut-être l'inclusion d'un chapitre spécial sur le recouvrement des avoirs, visant à restituer les avoirs à leurs propriétaires légitimes, y compris les pays d'où ils ont été illégalement pris. L'écrasante majorité des États membres de l'ONU ont adhéré à cette Convention (189 États). Au niveau régional, il y a la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, entrée en vigueur le 5 août 2006, à laquelle 45 pays africains sont parties, et il y a la Convention arabe sur la lutte contre la corruption, qui est actuellement ratifiée par plus de 12 pays. Il convient de noter que Riyad, la capitale du Royaume d'Arabie Saoudite, a accueilli la Quatrième Conférence de la Convention Arabe contre la corruption en mars 2022, dont l'une des décisions les plus importantes a été l'adoption du mécanisme d'examen de la mise en œuvre de la Convention Arabe contre la corruption, d'une manière qui contribue à consolider une «approche participative» dans l'application de la Convention, basée sur un suivi collectif entre les États parties aux efforts de son application au niveau des pays d'une manière qui contribue à renforcer les efforts de l'application de la Convention en général.

Au niveau national égyptien, la structure législative et institutionnelle égyptienne reflétait l'orientation de l'État vers la lutte contre la corruption sous toutes ses formes. La Constitution de la République arabe d'Égypte pour l'année 2014, dans son article 218, stipule que: «L'État s'engage à lutter contre la corruption, les entités et organes de surveillance compétents sont déterminés par la loi, et sont tenus de se coordonner

pour lutter contre la corruption, promouvoir les valeurs d'intégrité et de transparence, assurer la bonne exécution de la fonction publique et la préservation de l'argent public, et développer et suivre la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption en partenariat avec d'autres entités et organes compétents, conformément à la loi». Afin de mettre en œuvre cela, le législateur égyptien a élaboré des lois réglementant le travail des entités et des organes travaillant dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption, et a également développé un système législatif qui criminalise de nombreux crimes de corruption énumérés dans la Convention des Nations Unies contre la corruption. Les plus importantes de ces législations sont les suivantes : Le Code pénal promulgué par la Loi n° 58 du 1937 et ses amendements, la Loi n° 54 de 1964 sur la Réorganisation de l'Autorité de Contrôle Administratif et ses amendements contenus dans la Loi n° 207 de 2017, la Loi n° 118 de 1964 sur l'Agence centrale d'organisation et d'administration et ses amendements, la Loi n° 11 de 1968 sur les gains illégaux modifiée par la Loi n° 62 de 1975, la Loi n° 144 de 1988 sur l'Organisation Centrale d'Audit et ses amendements, La Loi n° 80 de 2002 sur le blanchiment d'argent et ses amendements contenus dans la loi n° 36 de 2014 et d'autres lois couvrant les actes criminels au titre de la Convention des Nations Unies contre la corruption, qui est basée sur la protection de l'argent public, l'exercice de fonctions publiques contre la corruption et la surveillance et le traçage des fonds provenant d'actes criminels.

Au niveau institutionnel, les principaux organismes chargés de l'application de la loi et de la lutte contre la corruption en Égypte sont l'Autorité de Contrôle Administratif, l'Organisation Centrale d'Audit, le Ministère public, le Ministère de l'Intérieur, l'Unité de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, l'Autorité Générale de surveillance financière et l'Autorité Générale de Contrôle des exportations et des importations. Le Comité National de Coordination de la lutte contre la corruption a été créé par la Décision n° 2890 de 2010 du Premier Ministre, modifiée par la Décision n° 493 de 2014, sous la présidence du Premier ministre et la composition du «ministre du Développement Local et du Développement Administratif, du ministre de la Justice, du président de l'Autorité des Poursuites Administratives, du président de l'Autorité de Contrôle Administratif et des représentants des ministères de l'Intérieur, des Affaires étrangères, des Renseignements généraux, de l'Organisation Centrale d'Audit, de l'Unité de Lutte contre le Blanchiment d'argent et du Ministère public ». Le sous-comité de coordination de la lutte contre la corruption du Comité National de Coordination de la Lutte contre la Corruption a été créé par le Décision n° 1022 de 2014 du Premier Ministre sous la présidence du chef de l'Autorité de Contrôle Administratif et la composition de représentants des entités suivantes : Ministère de l'Intérieur, Ministère du Développement Local et du Développement Administratif, Ministère des Affaires étrangères, Ministère de la Justice, Ministère Public, Renseignements généraux, Autorité de Contrôle Administratif, Organisation Central d'Audit, Autorité de Poursuite Administrative et Unité de Lutte contre le Blanchiment d'Argent.

Au niveau exécutif, les autorités compétentes ont élaboré conjointement, après coordination et consultation approfondie, la Stratégie nationale de lutte contre la corruption, dont la deuxième phase se termine cette année, et dont la première phase était auparavant mise en œuvre entre 2014 et 2018, et sa deuxième phase couvrait la période de 2019 à 2022. La vision de la Stratégie était centrée sur l'établissement des fondements d'une société qui reconnaît les risques de corruption et la rejette avec le soutien d'un appareil administratif valorisant la transparence, l'intégrité et l'efficacité. La Stratégie détaillait les objectifs, les procédures exécutives, les programmes et les mécanismes qui garantissent la réalisation des objectifs fixés, notamment en soutenant les capacités et l'indépendance des agences de lutte contre la corruption et en augmentant les niveaux de transparence et d'intégrité dans diverses institutions de l'État afin de réaliser la Vision 2030 de l'Égypte et de mettre en œuvre les accords internationaux et régionaux de lutte contre la corruption auxquels l'Égypte a adhéré, à savoir : Les Conventions des Nations Unies, arabes et africaines.

Convaincue de l'importance de la formation et du renforcement des capacités pour la formation de cadres compétents et pleinement qualifiés afin de mener à bien les tâches qui leur sont assignées dans

le domaine de la lutte contre la corruption, l'Autorité de Contrôle Administratif a créé l'Académie égyptienne de lutte contre la corruption pour servir de principal institut scientifique spécialisé dans la diffusion des connaissances, la sensibilisation et la formation dans le domaine de la lutte contre la corruption et la formation de cadres humains spécialisés dans ce domaine aux niveaux national, régional et international. L'Académie a rempli avec diligence sa haute mission de telle manière qu'elle a pu apporter une contribution significative au renforcement des efforts nationaux de lutte contre la corruption et au transfert des vastes expériences dont jouit l'Égypte dans ce domaine aux pays frères arabes et africains, de sorte que l'Académie a représenté un ajout important au rôle égyptien à l'extérieur, surtout dans l'un des domaines les plus importants pour les pays en développement, en particulier les pays africains, à savoir la lutte contre la corruption.

Dans les cadres multilatéraux, l'Égypte a pris l'initiative d'adhérer aux cadres contractuels internationaux et régionaux de lutte contre la corruption, en particulier la Convention des Nations Unies contre la corruption et les Conventions arabes et africaines sur le même sujet, où l'Égypte a joué un rôle de premier plan dans le renforcement de la coopération dans ces cadres. Ces efforts égyptiens incessants ont abouti à l'accueil par l'Égypte de la neuvième session de la Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, qui s'est tenue à Charm el-Cheikh en décembre 2021, d'une manière qui a incarné un consensus international sur l'importance de la place de l'Égypte sur la scène internationale en général, et son rôle dans la lutte contre la corruption en particulier. La Conférence a adopté la déclaration de

Charm el-Cheikh intitulée «Renforcement de la coopération internationale multilatérale dans la lutte contre la corruption en situation d'urgence, de crise et de relèvement», et a également adopté des résolutions visant à renforcer la coopération internationale dans la lutte contre la corruption, y compris la résolution sur le suivi de la mise en œuvre de la déclaration politique intitulée «Prévenir et combattre la corruption et renforcer la coopération internationale: Suivi de la séance extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la corruption» présentée par l'Égypte, les Émirats Arabes Unis, le Pérou et la Colombie à la Conférence, et de la résolution intitulée «Renforcement de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption au niveau régional» présentée par l'Égypte et d'autres pays.

Au niveau africain, l'Égypte a accueilli la Quatrième Assemblée Générale annuelle de l'Union des autorités africaines de lutte contre la corruption et le premier Forum Africain des autorités africaines de lutte contre la corruption en juin 2019 à Charm el-Cheikh. Enfin, l'Égypte, représentée par l'Autorité de Contrôle Administratif, a remporté le poste de président de l'Union des autorités africaines de lutte contre la corruption lors des élections tenues en marge de la Cinquième Assemblée Générale Annuelle de l'Union, tenue au Burundi en juin de cette année, cela incarne dans le rôle de premier plan joué par l'Égypte dans le renforcement de la coopération africaine dans le domaine de la lutte contre la corruption et la vaste expérience qu'elle possède dans ce domaine et qu'elle n'a pas hésité à transférer aux pays frères africains. Au niveau arabe, l'Égypte a participé activement aux sessions successives de la Conférence des États parties à la

Convention arabe contre la corruption, dont la dernière en date était la quatrième session tenue à Riyad, en Arabie saoudite, en mars de cette année. L'une de ses décisions les plus importantes a été l'adoption du mécanisme d'examen de la mise en œuvre de la Convention arabe contre la corruption, d'une manière qui contribue à consolider une «approche participative» dans la mise en œuvre de la Convention, basée sur un suivi collectif entre les États parties des efforts pour la mettre en œuvre au niveau des pays, d'une manière qui contribue à renforcer les efforts afin de mettre en œuvre efficacement la Convention.

Les pays ne pourront pas atteindre leurs objectifs de développement sous leurs différents aspects sans établir les principes d'intégrité, de transparence et d'État de droit, ce qui ne sera pas possible sans redoubler d'efforts au niveau des pays pour lutter contre la corruption et renforcer la coopération internationale dans le même but. Il ne fait aucun doute que l'Égypte, avec sa position, son rôle et son expérience accumulée dans ce domaine important, a beaucoup à offrir aux pays de son environnement régional et au monde entier.

La lutte contre la corruption contribue à l'égalité des chances entre les membres de la société et alimente l'esprit de concurrence honnête entre eux et la course vers la réalisation de leurs propres aspirations, en facilitant les raisons de promotion, en ouvrant des canaux de mobilité sociale et en assurant des canaux de concurrence honnête entre eux.

L'Académie égyptienne de lutte contre la corruption remplit avec diligence sa haute mission d'une manière qui lui a permis d'apporter une contribution significative au renforcement des efforts nationaux de lutte contre la corruption et au transfert des vastes expériences dont l'Égypte jouit dans ce domaine aux pays frères arabes et africains, de sorte que l'Académie a représenté un ajout important au rôle égyptien à l'extérieur, surtout dans l'un des domaines les plus importants pour les pays en développement, en particulier les pays africains, à savoir la lutte contre la corruption.



Formation et Création d'un Appareil administratif contre la corruption

Général Dr. Nabil Hassan

Professeur de droit pénal à la Faculté de police

Membre du corps enseignant de l'Académie Egyptienne de Lutte contre la Corruption



La corruption sous toutes ses formes morales, financières ou fonctionnelles constitue un dilemme qui inquiète la sécurité des sociétés, socialement et économiquement, et une société, aussi avancée soit-elle, n'est pas exempte de l'impact négatif de ce dilemme, la corruption diffère des valeurs et de l'éthique des sociétés civilisées et contredit toutes les lois célestes en raison des crimes qu'elle constitue, qui sont les plus dangereux pour les individus et les institutions de l'État, en particulier la corruption fonctionnelle, dont les crimes font perdre la confiance aux individus dans leur appareil administratif et gouvernemental. La corruption administrative, en plus d'être un obstacle à la mise en œuvre des politiques de réforme économique, conduit généralement à bouleverser l'équilibre de la justice et de l'égalité des chances et à accroître la gravité de la discorde entre les classes sociales, le terme corruption ne signifie pas un crime spécifique dans le concept juridique, mais c'est une description qui couvre ce qu'on appelle des crimes de corruption,

de sorte que le législateur égyptien a attribué le deuxième livre du Code pénal à ces crimes et a spécifié dans les troisième et quatrième parties de ce livre les Crimes et délits préjudiciables à l'intérêt public et leurs peines, et a également énuméré de nombreuses dispositions dans une législation spéciale complétant le Code pénal pour réduire ces crimes et pour assurer la protection de la fonction publique contre le risque d'exploitation et de violation par les responsables. Cependant, le législateur de n'importe quel État ne peut pas fermer toutes les portes aux pervers des agents publics et des professionnels des crimes de corruption en raison des multiples méthodes et moyens modernes qui sont devenus des outils pour commettre de tels crimes, et en raison des pouvoirs dont jouissent ces fonctionnaires pervers, qui leur permettent de créer un voile ou une couverture pour échapper à leurs crimes, en profitant de leur influence professionnelle et du secret de la pratique de ces crimes.

Les crimes de corruption sont devenus aussi divers que les domaines de l'activité humaine, non seulement limités à l'activité gouvernementale, mais étendus à tous les secteurs et autres activités, mais beaucoup d'entre eux sont devenus de nature non nationale, traversant les frontières entre les pays, et la corruption est devenue un phénomène international affectant la stabilité de toutes les sociétés, ce qui a fait de la prévention et de la lutte une nécessité urgente pour atteindre les valeurs de transparence et d'intégrité et réduire les effets négatifs de ce dilemme, et si les stratégies de prévention et de contrôle sont multiples et différentes en fonction des circonstances de chaque société et de ce qu'elle a atteint, la plus importante de ces stratégies est donc la formation, la formation du point de vue de la lutte contre la corruption et la prévention a de multiples concepts et méthodes, y compris : son contenu, sa durée et ses mécanismes, ainsi que ses éléments humains, que ce soit ceux qui la font ou ceux qui y sont soumis, de sorte que la formation réalise son retour positif loin de ses dimensions formelles.

Avant d'aborder les concepts modernes de formation, nous soulignons que les pays qui ont avancé, développé et atteint leurs objectifs dans divers domaines ont donné à la formation et à la recherche scientifique leur importance et y ont consacré leurs budgets ce qu'ils méritent, de sorte que les révolutions industrielles et technologiques, réalisées à cet égard, les ont placés dans les

rangs des grands pays, il n'y a plus de développement dans divers aspects de la vie sauf avec des connaissances modernes, une formation systématique et une recherche scientifique ciblée, la formation que nous entendons est un contenu planifié, une mise en œuvre et des résultats. Quant au contenu, il devrait être élaboré par des spécialistes en fonction de la nature du travail du stagiaire et des compétences qui seront acquises grâce à la mise en œuvre de ses programmes de manière réaliste suivie sur le terrain et en surveillant et en réévaluant leurs résultats de temps en temps jusqu'à ce que la formation atteigne le développement requis.

Le but ultime de la formation est toujours d'activer le processus d'apprentissage et d'acquérir de nouvelles compétences en profondeur, afin que les compétences acquises puissent être appliquées sur le terrain.

Pour le formateur, il doit utiliser plus d'une méthode pour transférer ses connaissances et perfectionner les compétences. Outre la nécessité de prendre en compte les aspects psychologiques du stagiaire, les dimensions cognitives et émotionnelles doivent être prises en compte pour attirer l'attention du stagiaire sur le contenu avant de l'aborder afin qu'il n'hésite pas à bien écouter pendant le processus de formation. Ce sont des compétences que le formateur doit posséder pour maximiser son rôle dans le système de formation.

L'éducation est une réponse réelle à l'information et un objectif qui rend la formation interactive importante, de sorte que le formateur doit se fixer des limites pour que la communication entre lui et le stagiaire se déroule de manière à atteindre l'objectif.

Un bon formateur est toujours tenu de suivre les explications des participants, d'y répondre et de les affiner au fur et à mesure de leur expression, au lieu de la condescendance et de l'indifférence pendant le processus de participation qui peuvent lui faire perdre la confiance du stagiaire, ce qui affecte négativement le système de formation et l'empêche d'en tirer le meilleur parti.

Une bonne formation mène à la création de systèmes et de pratiques sur lesquels les employés qui traitent avec le public comptent pour les aider à atteindre la transparence et l'intégrité dans leur rendement au travail. Ces bonnes pratiques peuvent conduire à l'abolition de certaines règles et réglementations organisationnelles complexes qui conduisent à forcer le demandeur du service de rechercher un support ou de payer un pot-de-vin

pour accomplir son intérêt. La simplification des procédures et l'annulation de certaines règles réduisent l'intervention du gouvernement et permettent au public de recevoir plus facilement des services et d'effectuer des transactions.

L'utilisation de la méthode des études de cas est l'un des moyens efficaces d'éducation et de formation des stagiaires chargés de faire appliquer les lois qui combattent la corruption et réduisent les moyens de commettre ses crimes, si le formateur parle dans le domaine de la lutte contre un crime tel que le gain illégal, le blanchiment d'argent ou la corruption, il est plus utile pour le stagiaire de voir par lui-même et de participer hypothétiquement à un cas appliqué avec toutes ses étapes, à partir de la collecte des inférences de ce crime et de l'édition de ses procès-verbaux, en passant par son enquête et se terminant par le jugement et le suivi du jugement jusqu'à son achèvement, car l'éducation et la formation sont un processus continu et intégré qui ne se termine pas par la fourniture d'informations sèches et l'endoctrinement

n'est plus l'un des objectifs de la formation moderne basée sur l'acquisition et le développement des compétences. De même, le stagiaire acquiert souvent des connaissances théoriques et de base lors de son éducation universitaire ou préuniversitaire, toutefois, il continue de manquer de connaissances et de compétences pour développer ses performances, et ce n'est qu'à travers les problèmes auxquels il est exposé dans la vie pratique, en plus de suivre une formation systématique continue conforme à son statut professionnel, il atteint ainsi des objectifs réalistes qui ont des résultats sur le terrain, ce qui conduit automatiquement à un développement de la performance du stagiaire, dont les fruits apparaissent lors de la pratique d'un travail professionnel dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption et de la réduction de la taille de ses effets négatifs.

La formation du point de vue de la lutte contre la corruption et de la prévention devrait inclure la sélection de schémas préliminaires en fonction du contenu, des périodes et de la position du stagiaire, car le sol doit d'abord être nivelé avant la plantation si nous attendons une bonne récolte. De ce point de vue, l'Académie Egyptienne de Lutte contre la Corruption, qui est la référence la plus importante pour la formation dans le domaine de la prévention, joue son rôle de sensibilisation positive basé sur le fait que l'État s'engage à fournir au citoyen, à travers ses équipements publics, ses services correctement et dans un délai raisonnable et sans compensation autre que ce qu'il paie d'impôts et de taxes afin qu'une culture de corruption ne prévale pas parmi les citoyens justifiant la corruption et créant des excuses. C'est le cas que les mécanismes de la mondialisation économique ont contribué à diffuser et à accélérer sa transition, d'autant plus que la constitution égyptienne actuelle oblige l'État égyptien à lutter contre la corruption et à en réduire les effets négatifs pour que le citoyen égyptien bénéficie des services que l'État égyptien est tenu de fournir sans entrave de la part des fonctionnaires chargés de fournir ces services.

En raison de l'importance de la sensibilisation et du développement des connaissances, la Convention internationale contre la corruption a déclaré à l'article VI, paragraphe (B), que chaque État partie devrait accroître et diffuser les connaissances

liées à la prévention de la corruption, car la sensibilisation a son rôle dans la diffusion des valeurs de transparence et d'intégrité, et de ce point de vue, l'Académie Egyptienne de Lutte contre la Corruption a mis au point un programme de formation systématique à travers lequel environ trente mille employés se déménagent dans la nouvelle capitale administrative et affiliés à tous les ministères, organismes publics et institutions ont été formés, ce qui aura le plus grand impact sur la performance de ces employés dans leur travail et le peindra avec transparence et intégrité ; c'est une application pratique de l'impact efficace d'une bonne formation sur le terrain.

Les méthodes de formation traditionnelles n'ont plus la même valeur qu'auparavant, et je ne parle pas seulement des outils de formation et de l'utilisation de la technologie moderne, mais de la vision de la formation par ses responsables, par les formateurs et les stagiaires, car la vision moderne de la formation est devenue un système d'amélioration et de développement de la performance, et sans elle, les performances stagnent. En effet, la formation conduit à la création de nouvelles compétences et permet de démontrer des capacités créatives et innovantes du stagiaire.

La formation n'est plus une forme autant qu'elle est devenue un sujet d'importance et d'objectifs, et ce n'est plus pour briser l'ennui et l'éloignement des charges de travail pendant un certain temps autant

que pour développer, acquérir des connaissances et de la créativité, d'autant plus que la formation était associée à la promotion des agents publics soumis à la loi n° 81 de 2016 sur la fonction publique moderne, son importance est donc devenue claire pour l'employé et ses dirigeants, de sorte que c'est l'employé qui cherche à l'obtenir et à s'y soumettre après l'avoir éludée dans le passé. La formation n'aura pas cette importance et n'obtiendra pas les scores positifs les plus élevés en matière de performance à moins qu'elle ne soit basée sur de solides bases méthodologiques à préparer avant de la faire avec un suivi sérieux après l'achèvement et des comparaisons statistiques entre la performance de l'employé avant de recevoir la formation et sa performance après l'avoir subie et l'avoir obtenue. Cette comparaison montre clairement la différence entre la performance de l'employé avant de suivre une formation et sa performance après l'avoir reçue, de sorte que son évaluation ne se limite pas à sa forme seulement loin de son contenu. Ainsi, la formation joue son rôle dans la préparation de nouveaux cadres capables de supporter les conséquences et les fardeaux de la lutte contre la corruption et de faire face

à ses différents défis, en éliminant les structures qui la provoquent et en créant une contre-culture à ses idées. Ainsi, ce sera une société dans laquelle les valeurs de transparence et d'intégrité prévalent et la justice et l'égalité des chances prévalent, d'autant plus que l'État égyptien connaît une nouvelle vie dans laquelle

l'appareil administratif a un rôle important qui inclut tous les domaines de croissance et de développement économique que l'Égypte cherche à réaliser. Les approbations et les exigences associées aux grands projets entrepris par l'État égyptien à l'époque actuelle ne se font que par l'intermédiaire d'un organe administratif dont les performances sont caractérisées par la transparence et l'intégrité, ce qui conduit à la réduction des crimes qualifiés de corruption.

L'Académie Egyptienne de Lutte contre la Corruption a mis au point un programme de formation systématique à travers lequel environ trente mille employés se déménagent dans la nouvelle capitale administrative et affiliés à tous les ministères, organismes publics et institutions ont été formés, ce qui aura le plus grand impact sur la performance de ces employés dans leur travail et le peindra avec transparence et intégrité



Les pays qui ont avancé, développé et atteint leurs objectifs dans divers domaines ont donné à la formation et à la recherche scientifique leur importance et y ont consacré leurs budgets ce qu'ils méritent, de sorte que les révolutions industrielles et technologiques, réalisées à cet égard, les ont placés dans les rangs des grands pays



Les Contrats d'Etat

Dr. Mustafa Faraj*

Directeur du département juridique de l'Autorité générale des services gouvernementaux



Un contrat se définit par la rencontre des deux volontés en vue de créer des effets de droit. C'est le seul moyen juridique disponible aux particuliers pour répondre à leurs besoins.

L'Etat partage avec les individus les moyens susceptibles de satisfaire tous ses besoins et gérer les services publics à travers les contrats conclus, il se voit, toute fois, recourir aux décisions administratives en vue de garantir la satisfaction à ces besoins.

Les contrats passés par l'Etat ont l'avantage sur les décisions administratives dans la mesure où ils constituent un moyen satisfaisant de gestion des services n'est pas généralement différent de celui énoncé en sus.

Etant un moyen de développement global, les contrats d'Etat revêtent une importance visant à faire un bond vers une étape avancée par le biais de la mise en place des infrastructures qui constituent les structures réglementaires du fonctionnement de la vie économique et sociale, il en est de même pour de nombreux contrats dont la mise en application est porteuse d'un changement de topographie terrestre par la mise en place des projets de développement. En fait, les contrats passés par l'Etat ne sont pas recensables.

Les contrats sont sur deux types:

Les contrats d'Etat n'ont pas un seul modèle, l'Etat conclut deux types de contrat: contrats d'Etat privés et contrats d'Etat administratifs.

Pour les contrats privés, c'est le faisceau des contrats que l'Etat aussi bien que les individus concluent et ils sont soumis au système du droit civil du point de vue objectif; il relève à la juridiction ordinaire de statuer sur les litiges naissant entre les parties du contrat sans que l'Etat ait un avantage ou privilège duquel il jouit face aux particuliers.

Quant aux contrats administratifs, il s'agit là des contrats au sens large du terme incluant même les effets, mais ce type de contrat soumet- en général- du point de vue objectif aux dispositions du droit administratif au sens strict. Quant aux litiges naissant entre les parties, c'est la juridiction administrative qui en est exclusivement la référence: l'Etat, lui, dispose des compétences du pouvoir public, cependant, il ne jouit pas du même statut avec le contractant.

Critère de différence entre les deux types

Pour expliciter les différences objectives et procédurales, les juristes et la juridiction se sont efforcés en vue d'établir le critère susceptible de distinguer entre les contrats d'Etat administratifs et ses contrats privés. Ils ont finalement conclu la définition suivante du contrat administratif:

«Le contrat conclu par une personne morale publique en faveur de la gestion et l'organisation d'un service public, dans lequel se manifeste l'intention de l'administration d'appliquer les dispositions du droit public, et ce, en y incluant une condition ou des conditions exceptionnelles qui n'ont pas de significations semblables au droit privé».

Prenons à titre d'exemple et non exclusif, la décision de la Haute Cour constitutionnelle, concernant le renvoi no 7 de l'année 1 judiciaire le 191980-/1/ La partie 1 p. 244.

la décision de la Haute Cour constitutionnelle, concernant le renvoi no 7 de l'année 12 judiciaire, audience 71992/3/, La partie

1 p. 450.

La décision de la Haute cour administrative, renvoi no 27402 de l'année 55 judiciaire, troisième chambre, audience 242015/3/, principes juridiques approuvés par la cour au cours de l'année (le bureau technique), première partie p. 730.

En foi de ce qui précède, la jurisprudence et la juridiction ont décidé trois conditions impérativement requises pour distinguer entre les contrats d'Etat administratifs et les contrats civiles:

Condition premier: Présence de l'administration en tant que partie du contrat.

Il s'agit d'une condition évidente vu que les règles du droit administratif et le système de juridiction administrative sont créés pour contrôler l'action de l'administration; le contrat pourrait, donc, être administratif bien que ses deux parties soient des personnes du droit privé, et ce, au cas où l'une des parties confluerait le contrat au nom de l'administration et pour son compte.

Condition deuxième: lien du contrat avec une activité d'un service public

Il s'agit d'une condition extrêmement importante, étant donné que les services publics jouissent des privilèges qui favorisent leur rôle axial dans la satisfaction des besoins des citoyens.

Il suffit que le contrat ait lien avec le service public que ce soit en vue d'organiser le service, l'exploiter ou bien aider à sa gestion par la fourniture et les services.

Condition troisième: le contrat doit contenir des conditions exceptionnelles

Le fait que le contrat inclut des conditions exceptionnelles ou comme les juristes appellent des conditions non-ordinaires, révèle l'intérêt des parties à suivre les dispositions du droit public; sachant que ce qui est conclu constitue un

contrat administratif. Bien que la juridiction et la jurisprudence exigent l'implication de cette condition dans les décisions rendues, il n'existe, néanmoins, pas de convergence sur un concept définissant les conditions exceptionnelles, ce qui veut dire que ces conditions pourraient être définies en fonction des textes du contrat. Citons à titre d'exemple: Le contrat comprend des avantages à accorder au contractant avec l'administration – qui est un sujet du droit privé – face à autrui. Ces avantages consistent dans ce dont l'organe administratif jouit face à autrui tel que le pouvoir de saisir par force les biens mobiliers appartenant à autrui.

Le pouvoir, pour l'organe administratif, de modifier des clauses du contrat sans consulter l'autre partie contractante.

Le pouvoir de mettre fin au contrat avant la date prévue.

Le pouvoir, pour l'organe administratif, de pénaliser directement l'autre partie contractante sans avoir à recourir à la justice.

Les formes les plus importantes des contrats d'Etat
Il existe de nombreuses formes de contrat que l'Etat conclut, dont notamment :-

1. le contrat d'engagement

Le contrat d'engagement du service public occupe une place saillante parmi les différents genres de contrats administratifs. Il constitue en même temps l'un des modes de gestion des services publics, en foi de quoi l'administration confie à l'engagé la gestion d'un service public économique et son exploitation à sa responsabilité contre des droits qu'il perçoit des bénéficiaires, tout en observant les règles fondamentales régissant le fonctionnement des services publics, outre les conditions que l'administration inclut dans le contrat.

L'une des caractéristiques de ce genre de contrat consiste dans sa nature complexe, du fait qu'il renferme deux sortes de conditions : les conditions statutaires que le contractant s'engage à accepter selon les exigences de l'intérêt public et de celui des bénéficiaires des services rendus par cette installation gérée par concession, exigences qui amènent l'administration à imposer son contrôle sur l'installation objet du contrat de concession.

Quant aux deuxième genre de conditions, elle consiste dans les

conditions contractuelles qui imputent à l'autorité qui a accordé la concession des engagements contractuels au même titre que tout lien contractuel.

2. le contrat b.o.t (build operate transfer)

Leguideindustriel de l'ONUDI définit le contrat BOT comme suit : « c'est une régularisation contractuelle en vertu de laquelle un sujet du droit privé s'engage à construire l'un des services essentiels de l'Etat, y compris le concevoir, le financer, le faire fonctionner et l'entretenir. Ce sujet du droit privé gère, fait fonctionner le service et perçoit la contrepartie des usagers, ainsi que tous autres droits sans, pour autant, dépasser ce qui est proposé dans l'offre, et ce qui est stipulé dans l'accord de projet, pour permettre à ce sujet de récupérer les fonds ainsi investis, les dépenses d'exploitation et d'entretien, outre un rendement d'investissement convenable. A la fin de la période prévue, le sujet du droit privé s'engage à rendre l'installation au gouvernement ou à un autre sujet du droit privé par voie d'adjudication

3. le marché public de travaux

Il est défini par le tribunal administratif égyptien comme suit : -> contrat d'entreprise entre un sujet du droit public et un individu ou une société en vertu duquel l'entrepreneur s'engage à assurer des travaux de construction, de démolition, de creusement, de restauration, de réparation ou d'entretien d'un immeuble pour le compte de cette personne morale du droit public, dans le but d'assurer un intérêt public contre un prix déterminé dans le marché «.

Recueil des principes juridiques arrêtés par le tribunal administratif, année 11, p. 104.

4. le contrat de fournitures

Il est défini par le tribunal administratif égyptien comme suit : - « c'est un accord entre une personne morale du droit public et un individu ou une société

en vertu duquel cet individu ou cette société s'engage à fournir à la personne morale certains matériels ou équipements nécessaires à un service public contre un prix donné.

Recueil des décisions du Conseil d'Etat, année 7, tome 1, p. 76.

5. les contrats de partenariat public-privé (PPP)

Selon la Banque mondiale, il s'agit d'un « contrat à long terme entre une partie relevant du droit

privé et une autorité publique pour assurer des fonds ou des services publics. En vertu duquel la partie du droit privé endosse une grande responsabilité concernant les risques et la gestion. De même, un PPP se traduit par des dispositions, habituellement à moyen et long terme, entre les secteurs public et privé grâce auxquelles certains services qui relèvent de la responsabilité du secteur public sont administrés par le secteur privé, scellées par un accord clair sur des objectifs communs relatifs à la livraison de services publics. «

6. les contrats de prestation de services

Il s'agit d'un genre de contrat conclu par l'Etat pour obtenir des services d'une personne physique ou morale sans qu'il n'y ait aucun lien fonctionnel entre eux.

Ces services peuvent être matériels comme les services de nettoyage, d'embellissement et de gardiennage, ou des services consultatifs, qu'ils soient financiers, juridiques, d'ingénierie ou médicaux.

Particularité des contrats de l'Etat

Il va sans dire que les contrats conclus par l'Etat revêtent une grande importance soit du point de vue du sujet et de l'objet du contrat, soit du point de vue du montant de ce dernier. En fait, le montant de plusieurs contrats conclus par l'Etat dépasse des milliards, ce qui oblige tous les Etats à doter le système des contrats d'Etat d'un faisceau de règles qui le régissent afin d'assurer transparence, libre concurrence, et égalité des chances ; déterminent les modes de conclusion de tels contrats ; et, déterminent les mesures à prendre dans toutes les étapes à commencer par les mesures antérieures à la conclusion du contrat, passant par les appels d'offres et le contrat et finissant par leur mise à exécution.

*Il est titulaire d'un doctorat en droit et la thèse est intitulée "Autorité de gestion discrétionnaire dans le domaine des méthodes du contrat administratif et du contrôle judiciaire" de la Faculté de droit de l'Université du Caire

Éthique et Compétences en leadership





Ethique et Religions célestes

Dr. Ahmed Abdel Basset
Expert en Développement Humain et professeur à l'Académie égyptienne de lutte contre la Corruption

Certes, si les nations veulent progresser pour arriver à l'idéal et surpasser les défis faisant obstacle à la prospérité de leurs peuples, force est pour elles d'œuvrer de concert en vue d'affermir la morale, les idéals, la conscience aussi bien que les valeurs suprêmes qui apparaissent depuis l'aube de l'Histoire et fussent affirmées par les civilisations et religions célestes.

Les messages célestes appellent essentiellement aux valeurs positives, aux bonnes manières; ils recommandent l'observation de la vertu, la sublimation ainsi que l'évitement des envies interdites.

Le terme «morale» signifie en général l'ensemble de bons actes et actions visant à établir une communauté humanitaire vertueuse. Il s'agit du fondement de toute civilisation noble qui change la réalité vers le meilleur à travers la promotion du système d'éthiques.

En conséquence, le message des prophètes depuis Adam (Père des prophètes) jusqu'à Mohammad le sceau des prophètes à Lui bénédiction et salut, était, l'implantation voire l'enracinement des assises d'éthiques, de la vertu, et des valeurs suprêmes entre les hommes; il est dit dans le Coran dans la description du Prophète : « Et tu es certes d'une moralité éminente» Al Qalam: 4 .Le Prophète à Lui bénédiction et salut a résumé Son message divin en ce hadith « J'ai été envoyé pour parfaire les bonnes manières».

En fait, Allah l'a créé en Lui conférant la bonne morale telle: la sagesse, la chasteté, le courage, la loyauté, la justice, la modestie et la tolérance.

Nombreux sont les penseurs et philosophes qui ont

souligné l'importance des éthiques dans la création des communautés avancées, c'est ce qu'avaient résumé les vers écrits par le poète Ahmad Shawqi où l'accent était mis sur le lien entre l'éthique et la civilisation et dont la signification était :

Je me rends compte que je tends, de par ma nature, vers la bonne morale et j'évite les plaisirs et les émotions.

C'est ainsi que le grand poète égyptien Ahmad Shawqi avait débuté son poème célèbre appelant à l'attachement à la bonne morale et aux valeurs. Il commence, le poème, en parlant de lui-même étant quelqu'un qui est très attaché aux mœurs et éthiques, et qui évite tous les plaisirs et émotions.

Il conclut en disant qu'il faut que les parents élèvent leurs enfants sur l'attachement à la vérité et au bien; or, les nations qui ont disparu ne tenaient pas à la morale.

Il convient d'unifier dès le début certains concepts se rapportant à la morale et à l'éthique.

La morale veut dire les principes et valeurs régissant le comportement humain quant au vrai et faux ou au bien et mal, de façon à assurer l'établissement des communautés et la recherche commune du bien.

Il va sans dire que la morale a changé et change au fil du temps en fonction des critères et valeurs éthiques répandus dans les sociétés, cultures et civilisations différentes en temps et espace.

Les savants comme les chercheurs ont accordé sur l'existence de sept sous-branches de morale qui dépassent le temps et l'espace dans les communautés et civilisations diverses et qui sont ..

La première: le courage et l'audace: Les études ont révélé que cet élément définit l'hierarchie du pouvoir; celui qui dont les qualités affichent le courage, l'audace, la hardiesse serait désigné commandant, pionnier et leader.

La deuxième: La justice, l'équité et l'impartialité: Tous ce qui manifestent cette qualité outre la conviction de la rotation des pouvoirs, gagnent le soutien des communautés dans lesquelles ils vivent.

La troisième: La concession au pouvoir et aux lois et instructions visant l'intérêt public et non pas individuel.

La quatrième: L'entre-aide en vue de faire répandre l'esprit de loyauté, d'appartenance et d'altruisme.

La cinquième: L'amour de la famille qui développe le sentiment d'engagement familial: bien éduquer son enfant pour être un citoyen ayant une bonne morale et apte à servir la communauté.

La sixième: La reconnaissance pour faire valoir l'esprit d'altruisme et non pas d'égoïsme.

La septième: Le respect de la propriété d'autrui pour faire régner l'amour, la justice et l'impartialité.

Quant aux éthiques.. Il s'agit de l'expression des valeurs sociales étant «un système de morale décidé par une Communauté».

Certes, la morale traduit les règles guidant les individus, alors que les éthiques représentent les repères des communautés.

La déontologie:

Il s'agit d'un instrument définissant les normes de morale et de conduite professionnelles qui doivent être suivies par les individus d'un groupe professionnel.

Toute profession comprend des éthiques et mœurs générales définies par ses lois et règlements. Parler profession, mœurs et éthiques signifient l'ensemble des règles et coutumes approuvées par les collègues d'une même profession, de manière à observer la profession,

Les religions célestes partagent avec d'autres religions non célestes dont le bouddhisme, certains commandements relatifs aux bonnes pratiques dont « ne tuez pas, ne volez pas, ne buvez pas d'alcool, ne commettez pas l'adultère».



ses valeurs, principes et coutumes.

Toute institution active est soucieuse d'assurer un instrument d'éthiques professionnelles pour garantir la protection des intérêts individuels des employés aussi bien que ses intérêts et objectifs en vue de faciliter les relations avec les parties prenantes. L'institution assure également des règles d'éthiques couvrant les critères comportementaux convenables qui doivent être flexibles à l'égard des situations et crises nouvelles.

Pour que l'institution garantisse la réussite de cet instrument, elle établit le plus souvent une entité de suivi et de vérification des contraventions tel le code de probité professionnelle.

Concept de profession:

Il s'agit d'un travail qui nécessite une formation spéciale ou une compétence dans un domaine quelconque, et plus précisément la pratique nécessitant un ensemble de connaissances, d'expérience tels la médecine, le génie, l'enseignement,

Il existe des éthiques et principes requises de tous ce qui y appartiennent et l'on peut les déduire en sept principes:

La droiture cadrant la confiance, la loyauté et la crédibilité.

Le sentiment de responsabilité.

L'intégrité et l'indépendance, l'objectivité et l'impartialité.

La ponctualité.

La confidentialité.

La bienveillance.

L'efficacité vis-à-vis des facteurs passifs (parer au préjudice).

D'ailleurs, observer cette éthique professionnelle contribue à réaliser plusieurs objectifs, dont notamment :-

Comprendre le comportement au travail et son importance pour continuer à observer la législation du travail,

Connaitre l'éthique professionnelle et la nécessité d'observer les aspects moraux,

Déterminer les moyens d'assurer le développement de soi-même,

Apprendre et s'entraîner à travailler sous pression,

Recourir à la formation régulière/continue,

L'on a vu l'Islam, parfaire les bonnes morales et sauver l'humanité tant de l'ignorance que de la servitude. Cette religion a maintenu la bonne moralité, tout en appelant les gens à s'y attacher pour le bien de la société comme il n'a pas manqué d'interdire la mauvaise morale.

Toute institution active assure un instrument de déontologie garantissant la protection des intérêts individuels des employés, aussi bien que de ses objectifs et relations avec les parties prenantes.

S'entraîner aux habiletés comportementales pour savoir le comportement convenable du personnel, comprendre le comportement des autres et faire la distinction entre comportement moral et comportement immoral.

Les mœurs et les religions

Si l'on convient que les mœurs constituent l'un des éléments essentiels de l'existence, du développement et de la promotion des sociétés au long de l'histoire, l'on se rendra compte qu'on a besoin d'un faisceau de principes, de lois et de règles de nature tant à régir les rapports et le comportement des individus et des groupes, qu'à inciter à la vertu et au bon comportement qui n'impliquent que bien, bonheur et satisfaction.

C'est justement à quoi la plupart des religions ont appelé pour régir les rapports entre le serviteur et son Seigneur, et entre toutes les créatures afin d'atteindre le bonheur d'ici-bas et de l'au-delà. Pour cette raison la majeure partie des religions appellent à l'attachement à la morale, à la vertu et au bien, et mettent en garde contre le mal, la perversité et l'impudicité. D'ailleurs, les religions révélées se joignent aux religions non révélées dont le Bouddhisme concernant certains commandements qui exhortent aux bonnes mœurs, à titre d'exemple « ne tuez pas – ne volez pas – ne dis pas des mensonges – ne buvez pas d'alcool – ne forniquez pas ».

Les mœurs et le Judaïsme

Les dix commandements constituent la première étape de la science des mœurs dans l'Ancien Testament (la Torah). Ils occupent une place exceptionnelle dans les préceptes moraux de ce dernier. Si nous examinons le texte de ces commandements qu'Allah a ordonnés aux enfants d'Israël dans l'Exode, chapitre 20, nous trouverons qu'ils mettent tous l'accent sur les mœurs.

Tu n'auras pas d'autres dieux devant moi.

Tu ne te feras pas de sculpture sacrée ni de représentation de ce qui est en haut dans le ciel, en bas sur la terre et dans l'eau plus bas que la terre. Tu ne te prosterner pas devant elles et tu ne les serviras pas.

Tu n'utiliseras pas le nom de l'Eternel, ton Dieu, à la légère.

Souviens-toi de faire du jour du repos un jour saint.

Honore ton père et ta mère afin de vivre longtemps dans

le pays que l'Eternel, ton Dieu, te donne.

Tu ne commettras pas de meurtre.

Tu ne commettras pas d'adultère.

Tu ne commettras pas de vol.

Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain.

Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son esclave, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni quoi que ce soit qui lui appartienne.

Les mœurs et le Christianisme

Les principes moraux ne sont pas différents dans le christianisme. Ils donnent à la morale une place éminente. Un homme religieux de la religion chrétienne a dit que le christianisme s'intéresse à la foi, l'espoir et l'amour « et que l'amour est la qualité la plus importante des trois, du fait que l'amour reste sur la terre et dans le ciel, et que ses fruits sont « le don – le pardon – la tolérance – et l'acceptation de l'autre (quelles qu'en soient la doctrine et la religion et quel qu'il soit riche ou pauvre).

Nous trouvons dans le livre saint...Ne thésaurisez pas l'or et l'argent, ne prosternez pas devant Satan, ne servez pas les idoles, respectez vos pères, respectez vos mères.

Le christianisme met l'accent sur l'inculcation de la morale à l'individu des l'enfance.

Il souligne également qu'observer cette morale et le souci de l'appliquer ne procèdent pas du fait qu'elle doit être appliquée, mais il s'agit plutôt de l'amour de l'homme à l'égard de son Créateur). Donc, le souci de l'appliquer tient de l'amour pour le Créateur et de la recherche de la perfection. Si la perfection est le propre du Créateur, le croyant doit essayer de se doter de telle morale. Etant donné que son application signifie le bonheur. L'Evangile (le Nouveau Testament) dit en substance que nous devons atteindre la perfection comme Allah nous a ordonnés, faire ce qu'Il nous a ordonné et nous éloigner de ce qu'Il nous a interdit.

Les mœurs et l'Islam

L'Islam est venu pour parfaire les bons caractères et sauver l'humanité de l'ignorance et de l'esclavage.

Il a maintenu et loué les bons caractères et a exhorté à les avoir, étant donné leur importance pour l'individu et la société. D'autre part, il a interdit les mauvais caractères. Il est dit dans son noble livre : « Oui, Allah commande la justice, et la bienfaisance ; et que l'on donne aux détenteurs de la parenté. Et Il interdit la turpitude, le blâmable et la rébellion ».

La pensée islamique a accordé une grande importance à la morale. Cela paraît évident du fait que la consolidation des bonnes morales constitue l'une des fins les plus importantes de l'envoi du Prophète Mohammad, à Lui bénédiction et salut, outre qu'elle ancre le concept de communication entre les prophètes et les messagers d'Allah pour communiquer les messages d'Allah, ses commandements et ses interdits aux hommes ; messages qui ont tous maximisé le rôle de la morale sur laquelle le Prophète a mis l'accent en disant : « j'ai été envoyé

Les dix commandements constituent la première étape de la morale dans l'ancien Testament (La Thora). Ceux-ci tiennent une place importante dans les préceptes de morale juive.



Le Christianisme met l'accent sur l'inculcation de la morale à l'enfant ainsi que le souci de son application non en tant qu'ordre mais en tant (qu'amour éprouvé par l'homme vis-à-vis de son Seigneur); d'ailleurs la mise en application de la bonne morale revient de l'amour d'Allah.

pour compléter les bonnes morales « pour souligner que la morale est l'une des sources les plus importantes du bonheur et de la satisfaction ici-bas et dans l'au-delà.

Nous pouvons recenser à peu près 32 exemples de bonnes morales dont nous avons besoin dans toutes les sociétés. Il s'agit de l'honnêteté, de la fidélité, de la longanimité, de la prudence, de la dignité, du courage, la magnanimité, l'affection, de la patience, de la charité, de la modération, de la générosité, de l'altruisme, le fait d'avoir le cœur saint, de la bienveillance, de la pudeur, du remerciement, du fait de tenir sa langue, de la chasteté, du dévouement, d'un avis consultatif, de la modestie, de la gloire, du pardon, de la coopération, de la miséricorde, de la bienfaisance, du contentement, de la satisfaction, de l'affinité, et du bon exemple.

Allah, le Tout Puissant dit ; « Et quand Nous voulons détruire une cité, Nous commandons à ses gens aisés, et ils pratiquent la perversité. Alors la Parole s'avère contre elle, et Nous la détruisons de destruction. Que de générations avons-Nous exterminées, après Noé ! Et en tant qu'informé, observateur des péchés de Ses esclaves, que ton Seigneur

est suffisant ! « Al Isrā (Voyage nocturne), 1617-. Cela prouve que s'éloigner de la conscience et de la morale, de même que suivre les envies annoncent la propagation de la corruption, la destruction et la ruine des nations et des sociétés avec la ruine de leurs système moral.

En conclusion, parmi les mots clés dans la littérature et la philosophie figurent des mots tels que ; conscience, religion, et droit. Ils se reflètent sur le comportement (vis-à-vis de soi ou d'autrui).

Or, la pierre de touche principale du comportement humain consiste dans l'espace comportemental que la loi ne couvre pas, mais que les relations régissent.

Il serait peut-être utile pour le lecteur qui cherche à augmenter son stock de connaissance en la matière, de lire un sujet psychologique intitulé « mécanismes psychologiques d'autodéfense », notamment ce qu'on appelle « la justification ». L'on trouve à cet effet, que l'homme peut

adopter un comportement contradictoire ou non avec la loi, mais qu'il l'est avec les principes moraux. Il l'adopte, donc, en avançant des justifications qui le maintiennent entre lui-même dans une « zone de confort », qui est un état apparent de réconciliation avec soi-même, contrairement à la zone d'inconfort.

Je me souviens, à cet égard, de quelques mots que j'ai reçus d'une vieille infirmière américaine que j'ai rencontrée aux Etats Unis au début des années 80. Je lui avais demandé de me résumer ses expériences sous forme d'un bref conseil à adopter dans ma vie en général. Elle m'a donné ce conseil que je n'ai jamais oublié et que je n'oublierai jamais : « que ta conscience soit le juge de tout ce que tu fais ». Je crois que c'est dans le même sens que le prince des poètes, Shawqi a dit : « si un peuple est touché dans sa morale, compte le parmi les morts », pour nous indiquer les séquelles que l'on essuie lorsqu'on s'éloigne de la morale.



Conscience du leadership

Ingénieur. Medhat Mustafa Al-Madani
 Consultant en Ressources Humaines, Développement institutionnel et Gouvernance et président de l'Association Égyptienne pour la Gestion des Ressources Humaines

Avec tous les changements qui se produisent dans notre vie et les exigences qu'ils nous imposent, de nombreuses compétences sont toujours nécessaires pour faire face et s'adapter à ces variables, et la compétence de leadership, qu'il s'agisse de diriger soi-même ou de diriger les autres, est le facteur commun et vient en tête des diverses compétences dont on a besoin. De ce point de vue, le rôle de la conscience de leadership consiste à parvenir à l'harmonie et à la cohérence entre la conscience de la patrie et la conscience du leadership, car la qualité de la patrie se reflète dans la qualité de la personne qui forme la société appartenant à cette patrie.

Par conséquent, avec tous les programmes de réforme, de changement et de sensibilisation croissante aux exigences de la Nouvelle République, le plafond des attentes des dirigeants augmente de jour en jour en termes d'adaptation, d'innovation et de capacité à diriger efficacement à la lumière de tout ce qui est nouveau et changeant, et la différence entre nous en tant qu'individus réside dans la motivation, l'efficacité et l'efficacité de l'utilisation de nos compétences pour réaliser ce à quoi nous rêvons et aspirons, c'est pourquoi, les compétences en leadership n'ont pas été nécessaires à un degré aussi étonnant et vital auparavant pour le leadership exécutif et le succès institutionnel et organisationnel à tous les niveaux.

La conscience de leadership comporte de nombreux aspects et éléments, à commencer par la décision consciente d'élever la valeur de l'humanité dans divers aspects du travail et de son environnement, et de se concentrer sur les valeurs et les dimensions humaines de la gestion et du leadership. Cela nécessite la cohérence des motivations de nos comportements et de nos actions en fonction du contenu moral et de valeur de nos intentions, c'est-à-dire notre sens de l'obligation de faire ce qu'il faut et notre engagement envers la qualité morale de nos actions individuelles en tant que leaders.

La « confiance » fait partie des priorités absolues de la conscience du leadership, elle inclut les traits et les qualités que nous, en tant que leaders, devons avoir en raison de l'importance de son impact sur le modèle de performance individuelle et institutionnelle. La confiance est un processus de construction, de création, de découverte et d'enrichissement, il faut beaucoup de temps pour la construire et des minutes pour la perdre. Il s'agit d'un état de flux continu entre les individus, entre une institution et une entreprise, ou entre une entreprise et une autre, ce n'est certainement pas nous qui jugeons de notre fiabilité en tant que leaders, mais ceux que nous dirigeons et traitons la déterminent, à travers notre crédibilité et notre éthique. Notons que la confiance dans les leaders répand une culture de confiance, qui, à son tour, crée une confiance institutionnelle.

La conscience du leadership a une relation étroite et très importante avec les compétences du leadership, ces dernières reflètent ce que nous possédons et ce que nous avons acquis et développé, mais c'est la façon dont nous utilisons tout ce que nous possédons et les motivations de nos comportements qui reflète la conscience du leadership, et cela nécessite, tout d'abord, une honnêteté absolue avec soi-même, la reconnaissance, l'acceptation et la correction de nos actions.

En tant que leaders, nous nous concentrons toujours sur la réalisation d'un retour sur investissement en efforts, en argent et en temps. Tout aussi important, nous ne devons pas négliger la réalisation d'un retour sur le leadership, qui est un principe et un concept clés reflétés dans notre pensée et notre façon à différents niveaux de

leadership. Lorsque nous prenons la décision consciente de faire de la conscience et du cadre éthique une boussole pour déterminer les motivations de nos comportements et de nos décisions, cela touche l'esprit et le cœur des personnes que nous dirigeons et le résultat est un engagement conscient et sincère et une participation émotionnelle.

Notre engagement en tant que leaders envers des pratiques conformes au système de valeurs et aux principes humanitaires, notre engagement envers des pratiques qui diffusent la culture de la performance et des réalisations au sein des institutions et des entités, des pratiques qui soutiennent le développement, l'autonomisation et le développement des capacités des leaders et pour défendre leur humanité, et des pratiques qui approfondissent le sens des responsabilités suivi

Afin de nous permettre d'atteindre l'efficacité de notre rôle et de notre façon de diriger, nous devons avoir la certitude et la conviction que les stratégies de réussite d'hier ne seront pas nécessairement les stratégies de réussite d'aujourd'hui ou de demain, et que notre situation future est déterminée par nos décisions dans le présent, et accepter la nécessité de changer notre façon de diriger d'hier pour faire face à tous les défis qui nous sont imposés, d'écouter la voix des autres, de développer notre conscience de ce qui se passe autour de nous

de notre acceptation de la responsabilité, font du cadre général de la conscience du leadership un pilier et une motivation pour tous nos actions, à la lumière des défis actuels et futurs auxquels nous sommes confrontés.

Comme l'a déclaré Jim Rohn (l'un des conférenciers motivateurs les plus célèbres des États-Unis) : «Le défi du leadership est d'être fort, mais pas impoli; être gentil, mais pas faible; être courageux, mais pas un tyran; être réfléchi, mais pas

paresseux; être modeste, mais pas timide; être fier, mais pas arrogant; avoir de l'humour, mais sans audace.»

Par conséquent, afin de nous permettre d'atteindre l'efficacité de notre rôle et de notre façon de diriger, nous devons avoir la certitude et la conviction que les stratégies de réussite d'hier ne seront pas nécessairement les stratégies de réussite d'aujourd'hui ou de demain, et que notre situation future est déterminée par nos décisions dans le présent, et accepter la nécessité de changer notre façon de diriger d'hier pour faire face à tous les défis qui nous sont imposés, d'écouter la voix des autres, de développer notre conscience de ce qui se passe autour de nous, et d'élever nos taux de capacité d'exploration, et notre curiosité professionnelle, institutionnelle et cognitive.

En tant que leaders, nous devrions certainement être en mesure d'identifier ce que nous

faisons mais ne devrions pas faire et ce que nous ne faisons pas mais devrions faire...

La conscience de leadership nous oblige inévitablement à accepter la responsabilité de tout ce que nous faisons, en particulier pour une participation efficace au développement des personnes que nous dirigeons. Puisque nous croyons que les ressources humaines sont certainement l'avantage concurrentiel le plus important que nous ayons. Notre conscience de leadership nous empêche alors de nous placer au-dessus de nos subordonnés, sauf pour assumer la responsabilité.

Nos connaissances, nos actes, notre vision, notre conscience, notre compréhension, nos concepts, nos comportements, notre sang-froid, nos réactions et notre utilisation judicieuse des ressources et des compétences reflètent qui nous sommes et quelles valeurs et cultures nous représentons. Puisque nous reflétons tous l'identité égyptienne et agissons en tant qu'ambassadeurs dans différents domaines, nous n'avons rien d'autre à faire que d'être nous-mêmes et de mettre en valeur notre meilleure image dans le cadre éthique de la conscience du leadership qui fait partie intégrante de la conscience de la patrie.



Gouvernance et Utilisation des données et informations



La disponibilité de données précises soutient le décideur et assure le succès de nos objectifs de développement

Lutter contre la corruption par la Qualité des données



Prof. Dr. Mahmoud El Saïd
Doyen de la faculté de l'économie et des sciences politiques à l'université du Caire

En février 2016, l'Égypte a lancé la stratégie du développement durable : la perspective de l'Égypte 2030 comme un pas important sur la voie de son développement global. Cette stratégie a précisé sa perspective en ce qui suit :- « d'ici l'an 2030, l'Égypte doit avoir une économie compétitive, équilibrée, variée qui compte sur l'invention et le savoir. Elle doit s'appuyer sur la justice, l'intégration sociale et le partenariat ; avoir un système écologique équilibré et varié ; investir le génie du lieu et de l'homme pour réaliser le développement durable ; et, promouvoir la qualité de vie des Égyptiens ». Cette perspective comprend un ordre du jour national qui reflète le plan stratégique de l'Etat égyptien pour réaliser les objectifs du développement durable, à savoir :- assurer un avenir meilleur pour tous les Égyptiens ; assurer une vie digne pour tous ; accuser un progrès dans la lutte contre la pauvreté ; freiner la dégradation de l'environnement ; promouvoir la santé, l'enseignement, l'égalité entre les deux sexes, la gouvernance des institutions de l'Etat et de la société grâce à la réforme administrative, au renforcement de la transparence, à la promotion des systèmes de suivi et d'évaluation, à l'autonomisation des administrations locales, ainsi qu'à la lutte contre la corruption.

Dans le cadre des objectifs du développement durable s'inscrivent des fins donnant lieu à des indices numériques de l'enseignement, de la santé, de l'infrastructure, des services disponibles aux citoyens, de la mise en œuvre des mécanismes de gouvernance et de lutte contre la corruption, aussi bien que d'autres indices faisant état de l'avancement enregistré concernant les objectifs du plan. La disponibilité des données fiables étant, bien entendu, la base sur laquelle sont fondés les calculs de ces indices et le garant de la précision de leur mesure, que du suivi de l'avancement des objectifs du plan.

Rôle des données dans l'évaluation et le suivi des politiques de développement

Il va sans dire que l'évaluation et le suivi des politiques de développement jouent un rôle déterminant dans la réalisation des résultats recherchés du développement. De même, les données précises sont le moyen principal dont disposent les décideurs pour atteindre de tels résultats. Certes, l'on peut dire que la réalisation de huit objectifs relatifs à la perspective de l'Égypte 2030 est fonction de la qualité et de la précision des données qui affluent aux centres de décision de l'Etat. Parmi les exemples les plus remarquables de l'importance des données et des informations qui en sont tirées pour soutenir le décideur dans la mise en œuvre des plans de développement, figurent les données requises par l'Etat en vue de planifier les grands projets, tels que celui de la nouvelle capitale ; la détermination des villages et communautés prioritaires en matière d'initiatives sociales ; le soutien à apporter aux plus démunis

dans le cadre des projets « une vie digne » et « interdépendance et dignité » ; de même que les programmes de financement de l'organisme de développement des petites et moyennes entreprises. Par ailleurs, la disponibilité des données est d'une importance primordiale pour l'investisseur étranger afin d'esquisser son plan d'investissement en Égypte. Par conséquent, l'Etat et ses différents organismes accordent une importance extrême à la vérification des données dont sont tirées les informations, considérant que les mauvaises données engendrent de mauvaises informations, ce qui affecte directement la précision des décisions prises, outre les pertes financières énormes.

Sur le plan international, se trouve un faisceau d'indices sociaux et économiques qui servent à classer les Etats suivant leurs politiques économiques, politiques et sociales, indices auxquels ont recours les institutions internationales et les grandes firmes pour évaluer la performance des Etats. Il s'agit par exemple de l'indice du revenu national brut établi par la Banque mondiale, l'indice de liberté économique établi par Wall Street Journal, l'indice de perception de la corruption établi par Transparency international, l'indice international de gouvernance établi par la Banque mondiale et, l'indice de la liberté de la presse établi par « Correspondants sans frontières ».

En fait, ces indices servent à classer les Etats en fonction de leurs performances et capacités, ce qui constitue un outil indispensable aux décideurs politiques, chefs d'entreprise, investisseurs, voire au public

dans chaque Etat. Ainsi, ces fameux indices assument un double rôle : d'une part, ils soutiennent le gouvernement dans la prise de décision fondée sur des preuves numériques et dans des comparaisons entre les politiques et les programmes à travers les temps, aussi bien qu'entre les Etats, les régions géographiques, les groupes sociaux et les industries à travers les lieux, ce qui ne manque pas de promouvoir la transparence, la responsabilité et la lutte anticorruption.

D'autre part, de tels indices permettent aux hommes d'affaires et investisseurs de se faire une idée de la situation d'un Etat ou d'un autre du point de vue économie et politique générale, et, donc, de prendre la décision économique et d'investissement convenable à l'égard de cet Etat. L'indice du revenu national brut établi par la Banque mondiale définit, à titre d'exemple, la capacité des pays d'emprunter aux programmes de prêt gérés par la Banque. Certains indices internationaux contribuent, en outre, à la hausse de la cote de crédit d'un Etat, à la dégradation de la compétitivité d'un autre, au recul d'un troisième en matière de lutte contre la corruption, ou à la bonne performance d'un quatrième quant à la qualité de l'enseignement.

Ces indices se réfèrent dans leurs calculs à des rapports couvrant toutes les activités d'ordre économique, politique et social de l'Etat, aussi bien que ses relations internationales, rapports émis le plus souvent par des instances internationales ou locales indépendantes, ce qui les revêt de crédibilité face à la communauté internationale, aux institutions internationales souveraines, aux Fonds d'investissement mondiaux, ainsi qu'aux grandes firmes internationales.

Paradoxalement, en dépit de l'emploi d'envergure et l'importance des indices internationaux comparés, la qualité de leurs données laisse souvent beaucoup à désirer. Pourtant, très peu sont les études académiques qui mesurent la fausseté de ces données et soulignent leur impact sur le classement des Etats dans de tels indices. Parmi ces rares études portant sur l'examen de la qualité des données dans le calcul des indices, figure une effectuée en 2008 par des chercheurs de l'université de Californie à Berkeley. Ils ont déterminé trois sources de erreurs des données collectées pour l'indice du développement durable publié par le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Dû à ces erreurs, l'étude a affirmé que « 45% des pays en développement ont été classés d'une manière imprécise en raison des erreurs de données et de mesure ».

Les données et la mesure de la corruption
Il s'avère impérieusement nécessaire pour les centres de recherches locales et internationales d'effectuer des études similaires concernant les autres indices, dont certainement ceux de la gouvernance et de la lutte contre la corruption. Pour mieux nous expliquer nous disons que les indices de mesure de la corruption dans un Etat donné peuvent être divisés en indices directs et indices indirects. Les voies directes procèdent par la collecte des données basées sur des preuves numériques à travers des mesures et des expériences concrètes portant sur la corruption au lieu des conceptions du public à cet effet. De telles données peuvent comprendre les cas dénoncés de corruption, les chiffres de condamnation, les résultats du scrutin électoral, ainsi que d'autres sources directes indiquant la portée des phénomènes de corruption. Par contre, les voies indirectes ne mesurent pas les cas concrets, mais sont fondées sur des sondages qui mettent l'accent sur les niveaux prévus de corruption plutôt que sur les niveaux réels. Il s'agit notamment de l'indice de perception de la corruption publié par Transparency international.

Dans les deux cas de mesure susmentionnés, nous avons un grand besoin de données précises pour calculer l'indice, ce qui n'est le plus souvent pas le cas. En fait, la majorité des données collectées directement ou indirectement concernant la propagation de la corruption dans un Etat donné, et qui entrent dans le calcul de l'indice, sont largement imprécises. Cette imprécision revient essentiellement à la nature clandestine des crimes de corruption, de même qu'à la dissimulation des preuves de tels crimes par les intéressés.

Défis à la qualité des données en Égypte
Il est déplorable que la collecte et la disponibilité des données connaissent en Égypte des défis auxquels les responsables compétents

La réalisation des huit objectifs relatifs à la perspective de l'Égypte 2030 est fonction de la qualité et de la précision des données qui affluent aux centres de décision de l'Etat. Parmi les exemples les plus remarquables de l'importance des données et des informations qui en sont tirées pour soutenir le décideur dans la mise en œuvre des plans de développement, figurent les données requises par l'Etat en vue de planifier les grands projets, tels que celui de la nouvelle capitale ; la détermination des villages et communautés prioritaires en matière d'initiatives sociales ; le soutien à apporter aux plus démunis dans le cadre des projets « une vie digne » et « interdépendance et dignité »

1. Wolff, Hendrik, and Howard Chong. «Consequences of Data Error In Aggregate Indicators: Evidence from the Human Development.» American Economic Review 92.4 (2008): 11261137-.

La transformation numérique et l'utilisation de la tablette constituent deux moyens des plus importants qui servent à réduire les erreurs des données et à économiser le temps et l'effort de leur collecte. Cela s'est montré évident lors du dernier recensement démographique ayant eu lieu en 2017, recensement qui a prouvé nettement que la collecte automatique des données, loin de l'élément humain réduit

essayaient de remédier depuis pas mal de temps. Au long de plusieurs décennies écoulées, les données étaient caractérisées par des vices compromettant leur qualité. Elles étaient parfois imprécises, parfois mal présentées. En plus, les données sur lesquelles se fondaient les décideurs étaient tachées de non complémentarité et de non globalité, le travail des autorités chargées de la collecte manquait d'esprit d'équipe et de coordination. Ce n'est pas tout, mais les autorités chargées de la collecte à des fins de développement ne se tenaient pas aux définitions nettes des termes. S'ajoute à ce qui précède, la contradiction entre les statistiques publiées par des autorités différentes, ce qui est dû au non-respect d'une même définition pour chacun des termes sur lesquels est basé le calcul des statistiques. Il se peut qu'un nombre d'autorités effectuent la même étude sans coordination des efforts pour en réduire les coûts. Cela entraîne, bien entendu, une différence de valeurs, de chiffres ou de méthodes de mesure de la même donnée d'une autorité à l'autre. Tout cela entrave, en effet, l'accès à des informations précises sur lesquelles s'appuie la décision optimale.

Parmi les autres défis qui se dressent face à la précision des données en Égypte, figure la faible prise de conscience tant des individus que des institutions quant à l'importance des données. Lorsqu'on effectue des études exigeant l'accès aux données soit par questionnaire et sondage d'opinions et de tendances auprès des individus et des fonctionnaires, soit en se référant au site internet d'une institution ou d'une autre, parfois les individus ou les institutions se montrent réticents devant la participation à de tels sondages, de peur de voir abuser de ces données, ou au moins parce qu'ils n'en croient pas à l'importance, ni à celle des résultats de leur analyse pour soutenir le décideur.

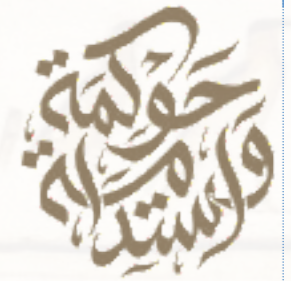
Ce défi se reflète particulièrement sur la crédibilité des résultats des indices proclamés par les institutions locales et internationales, notamment ceux qui concernent la mesure du progrès enregistré dans le dossier de la gouvernance et la lutte contre la corruption. Par ailleurs, il est vraisemblable que les données obtenues contiennent des erreurs, soit en raison de l'imprécision du transpondeur ou de celui qui fournit la donnée, soit en raison du manquement de certains collecteurs de données à leur tâche, ou de la fabrication des données par une minorité de ces collecteurs. De même, une erreur peut se produire lors de la saisie des données dans l'ordinateur, du codage et de la révision des formulaires du questionnaire, ainsi que toute autre erreur courante.

Moyens de promouvoir la qualité des données
En conclusion, les problèmes et les défis susmentionnés présentent toujours un obstacle à l'utilisation optimale des données. Toutefois, les chances d'y porter remède existent encore, surtout avec l'esprit ouvert des dirigeants politiques et des décisionnaires, et leur foi profonde en l'importance de ces données et de leur précision pour avoir accès à des informations complètes comme sources principales d'élaboration des plans de développement.

D'autre part, la transformation numérique et l'utilisation de la tablette constituent deux moyens des plus importants qui servent à réduire les erreurs des données et à économiser le temps et l'effort de leur collecte. Cela s'est montré évident lors du dernier recensement démographique ayant eu lieu en 2017, recensement qui a prouvé nettement que la collecte automatique des données, loin de l'élément humain réduit les erreurs au strict minimum et accroît la précision de celles-là.

Il va sans dire que l'accès automatique aux données exige que l'on attache beaucoup d'importance aux politiques d'enseignement et d'alphabetisation. Or, l'analphabétisme est l'un des plus grands obstacles à l'automatisation de la collecte des données loin de toute intervention humaine. Il exige également des campagnes médiatiques pour sensibiliser le citoyen à l'importance de fournir des données précises dans les questionnaires officiels qui lui demandent des renseignements personnels. Notons que l'analphabétisme compromet gravement une telle prise de conscience. Par ailleurs, il faut assurer la coordination entre les différentes instances chargées de produire les données et les informations, dans le but d'en unifier les définitions pour éviter toute contradiction ou répétition. En plus, force est de lancer une base nationale de données dans l'un des organismes statistiques de l'Etat afin de réunir toutes les données, informations, études académiques et recherches appliquées pour servir de référence pour les autorités, les institutions et les chercheurs et parer à toute contradiction ou répétition.

La Gouvernance en vue d'un Développement durable



Elaboré par

Dr. Chérifa Chérif

Directeur exécutif de l'Institut national de la Gouvernance et du Développement durable

Assistance :

Dr. Amr Nabil

Directeur de l'Unité de Gouvernance d'entreprise à l'Institut national de la Gouvernance



Le concept de gouvernance, étant une condition indispensable essentiellement requise afin de réaliser «le développement», a toujours été accompagné dans la vulgarisation scientifique contemporaine publiée par les institutions internationales par d'autres concepts de développement; d'ailleurs, parler de la gouvernance signifie aborder les mécanismes de répartition des valeurs exceptionnelles et des pouvoirs, aussi bien que les mécanismes de participation et de responsabilisation dans la société. Réaliser un développement durable et équilibré serait, selon la vulgarisation scientifique, impossible sans une mise en vigueur de la valeur de la gouvernance (La participation, l'inclusion, la réponse rapide, la responsabilisation, la compétence, l'efficacité, l'intégrité, la lutte contre la corruption, la souveraineté de droit, l'égalité, la transparence, la décentralisation, la perspective stratégique, la reddition des comptes, etc...). La croissance économique n'est plus une fin en soi, mais un moyen pour réaliser le développement et par conséquent, il devient impératif pour les gouvernements de vérifier que la croissance économique entraîne l'amélioration de la condition de vie des populations (enseignement, santé, etc....).



Le changement du monde implique un changement de gouvernance. Aujourd'hui, les grandes transformations structurelles, telles que la quatrième révolution industrielle et les changements climatiques ne font qu'embarrasser les centres de pouvoir. La technologie remplace les organisations centrales pyramidales par des entités décentralisées indépendantes. Les écarts social, économique et numérique ne cessent de s'élargir. Le 21^{ème} siècle apportera des défis sans précédent qui nécessiteront de développer notre modèle de gouvernance.

Les rapports du programme des Nations Unies pour le développement avaient abordé dès 1990, le concept de qualité de la vie, le rôle des humains dans la réalisation du développement, la promotion de leurs potentiels sélectifs, leur autonomisation pour concrétiser les choix, renforcer leur potentiels créatifs sans oublier leur contribution à la gestion des affaires de leur vie. Selon l'ex secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, la «gouvernance» pourrait être le seul élément qui revêt la plus grande importance dans l'implantation du «développement».

Le système de développement géré par la gouvernance est constitué de trois groupes qui sont:

1-Groupe des forces motrices qui comprend (la direction, la perspective stratégique, les initiatives de réforme, les stimulus).

2-Groupe des mécanismes instituteurs ou constitutifs à travers lequel sont organisés des manifestations, rôles et réactions entre les parties et les institutions principales qui les couvrent.

3-Groupe des valeurs et principes constituant voire imprégnant les puissances au pouvoir dans le système de la gouvernance du développement et qui comprend l'intégrité, la compétence, la justice, l'inclusion, la transparence et la responsabilisation.

Des études ont montré que la gouvernance du développement durable vise à réaliser:

a-Un développement national global, qui couvre l'urbanisme, le rural, toutes les classes et catégories sociales y compris l'homme et la femme.

b-Un développement universel visant une répartition équitable des ressources et richesses entre les pays tant pauvres que riches qui instaure des relations internationales basées sur le respect et la participation humaine.

c- Un développement durable respectant un temps précis et visant l'inclusion des réclamations des générations actuelles et celles ultérieures.

Gouvernance et partenariat de développement entre des actifs multiples:

Le rôle de l'Etat concernant le développement a changé: bien que l'Etat constitue un acteur principal et important, elle n'en est plus le seul. Le développement à la lumière de la gouvernance, a besoin des opportunités du travail offerts par le secteur privé, comme il a besoin des institutions qui puissent organiser le personnel sous formes de groupes ou équipes ayant des influences sur les politiques publiques, et c'est à juste titre le rôle assuré par la société civile.

Ce changement qu'a subi le rôle de développement l'Etat a renforcé le partenariat entre le secteur privé et la société civile en plus de l'Etat formant ensemble trois éléments qui participent à la réalisation du développement durable.

Secteur du travail+ gouvernement+ société civile

D'ailleurs, la gouvernance dans les secteurs économiques productifs favorise- à titre d'exemple- la participation aux politiques d'enseignement, plans, programmes de savoir, recherches des institutions d'enseignement et de recherche, et ce, dans le but

de satisfaire les besoins du développement dans lesdits secteurs, et de remédier à la vulnérabilité de cohésion et coordination entre les institutions d'enseignement, de formation, de recherche et les secteurs qui profitent des services de ces institutions.

Gouvernance et affermissement du développement:

La gouvernance joue un rôle axial dans l'implantation du développement; elle est censée être, dans une société quelconque, le bilan d'un processus de conciliation sociale qui précède les traits de la gouvernance dans la société, car la gouvernance est compliquée et comprend tous les processus et structures aidant à déterminer la manière d'exploiter les ressources disponibles pour réaliser l'intérêt public de l'Etat.

Les rapports de la Banque mondiale publiés en 1989 sur le développement en Afrique, ont relevé que le problème de la non-réalisation du développement en Afrique malgré la prestation des aides, est dû à l'absence des stimulus poussant les citoyens de ces communautés à participer éventuellement aux efforts de développement) autrement dit l'absence du composant sociétal civil en tant qu'acteur dans le développement. Les rapports ont, de plus, montré parmi les défis principaux avant la mise à exécution



Les rapports de la Banque mondiale soulignent que la faible gouvernance dans les Etats arabes fait obstacle au développement. Selon ces rapports, la comparaison entre les performances économiques des Etats du Proche Orient et de l'Afrique du nord d'une part, et celles des Etats d'Asie de l'Est d'autre part, montre que si la moyenne de la gouvernance au Proche Orient avait été parallèle à celle de certains Etats asiatiques à hautes performances, tels que la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines et Singapour, les taux de croissance auraient enregistré une augmentation d'environ un point de pourcentage par an.

optimale des objectifs de développement du millénaire, figure la négligence du contexte national et de sa nature, sa compatibilité avec la mise à exécution des objectifs, ceci malgré la grande importance que représente le niveau local en ce qui concerne le développement social et économique et les opportunités véritables renforçant le processus de développement.

C'est pourquoi l'intérêt des Etats était porté dernièrement à la formulation d'une perspective de développement unifiée pour tous les Etats: objectifs internationaux. Ensuite, chaque Etat a demandé de reformuler ceux-ci dans son contexte local. Il s'agit donc d'une opération d'implantation des objectifs internationaux qui tient compte du contexte local lors de la réalisation des objectifs du développement durable, à commencer par la fixation des objectifs et des fins jusqu'à la définition des moyens de mise en œuvre et l'emploi des indices pour contrôler celle-ci.

Cette implantation des objectifs du développement durable (ODD) s'appuie sur les cadres que ces objectifs peuvent offrir aux politiques du développement national, aussi bien que sur le soutien apporté par les unités d'administration locale à la réalisation desdits objectifs.

La gouvernance et les cadres institutionnels de développement dans les Etats arabes

Les rapports de la Banque mondiale soulignent que la faible gouvernance dans les Etats arabes fait obstacle au développement. Selon ces rapports, la comparaison entre les performances économiques des Etats du Proche Orient et de l'Afrique du nord d'une part, et celles des Etats d'Asie de l'Est d'autre part, montre que si la moyenne de la gouvernance au Proche Orient avait été parallèle à celle de certains Etats asiatiques à hautes performances, tels que la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines et Singapour, les taux de croissance auraient enregistré une augmentation d'environ un point de pourcentage par an.

Certains Etats ont réussi à activer les mécanismes de gouvernance, grâce à la convergence des cadres institutionnels officiels et des infrastructures culturelles nécessaires. Cela implique toujours de lier le concept aux facteurs contextuels nécessaires à sa réussite. La réforme des institutions étant un processus compliqué et difficile: elle exige une compréhension et un remède à porter à des défis multiples. Certes, il ne s'agit pas de changer simplement les lois

Les rapports de la Banque mondiale publiés en 1989 sur le développement en Afrique, ont relevé que le problème de la non-réalisation du développement en Afrique malgré la prestation des aides, est dû à l'absence des stimulus poussant les citoyens de ces communautés à participer éventuellement aux efforts de développement) autrement dit l'absence du composant sociétal civil en tant qu'acteur dans le développement

et les réglementations.

Vu que ce sont les institutions qui fixent les règles et les mettent à exécution, leur conception et leur méthode de travail au service du développement et de la prospérité de la société, ainsi que dans le but de réaliser l'équilibre entre les intérêts des différentes communautés, sont les déterminants des performances et de la durabilité du développement.

Dans ce contexte, Mancur Olson (l'un des grands chercheurs dans l'économie institutionnelle) pose une question sur la raison de voir des nations riches et d'autres pauvres. Après avoir examiné les facteurs qui ont engendré cette situation, tels que la différence d'accès au savoir; la différence d'accès aux marchés des capitaux; la différence de liens entre le peuple et le sol ou les ressources naturelles; et, la différence des capacités marchandes des ressources humaines, etc...il a trouvé que ces facteurs ne sont pas convaincants, et que la seule explication logique de ces grandes différences de niveaux de prospérité entre les nations n'est autre que la différence de qualité et de compétence entre leurs institutions.

En concordance avec cette conclusion, l'objectif XVI des ODD souligne la nécessité de créer des institutions efficaces, transparentes et comptables de leurs actes sur tous les plans, ce qui met l'accent sur l'importance de la gouvernance des institutions en vue de promouvoir leur capacité de réaliser le développement durable.

Cela exige d'avoir une vision stratégique de développement, fixer et diagnostiquer le cadre et les réformes institutionnels, de même que programmer celles-ci dans des plans d'application susceptibles d'accélérer le développement et l'achèvement. Il s'agit d'un faisceau de réformes législatives, judiciaires et administratives, d'un milieu institutionnel et des cadres réglementaires de nature à favoriser la transmutation et le développement tant de l'économie que de la société.

La gouvernance et la confrontation des défis de développement

A la lumière des défis catastrophiques mondiaux ayant eu lieu récemment et auxquels s'achoppe la réalisation des ODD, tels que la crise financière mondiale, la pandémie de coronavirus et l'éclatement de la guerre ukrainienne, se sont élevées les voix appelant à faire face à ces défis à travers la mise en application de la gouvernance, capitale à cet effet.

Dans son rapport intitulé « notre programme commun », le Secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres a lancé un appel pour une meilleure « gouvernance mondiale » plus compréhensive pour un avenir plus vert, plus juste et plus sûr.

Quant à M. Klaus Schwab, président et fondateur du forum économique mondial, il estime qu'à la lumière d'un prévisible tsunami de nouveaux défis qui commencent à se profiler, dont « l'échec de l'action climatique » et « l'érosion de la cohésion sociale », et pour y faire face, force est pour les dirigeants d'adopter un modèle différent de gouvernance. Une fois leur assurant une bonne gouvernance, nos institutions ne demanderont que très peu d'intérêt. La gouvernance étant tout simplement comme une infrastructure cachée qui soutient l'économie, mais aussi presque tous les aspects de l'ordre social.

Le changement du monde implique un changement de gouvernance. Aujourd'hui, les grandes transformations structurelles, telles que la quatrième révolution industrielle et les changements climatiques ne font qu'embarrasser les centres de pouvoir. La technologie remplace les organisations centrales pyramidales par des entités décentralisées indépendantes. Les écarts social, économique et numérique ne cessent de s'élargir. Le 21^{ème} siècle apportera des défis sans précédent qui nécessiteront de développer notre modèle de gouvernance.

Les Données

un Bienfait ou une Malédiction?



Ingénieur. Khaled Al Attar

Sous-ministre des communications et des technologies de l'information pour le développement administratif, la transformation numérique et la mécanisation

Aide à la préparation : Dr. Reham Mouawad

Directeur du développement stratégique au Cabinet du sous-ministre des Communications



Les Données : Le fil conducteur de la Gouvernance

Un certain nombre de nouveaux termes et définitions techniques sont apparus récemment, qui à première vue peuvent sembler compliqués et difficiles à assimiler et à comprendre, mais avec le développement sans précédent de l'implication de la technologie de l'information et des données dans tous les domaines de la vie et ses diverses activités, l'importance d'expliquer et de simplifier ces termes scientifiques complexes et ces concepts techniques survient alors que ces concepts et technologies abordent les événements et les activités de notre vie quotidienne comme jamais auparavant. Dans cet article, nous fournirons d'abord une explication simplifiée de certains de ces termes et définitions scientifiques tels que la gouvernance, la gouvernance numérique et la différence entre les données et l'information, puis nous aborderons le concept d'utilisation des données et de sa gouvernance dans les processus de prise de décision afin d'atteindre une vie décente, qui est la base de la pensée de la Nouvelle République.

Gestion, Gouvernance et Gouvernance numérique

Le terme «Gouvernance» est fréquemment utilisé dans le contexte d'articles ou de sujets liés à la numérisation, en particulier lors du récit ou de la discussion des activités et des défis de la transformation numérique, qui est une étape clé indispensable pour changer les modèles de gouvernance. En fait, le terme gouvernance remonte à une époque encore plus ancienne, il est dérivé d'un verbe grec signifiant direction, et a été utilisé pour la première fois par Platon au sens figuré. Plus tard, le terme est passé en latin, puis dans d'autres langues.

Le terme a évolué plus tard pour inclure un plus large éventail d'activités de gestion d'institutions, et a été largement diffusé au début des années 90 après sa reformulation par des économistes et des politologues, et a été publié plus largement par de grandes institutions telles que les Nations Unies, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, et dès lors, le terme a commencé à prendre une résonance plus large et une plus grande prévalence dans les périodiques, les bulletins scientifiques et les rapports. La gouvernance comprend toutes les activités de surveillance et de suivi, la répartition des rôles et des responsabilités et l'évaluation des indicateurs de mesure du rendement.

Il y a une confusion entre le concept de Gestion et le concept de Gouvernance. Si nous revenons aux concepts, à la terminologie et à la science de la Gestion, nous constatons que la gestion est principalement concernée par la coordination et la mise en œuvre des tâches pour atteindre l'objectif. Ces activités comprenaient l'élaboration de plans stratégiques, l'organisation du travail et la coordination des efforts du personnel pour atteindre ces objectifs en utilisant au mieux les ressources disponibles. Le concept de gestion comprend sa définition comme la science et l'art d'utiliser les ressources disponibles pour atteindre les objectifs prévus par les cadres humains, les outils et les dispositifs technologiques. Bien que la Gouvernance soit brièvement définie comme des techniques de contrôle "La technologie du contrôle", elle comprend un ensemble de règles, de lois et de fondements qui

La gouvernance numérique cherche à changer et à améliorer le comportement humain vers l'auto-orientation en augmentant les capacités cognitives des personnes et en équipant les systèmes juridiques et institutionnels de soutien pour soutenir et activer ce changement.

réglementent le travail des institutions et permettent un contrôle efficace de la gestion des affaires, et réglementent les relations entre elles et toutes les parties prenantes, afin d'atteindre les objectifs de gouvernance tels que la transparence, la justice, la lutte contre la corruption et l'utilisation optimale des ressources. Le concept fait également référence à la réflexion sur la structure institutionnelle, les processus d'orientation et de contrôle pour les mécanismes de prise de décision, d'élaboration de politiques et de contrôle qui conduisent à l'équilibre sociétal et donc à l'auto-orientation.

La Gouvernance numérique des services gouvernementaux est l'utilisation des technologies de l'information afin de fournir des cadres institutionnels pour le développement des services gouvernementaux, l'échange d'informations, l'intégration de systèmes entre le gouvernement, les citoyens et les entreprises en plus des processus, des interactions et des cadres de l'ensemble de l'organisation gouvernementale. Le travail de gouvernance comprend la définition des rôles et des responsabilités des personnes et des entités participantes, la définition de normes et de règlements opérationnels, l'élaboration d'indicateurs de mesure du rendement, la surveillance des activités, des affaires et de la qualité, la préparation de rapports et l'élaboration de politiques fondées sur des preuves et des données.

L'évolution de la Gouvernance numérique et comment mesurer la performance

La gouvernance numérique cherche à changer et à améliorer le comportement humain vers l'auto-orientation en augmentant les capacités cognitives des personnes et en équipant les systèmes juridiques et institutionnels de soutien pour soutenir et activer ce changement. La recherche et les expériences pratiques ont confirmé que pour parvenir à une gouvernance numérique, il faut mettre l'accent sur les capacités et les compétences de base, dont la plus importante est la capacité de répondre à un changement constant, en plus du mérite de la performance, de la réponse actuelle et de la capacité de faire face à des changements continus et réfléchis des cadres de travail et des activités.

L'État égyptien dispose d'une énorme quantité de données et d'informations, ce qui constitue une énorme richesse nationale selon les normes de l'économie numérique, et l'un des merveilleux avantages de cette richesse est qu'elle est renouvelable et produite systématiquement, sans le moindre effort et automatiquement. Nous constatons que les sources de données sont diverses et renouvelables, et que leur volume augmente très rapidement et de manière incontrôlable. Ici, le rôle des mégadonnées est de plus en plus important pour guider les décisions des institutions, des entreprises et des gouvernements

Premièrement - La capacité de faire face à des changements constants: Une personne capable de réagir au changement se caractérise par une flexibilité, une assimilation objective, une compréhension consciente des symptômes des crises et des enchevêtrements, la capacité d'analyser des modèles répétitifs, une intervention appropriée pour proposer des solutions et des présentations appropriées (interventions intuitives) en plus de ne pas préjuger des choses.

Deuxièmement-La capacité de réflexivité: Cette dimension concerne la capacité de penser logiquement et de développer des cadres, des modèles et des processus de base en plus de traiter des déterminants et des défis au niveau de l'individu et de l'institution. Elle se caractérise également par l'acceptation de tout ce qui est nouveau et mystérieux avec la capacité de motiver, d'adapter, de communiquer, la capacité de discuter, de négocier et d'apprécier la différence dans un but d'intégration.

Troisièmement - Le Mérite : Il signifie la capacité d'assimiler et de comprendre les signaux, de les analyser, d'observer la variabilité et les modèles d'effets successifs, puis d'apprendre par des actions, des



Voitures d'examen et de permis à domicile, un nouveau virage dans l'investissement des données pour faciliter la tâche des citoyens



Le complexe des versions assurées comme l'un des moyens de sécuriser les documents et les informations en Égypte

simulations et des expériences à prendre des mesures solides et flexibles pour lier le développement avec des indicateurs et des critères.

Quatrièmement - La capacité de répondre objectivement: Les personnes capables de répondre se caractérisent par l'attention portée aux événements et l'exploration de l'histoire authentique derrière les événements et derrière le bruit émanant du problème, découvrant ainsi de réelles opportunités. Ils se caractérisent également par une perspective politique et une attention aux médias multiples et disparates en vue de renforcer la communication et faire face à l'abondance d'informations et de crises.

Les données sont une ressource et un élément clé de la Gouvernance et de la souveraineté numériques

Aujourd'hui, les données sont l'une des ressources les plus importantes de l'État, car il s'agit d'une mine qui n'est pas moins importante que les mines de ressources naturelles d'or, de pétrole ou autres. L'information et les données sont l'arme de l'ère actuelle, l'ère la plus glorieuse de l'informatique, et l'État qui possède sa richesse en informatique est l'État qui possède les outils du pouvoir et de la souveraineté. Chaque époque a ses propres guerres et armes, et les guerres ont traversé de nombreuses étapes et générations et sont gérées aujourd'hui via des écrans d'ordinateur et des appareils mobiles. Les sources de pouvoir ont changé, la richesse de l'information étant devenue une source vitale et essentielle, en plus de l'importance croissante de son impact sur l'économie numérique, qui contribue de manière significative à déterminer le pouvoir des pays et leur capacité à influencer le système international - ce que l'on appelle aujourd'hui la «Souveraineté numérique».

L'État égyptien dispose d'une énorme quantité de données et d'informations, ce qui constitue une énorme richesse nationale selon les normes de l'économie numérique, et l'un des merveilleux avantages de cette richesse est qu'elle est renouvelable et produite systématiquement, sans le moindre effort et automatiquement. Nous constatons que les sources de données sont diverses et renouvelables, et que leur volume augmente très rapidement et de manière incontrôlable. Ici, le rôle des mégadonnées est de plus en plus important pour guider les décisions des institutions, des entreprises et des gouvernements, et c'est également un rôle positif dans le développement de la production et l'augmentation de l'efficacité et de l'efficacité.

Tout comme la révolution des mégadonnées et de l'information a créé de nombreuses opportunités pour les gestionnaires et les décideurs, elle a également produit et posé divers défis. C'est là qu'intervient le défi le plus courant en matière de données et d'informations, et c'est la gouvernance de ces données. En général, les données sont publiées de manière irrégulière et non mises à jour, et donc inexactes et parfois incorrectes, ce qui entraîne des difficultés pour prendre les bonnes décisions et donc des plans de développement solides en raison de leur dépendance principale à ces données.

Ici, un nouveau terme apparaît sur lequel nous devons faire plus de lumière, à savoir «Le processus de prise de décision fondé sur des preuves et des données» et le terme Culture axée sur les données. Ce terme est une méthodologie scientifique qui est l'une des bases de la recherche scientifique et un outil puissant de gestion et de gouvernance

Les gouvernements se déplacent pour réduire les entretiens et les rencontres personnelles entre les citoyens et les entités gouvernementales et limiter l'intervention de l'élément humain pour éviter les erreurs humaines et économiser des ressources de temps, d'argent ou d'efforts, la nouvelle tendance est de fournir des services proactifs cognitifs personnalisés, conçus en fonction des besoins du citoyen, à la fois en fonction de son statut socio-économique avec confirmation et preuve de données précises et intégrées.

en raison de son impact énorme s'il est utilisé avec la quantité des mégadonnées impliquée. Ce sujet est également l'un des sujets les plus soulevés et disponibles pour discussion dans les forums de recherche scientifique depuis plusieurs années et même aujourd'hui. Cela signifie et indique l'importance du sujet et de ses résultats attendus sur le travail, les institutions et la société dans son ensemble. En conséquence, le besoin réel de processus de production et de gouvernance des données est clairement évident, conformément aux plans ambitieux de l'État égyptien afin d'atteindre sa souveraineté numérique et assumer sa place appropriée sur la carte internationale.

Feuille de route vers l'optimisation des données et l'extraction de valeur

Les données sont la base principale pour obtenir les informations nécessaires afin de comprendre et assimiler les faits, puis prendre successivement les décisions appropriées. Les données sont définies comme un ensemble de renseignements ou de faits qui ne signifient pas de valeur en soi pour l'utilisateur, mais lorsqu'elles sont traitées avec une analyse, une liaison et un traitement logique produisent des informations qui deviennent ensuite utiles et importantes. Ainsi, les informations s'accumulent pour constituer la base de la sagesse et des connaissances, sur lesquelles on compte principalement pour prendre les décisions appropriées en vue de fournir des services et établir les valeurs de sécurité, de justice et de transparence, puis la société se lève et le bonheur est atteint

L'État égyptien dispose d'une énorme quantité de données et, au fil du temps, le processus de production de données se poursuit sans interruption. La production de données est devenue imparable, mais le traitement de ces données volumineuses nécessite encore beaucoup de gestion, d'organisation, d'audit, de mise à jour et de révision, et c'est ce que nous entendons par le terme «Gouvernance des données». Afin d'obtenir la plus grande valeur et de bénéficier de la gouvernance des données, il est nécessaire d'équiper et de développer le système dans son ensemble. Il existe un besoin évident d'un système législatif et réglementaire approprié pour traiter de la définition et de la classification des données, de la définition des droits de propriété, des droits de juridiction, des méthodologies et des outils pour leur échange, et parfois en bénéficier et les exploiter économiquement, évitant ainsi les conséquences de l'utilisation abusive des données, préservant leur confidentialité, les protégeant et les sécurisant. Dans

ce contexte, tous les pays du monde cherchent aujourd'hui à établir de telles définitions, réglementations, lois, législations et règles régissant le traitement et la sécurisation des données, et sont même allés au-delà de la séparation des données des services dans un modèle hybride, car ce modèle technique donne une structure architecturale et une infrastructure flexible pour répondre de manière optimale aux besoins techniques. Ce modèle se caractérise également par une protection et une sécurité des données plus solides, puis une meilleure gouvernance pour son utilisation, sa sécurisation, sa manipulation, sa mise à jour et l'utilisation de centres de données géants pour analyser ces données.

Ceci est suivi, mais non moins important, par la nécessité d'un système humain de cadres qualifiés, formés et spécialisés pour traiter les données dans le cadre du système législatif approprié. Les institutions professionnelles devront embaucher des experts en données pour traiter ces mégadonnées afin de pouvoir formuler ces données de manière à aider à prendre des décisions logiques et précises et à élaborer des plans stratégiques, tandis que les institutions d'enseignement doivent comprendre cette science afin de créer des experts capables d'utiliser ces données dans la planification stratégique et la prise de décision et de suivre ces décisions en vue de mesurer leur impact et leur effet..

Le succès de l'utilisation des mégadonnées dans les processus décisionnels dépend principalement de la vision de l'institution et de la présence d'un leadership qui a une vision positive de l'importance des mégadonnées dans le processus de planification stratégique et de prise de décision. Ici, une culture nouvelle et différente apparaît, suivie d'un changement philosophique, d'une nouvelle perspective et de principes de gouvernance modernes convenant aux transactions émergentes, qui reposent principalement sur l'utilisation des données et des technologies de l'information.

Le Gouvernement et le Citoyen

Le développement technologique et le développement technique de cette étape s'accompagnaient de l'émergence d'un fossé entre le gouvernement et le citoyen, et ce fossé se caractérisait par la capacité de s'élargir, ce qui est directement proportionnel au rythme de la technologie et du développement dans la performance du gouvernement et sa transformation numérique. Afin d'éviter ce nouveau défi et d'en réduire les conséquences, il est nécessaire de faire face aux manifestations de ce fossé. Les efforts du gouvernement se caractérisent par une fragmentation et un manque de consensus sur la vision, avec un accent exagéré - souvent - sur les contrôles de la confidentialité, même lorsqu'il s'agit des propres données de la personne. En outre, lier la forme de conception des services gouvernementaux aux fournisseurs de services au lieu de les concevoir conformément au système de services, et ne pas compter dans la conception du service sur les besoins du citoyen, mais en se concentrant et en prêtant attention aux composants et aux capacités du fournisseur de services.

Si nous attendons avec impatience les expériences des pays développés et des gouvernements dans ce domaine, nous trouverons des caractéristiques communes concernant la centralité et la centralité du citoyen dans les processus de conception de la fourniture et de la fourniture de services gouvernementaux, pour produire le premier des

La production de données est devenue imparable, mais le traitement de ces données volumineuses nécessite encore beaucoup de gestion, d'organisation, d'audit, de mise à jour et de révision, et c'est ce que nous entendons par le terme «Gouvernance des données». Afin d'obtenir la plus grande valeur et de bénéficier de la gouvernance des données, il est nécessaire d'équiper et de développer le système dans son ensemble. Il existe un besoin évident d'un système législatif et réglementaire approprié pour traiter de la définition et de la classification des données, de la définition des droits de propriété, des droits de juridiction, des méthodologies et des outils pour leur échange, et parfois en bénéficier et les exploiter économiquement

services proactifs distingués avec l'utilisation d'outils informatiques pour analyser les données et proposer une prédiction des services appropriés pour le citoyen et adaptés à sa situation et à sa condition. Les expériences internationales ont été marquées par l'utilisation de technologies émergentes et une coopération étroite avec le secteur privé.

Le Gouvernement en voie de disparition

La vision future du rôle des gouvernements consiste à se concentrer sur le service aux citoyens et la protection de leurs droits, en particulier les groupes vulnérables et marginalisés. Une question logique peut se poser dans nos esprits en ce moment, à savoir, quel nouveau rôle le gouvernement jouera-t-il? N'est-ce pas le même rôle que jouent les gouvernements depuis le début?

L'essence du travail gouvernemental et sa perspective diffèrent au cours de la décennie en cours, et la réponse de cette question tourne autour de la méthodologie de planification et de mise en œuvre afin de remplir ce rôle. Ce qui diffère dans l'avenir, c'est de concentrer et de prioriser l'intérêt du citoyen, ses exigences et ses besoins, quel que soit le rôle de l'institution gouvernementale ou ses défis. L'une des principales différences liées à cette pensée est la conception du travail gouvernemental et du cours documentaire basé sur la forme finale de prestation de services au lieu du rôle de l'institution et des données dont elle dispose ou d'autres déterminants et défis de l'entité. Par conséquent, l'idée de systèmes de services émerge maintenant, par exemple, le système de protection sociale qui comprend plusieurs ministères concernés par le système et situés dans l'institution gouvernementale actuelle, à savoir (Ministère de la Solidarité Sociale - Ministère de l'Approvisionnement - Ministère de l'Intérieur - Ministère de la Santé - Ministère de la Justice ... et d'autres ministères et entités présents).

Il devrait également mettre davantage l'accent sur la fourniture de services de protection, de contrôle et de gouvernance. Les gouvernements se déplacent pour réduire les entretiens et les rencontres personnelles entre les citoyens et les entités gouvernementales et limiter l'intervention de l'élément humain pour éviter les erreurs humaines et économiser des ressources de temps, d'argent ou d'efforts, la nouvelle tendance est de fournir des services proactifs cognitifs personnalisés, conçus en fonction des besoins du citoyen, à la fois en fonction de son statut socio-économique avec confirmation et preuve de données précises et intégrées. Non seulement cela, mais la planification s'étend pour inclure les services cognitifs liés à divers événements de la vie, appelés services basés sur les événements de la vie que les citoyens subissent lors d'événements sociaux tels que les mariages et les divorces, les besoins éducatifs et de santé, les relations avec les entités gouvernementales et le secteur bancaire, et divers événements spéciaux tels que le déménagement dans une nouvelle maison ou l'acquisition d'une voiture ou d'une propriété, chacun de ces événements de la vie implique un ensemble de services dus et prêts des entités gouvernementales.

Le rôle des gouvernements dans la vision future se concentre principalement sur l'élaboration de politiques et de réglementations pour protéger le citoyen, répondre à ses besoins et parvenir à la justice afin que la sécurité soit établie dans le pays, la tranquillité d'esprit soit obtenue et les gens se sentent stabilisés, éliminant ainsi les problèmes sociaux et les troubles. La sécurité et la sûreté sont l'un des piliers les plus importants des sociétés et leurs moyens de stabilité, même les plus importants, il n'y a pas de stabilité, d'économie, de progrès ou de prospérité sans sécurité.



Développement institutionnel numérique des institutions gouvernementales et Prévention de la corruption

Ingénieur. Ghada Labib
 Sous-ministre des communications et des technologies
 «de l'information pour le développement institutionnel»

Les développements technologiques et numériques se sont accélérés, et toute organisation cherchant à atteindre, développer et réaliser ses objectifs ne peut plus le faire sans suivre le rythme de ces développements, comme diverses technologies numériques telles que l'intelligence artificielle, la blockchain et le Big data.. et d'autres peuvent jouer un rôle de soutien et d'amélioration de la solidité et de la performance des institutions si elles sont bien employées. La pandémie de corona a également contribué à la consolidation de l'orientation des institutions vers le développement institutionnel numérique, de sorte que la transformation numérique est devenue une nécessité impérative pour toutes les institutions, et non une mode ou une sorte de luxe, afin de passer à un nouveau modèle commercial, car il s'agit d'un processus continu qui présente un grand avantage pour l'État et les citoyens, à la fois en termes d'amélioration de l'efficacité de la gestion des ressources de l'État ou de fourniture de services distingués aux citoyens, et de lutte et de prévention de la corruption.

De nombreuses études et pratiques égyptiennes et internationales révèlent que le développement institutionnel numérique des institutions gouvernementales peut être un facteur décisif dans la prévention et la lutte contre la corruption, car le développement institutionnel numérique contribue à créer un nouvel environnement de travail ou à améliorer l'environnement de travail existant, à renforcer l'idée de séparation entre le demandeur et le fournisseur et à faciliter les actions gouvernementales grâce à une communication efficace et à un échange instantané de données entre les différentes autorités compétentes.

Dans ce contexte, l'importance du développement institutionnel numérique est soulignée comme une voie stratégique pour créer un modèle d'entreprise au sein des institutions gouvernementales utilisant la transformation numérique pour soutenir leur capacité à s'adapter aux exigences des citoyens et à obtenir satisfaction et prévenir et combattre la corruption, en créant une génération de cadres gouvernementaux capables de diriger le changement, d'accroître l'efficacité et l'efficacité des institutions gouvernementales, d'améliorer la qualité des services fournis aux citoyens et de renforcer leur participation numérique.

Cet article vise à surveiller et à analyser le rôle du développement institutionnel numérique dans la création d'institutions gouvernementales numériques fortes, participatives et capables de s'adapter aux changements locaux et internationaux, de prévenir la corruption et de renforcer la satisfaction et la confiance des citoyens envers l'État pour atteindre une nouvelle République intelligente.

Premièrement: Le développement institutionnel numérique (concept et piliers):

Il existe de nombreuses définitions fournies par les chercheurs et les institutions pour le concept de développement institutionnel numérique; certains le définissent comme: «Transformation numérique des institutions pour améliorer l'environnement de travail et ses résultats et prévenir la corruption». D'autres le définissent comme: «L'utilisation de la technologie pour changer radicalement les affaires et les services, en utilisant les dernières technologies telles que l'intelligence artificielle, la réalité virtuelle et d'autres technologies de pointe pour développer des modèles d'affaires et prévenir la corruption». Le développement institutionnel numérique est également défini comme: «Le processus de transition des institutions vers un modèle d'affaire basé sur les technologies numériques dans l'innovation des produits et services, la fourniture de nouveaux canaux de revenus qui augmentent la valeur de leurs produits et la prévention de la corruption».

La Vision 2030 de l'Égypte se concentre sur la gouvernance des institutions de l'État et de la société à travers la réforme administrative, la consolidation de la transparence, le soutien des systèmes de suivi et d'évaluation et l'autonomisation du gouvernement et des administrations locales. Le sixième objectif de la Vision prévoit la gouvernance des institutions de l'État et de la société.

D'autres le définissent comme: «Le processus d'application des technologies numériques pour renouveler la mise en œuvre des affaires, créer et présenter de nouvelles valeurs et prévenir la corruption». Certaines études et institutions le définissent comme: «Tirer parti de la révolution de l'information et de la communication; afin de fournir des services et des produits d'une manière innovante qui génère une expérience distinctive à tous les niveaux». Alors que certains le décrivent comme: «Le changement associé à l'application de la technologie numérique dans tous les aspects, qui cible toute institution et toutes les activités changeant le modèle d'affaires et les procédures de travail, ainsi que restructurant les institutions et les services afin de simplifier les procédures de travail, faciliter les services et leur fonctionnement, raccourcir les étapes, les coûts et le temps, et prévenir la corruption, de sorte que nous ayons un nouveau modèle de service ou d'affaires».

Certaines publications se réfèrent au développement institutionnel numérique comme suit: «Investir dans le changement de pensée et de comportement en vue de transformer radicalement la façon de travailler, en profitant du grand développement technologique en cours afin de servir les bénéficiaires plus largement et mieux et prévenir la corruption. La transformation numérique offre un énorme potentiel pour construire des sociétés efficaces, compétitives et durables en réalisant un changement radical dans les services des différentes parties, tout en améliorant leurs expériences et leur productivité grâce à une série de processus proportionnels, parallèlement à la reformulation, l'activation et la mise en œuvre des procédures nécessaires en vue de prévenir la corruption».

En fait, la définition la plus précise du développement institutionnel numérique est: «Adaptation continue des institutions à un environnement en constante évolution». Les avantages et les bénéfices du développement institutionnel numérique sont nombreux, notamment en ce qu'il permet de réduire considérablement les coûts et les efforts, d'améliorer et d'organiser l'efficacité opérationnelle, de raffiner la qualité, de simplifier les procédures d'obtention des services fournis aux bénéficiaires et de prévenir la corruption. Le développement institutionnel numérique crée également des opportunités de fournir des services innovants et créatifs en dehors des méthodes traditionnelles de fourniture de services, aide les institutions à se développer et à se répandre plus largement, à atteindre un plus grand segment de clients et du public et à prévenir la corruption.

Il existe un certain nombre de piliers stratégiques pour réaliser le développement institutionnel numérique des institutions gouvernementales, notamment: un environnement numérique équipé, des techniques technologiques de soutien, un fonctionnaire qualifié et compétent et une excellence opérationnelle durable.

Deuxièmement: Les références du développement institutionnel numérique en Égypte:

Il existe de nombreuses références et documents juridiques et politiques qui sous-tendent la nécessité et l'inévitabilité de la mise en œuvre du développement institutionnel numérique des institutions gouvernementales, notamment :



1) La Constitution Égyptienne:
 La Constitution égyptienne comprend un certain nombre d'articles qui soutiennent la mise en œuvre du développement institutionnel numérique des institutions gouvernementales; le premier article stipule que le système étatique est basé sur l'État de droit. L'article (14) affirme le droit des citoyens d'occuper des fonctions publiques sur la base de l'efficacité, sans favoritisme ni médiation, et l'article (25) oblige l'État à élaborer un plan global pour éliminer l'analphabétisme numérique chez les citoyens.

L'article (27) oblige également l'État à fonder son système économique sur le respect des normes de transparence et de gouvernance. L'article (31) souligne la sécurité de l'espace de l'information en tant qu'élément essentiel de l'économie et du système de sécurité nationale, et l'obligation de l'État de prendre les mesures nécessaires pour le préserver. L'article (68) traite de la question des données, de leur conservation et de leur circulation, où l'article souligne que « les informations, les données, les statistiques et les documents officiels appartiennent au peuple, et leur divulgation à partir de diverses sources est un droit garanti par l'État à chaque citoyen, et l'État est tenu de les fournir et de les mettre à la disposition des citoyens de manière transparente, et la loi réglemente les contrôles d'obtention, de mise à disposition et de diffusion des informations. Elle établit également la pénalité pour la rétention d'informations ou la fourniture délibérée de fausses informations. Les institutions de l'État sont tenues de déposer les documents officiels après la fin de leur période de travail à la Maison nationale des documents, de les protéger et de les sécuriser contre la perte ou les dommages, de les restaurer et de les numériser, par tous les moyens et outils modernes». L'article (176) souligne que l'État assure le soutien de la décentralisation administrative, financière et économique des unités administratives locales, et l'État leur fournit l'assistance scientifique, technique, administrative et financière dont ces unités ont besoin.

2) La Vision de l'Égypte à l'horizon 2030:
 La Vision 2030 de l'Égypte se concentre sur la gouvernance des institutions de l'État et de la société à travers la réforme administrative, la consolidation de la transparence, le soutien des systèmes de suivi et d'évaluation et l'autonomisation du gouvernement et des administrations locales. Le sixième objectif de la Vision prévoit la gouvernance des institutions de l'État et de la société. De plus, elle souligne que la gouvernance des institutions de l'État et de la société est efficace et efficiente pour les organes officiels de l'État, les institutions du secteur privé et la société civile et rend la gouvernance et le respect des lois, des règles et des procédures dans le cadre de l'État de droit et d'un cadre institutionnel nécessaires pour parvenir à la transparence, à la responsabilité et à la lutte contre la corruption.

3) Objectifs de développement durable (SDGs)
 Les 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies comprennent un soutien au développement institutionnel numérique, l'Objectif 16 mettant l'accent sur la création d'institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux, l'établissement de sociétés fondées sur l'État de droit et la bonne gouvernance à tous les niveaux et sur des institutions transparentes, efficaces et responsables, la réduction significative de la corruption et des pots-de-vin sous toutes leurs formes, la prise de décision réactive, inclusive, participative et représentative à tous les niveaux, l'accès du public à l'information et la promotion et l'application de lois et de politiques non discriminatoires pour parvenir au développement durable.

4) Agenda 2063 pour l'Afrique:
 L'Agenda 2063 de l'Afrique pour le développement durable met l'accent sur la promotion des principes, des valeurs et des pratiques

La transition du gouvernement vers la nouvelle capitale administrative sera qualitative et non géographique d'un bâtiment à l'autre, car la transition comprend un changement dans la façon dont le gouvernement fonctionne et s'exécute, ses relations avec les citoyens et la fourniture de services. Le gouvernement sera participatif, car il traitera les uns avec les autres au sein de la capitale à travers des systèmes numériques qui lui permettront d'échanger des données et des documents liés à la fourniture de services aux citoyens de manière numérique efficace et transparente, de sorte que le gouvernement agira comme un guichet unique



en vue de faire respecter l'État de droit et sa souveraineté, renforcer des institutions solides et transformer le leadership à tous les niveaux.

Troisièmement: Les efforts et les applications du développement institutionnel numérique en Égypte:

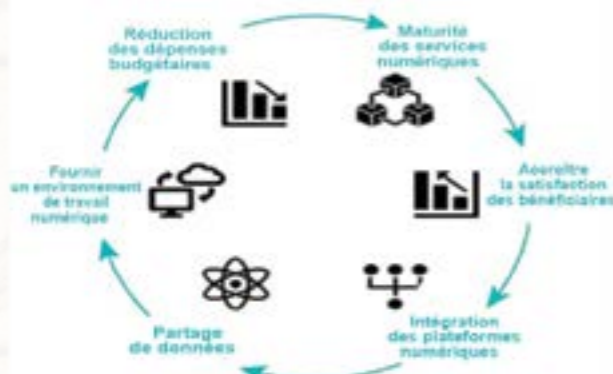
La direction politique a lancé la stratégie de l'Égypte numérique, une vision et un plan complets visant à transformer l'Égypte en une société numérique interactive sécurisée et productive. La construction d'une Égypte numérique repose sur trois axes principaux, à savoir la transformation numérique, la construction de l'humain égyptien numériquement et la promotion de l'innovation technologique, et ces axes dépendent de piliers importants, qui sont une infrastructure efficace, un cadre législatif et de gouvernance, et leadership international.

La transformation numérique en Égypte se déroule selon un plan intégré qui inclut toutes les institutions, les employés et les citoyens, que ce soit dans la capitale ou dans les gouvernorats. L'État est déterminé à un changement global et à un développement spatial intégré, non à la marginalisation ou à l'exclusion, mais à une croissance inclusive pour tous, ce qui se reflète dans de nombreux projets, notamment la nouvelle capitale administrative, la construction de gouvernorats numériques et le projet national pour le développement des villages égyptiens «Vie Décente»...Et d'autres.

La stratégie numérique de l'Égypte contribue à la réalisation des 17 SDGs des Nations Unies pour le développement durable et des objectifs de la Vision 2030 de l'Égypte visant à développer l'appareil administratif de l'État, à améliorer les services publics et à renforcer la communication avec les citoyens, car la stratégie vise à développer l'infrastructure des TIC, à promouvoir l'inclusion numérique, à atteindre l'inclusion

La première place

en Afrique et la quinzième au monde était occupée par l'Égypte dans l'indice Kearney des emplacements de services mondiaux en 2021



financière, à renforcer les capacités, à encourager l'innovation et à favoriser l'innovation technologique, à lutter contre la corruption, à assurer la sécurité de l'information et à renforcer la position de l'Égypte aux niveaux régional et international.

Partant du fait que le renforcement de la gouvernance administrative et de la réforme administrative nécessite la transformation numérique de l'appareil administratif, l'État égyptien a cherché à réaliser un développement institutionnel numérique durable pour ses différentes institutions, et un certain nombre de modèles se distinguent dans ce cadre, dont les plus importants sont :

1) Le développement institutionnel numérique des ministères et agences gouvernementales s'installant dans la capitale administrative :

La nouvelle capitale administrative est la ville intelligente la plus importante d'Égypte et a été couronnée première capitale numérique du monde arabe pour l'année 2021, par le Conseil arabe des ministres de la communication et de l'information, lors de sa session ordinaire (24) (Décembre 2020). En fait, la transition du gouvernement vers la nouvelle capitale administrative sera qualitative et non géographique d'un bâtiment à l'autre, car la transition comprend un changement dans la façon dont le gouvernement fonctionne et s'exécute, ses relations avec les citoyens et la fourniture de services. Le gouvernement sera participatif, car il traitera les uns avec les autres au sein de la capitale à travers des systèmes numériques qui lui permettront d'échanger des données et des documents liés à la fourniture de services aux citoyens de manière numérique efficace et transparente, de sorte que le gouvernement agira comme un guichet unique, qui se reflète sur le citoyen qui ne sera pas obligé d'extraire des données ou des documents d'une autre entité gouvernementale.

L'État s'efforce de créer l'environnement de l'écosystème numérique pour la nouvelle capitale administrative, à partir de l'infrastructure, en passant par les systèmes et applications que l'employé utilisera lors de son déménagement dans la capitale, pour qualifier les employés à l'utiliser, ainsi que de développer et de renforcer les capacités numériques des employés des ministères et entités se déplaçant vers la nouvelle capitale administrative, et d'assurer la durabilité du système de travail en soutenant le développement des unités de systèmes d'information et la transformation numérique, afin de réaliser un saut qualitatif dans la performance du gouvernement pour devenir un gouvernement intelligent participatif sans papier, à travers lequel la communication et l'échange d'informations sont effectués via des mécanismes numériques. Le projet de déménagement dans la nouvelle capitale administrative repose sur un vaste projet national basé sur six axes principaux, à savoir :

- Établir l'infrastructure technologique nécessaire à la transition du gouvernement vers la nouvelle capitale administrative, à travers laquelle des méthodes de travail basées sur les technologies modernes

seront développées.

- Construire des applications spécialisées qui sont évaluées par chaque ministère ou entité pour numériser les activités et les services fournis aux citoyens.

- Construire des applications participatives pour transformer le gouvernement en un gouvernement intelligent sans papier (système de messagerie, système de signature électronique).

- Numérisation des documents gouvernementaux (la numérisation de tous les dossiers papier a été achevée dans tous les ministères et organismes gouvernementaux, ce qui représente environ un million de documents).

- Fournir un soutien technique aux unités de transformation numérique des ministères et des entités en mouvement en tant que première ligne de soutien technique au sein du gouvernement pour assurer la durabilité du travail de transformation numérique (la formation finale des unités de transformation numérique a été achevée dans environ 45 grandes entités, et la formation est en cours pour le reste des entités, et l'Académie de soutien aux systèmes d'information et aux unités de transformation numérique a été lancée en mai 2021, et les dirigeants et employés des unités de systèmes d'information et de transformation numérique ont été formés avec 7211 certificats).

- Développer et renforcer les capacités des employés sur les compétences numériques nécessaires pour suivre le rythme du nouvel environnement de travail (une formation a été dispensée pour environ 52 677 certificats).

Maturité des services numériques 2) Le développement institutionnel numérique des services gouvernementaux :

Dans le cadre des efforts du gouvernement pour améliorer l'infrastructure technologique du secteur gouvernemental ou ce que l'on appelle les services gouvernementaux numériques, l'État travaille à la création d'un nouveau réseau de câbles à fibre optique d'un coût pouvant atteindre 6 milliards de livres pour connecter 32 500 bâtiments gouvernementaux à travers le pays, au sein du réseau à fibre optique pour améliorer la vitesse d'Internet et fournir des services plus flexibles. 800 bâtiments gouvernementaux du gouvernorat de Port-Saïd ont été connectés au réseau de fibre optique.

L'Égypte a commencé à inclure la connexion de câbles optiques aux maisons et aux nouveaux bâtiments dans les spécifications de construction au niveau de la République, en mettant à jour le code du bâtiment égyptien pour inclure le code des réseaux de télécommunications, qui comprend une partie liée à l'infrastructure pour fournir des communications.

Le volume des investissements dans l'infrastructure de l'information s'est élevé à 60 milliards de livres pour développer des réseaux de communication, s'appuyer sur des fibres optiques et améliorer la qualité des services Internet, ce qui a permis de doubler la vitesse Internet



Lancement de l'application électronique sur les téléphones mobiles «A votre service», qui permet aux citoyens d'enregistrer les plaintes et le suivi, et d'autres services disponibles sur le portail unifié des plaintes du gouvernement de manière simple et rapide, pour faciliter la tâche des citoyens. L'application «A votre service» permet de rechercher dans le répertoire des services gouvernementaux, qui contient des informations sur les services fournis par le gouvernement égyptien et les documents requis pour ces services et leur coût prévu.

fixe moyenne d'environ 7 fois et de faire progresser le classement de l'Égypte dans la vitesse Internet fixe moyenne, se classant au premier rang en Afrique selon le rapport Okla global Speedtest, par rapport à la quatrième place en octobre 2021 et à la quarantième place en janvier 2019. L'État travaille également à l'amélioration de la qualité des services de télécommunications, et le nombre de tours construits a été doublé, passant de 600 tours à 1200 tours au premier semestre 2021, tout en travaillant en parallèle sur la gouvernance des services de télécommunications.

Plus de 75 bases de données gouvernementales ont été connectées les unes aux autres dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Infrastructure nationale de l'Information de l'État égyptien, qui vise à améliorer la vision globale de la planification et à lutter contre les doubles emplois dans les bases de données, car ce projet est le principal pilier sur lequel reposent les applications de digital Egypt. Parallèlement, l'infrastructure de l'autorité de certification de la signature électronique est en cours de développement et les règlements exécutifs de la loi égyptienne sur la signature électronique sont en cours de modification, ce qui inclut l'ajout du service d'estampillage électronique et l'octroi d'une authenticité légale au moment des modifications électroniques (ou ce que l'on appelle l'horodatage) afin de bénéficier de la technologie de signature électronique dans les transactions électroniques gouvernementales, commerciales et administratives.

En conséquence, le système de transformation numérique a été mis en œuvre dans le gouvernorat de Port-Saïd dans un premier temps par le lancement de plus de 150 services numériques dans le gouvernorat; le projet comprenait la mécanisation des secteurs du gouvernement et des services dans le gouvernorat, et les reliant aux bases de données unifiées de l'État en coopération avec les secteurs des services.

125 services gouvernementaux numérisés ont été lancés sur la plate-forme numérique de l'Égypte, dans le cadre d'un projet mis en œuvre avec des investissements dépassant 3 milliards de livres pour numériser les services gouvernementaux et les rendre disponibles via de multiples points de services adaptés à tous les membres de la société, à savoir la plate-forme numérique de l'Égypte, les bureaux de poste, les centres de services gouvernementaux et le centre d'appels (15999).

Le projet d'automatisation du système complet d'assurance maladie a été mis en œuvre en coopération avec les ministères de la Santé et de la Production militaire à travers le lancement du système sur 50 sites à Port-Saïd et un lancement partiel sur 33 sites dans le gouvernorat de Louxor, et est en cours de diffusion pour atteindre 66 sites, ainsi qu'un lancement partiel sur 14 sites à Ismailia, et est en préparation pour le lancement dans les gouvernorats du Sud-Sinaï, d'Assouan et de Suez au cours de l'année en cours.

L'État égyptien, en coopération avec ses différents secteurs et institutions, a également mis en œuvre un grand nombre de projets de services numériques, notamment; projets de justice numérique en Égypte, développement du système foncier agricole et émission de cartes à puce pour les agriculteurs, transformation numérique dans le système d'enseignement supérieur, transformation numérique dans le système de gestion des biens de l'État et numéro national de l'immobilier.

Quatrièmement: Développement des institutions numériques et amélioration de la communication avec les citoyens pour lutter contre

la corruption:

Afin d'investir les rendements du développement institutionnel numérique des institutions gouvernementales, l'État a tenu à activer des canaux de communication directs avec le citoyen pour renforcer sa participation à la mise en œuvre des objectifs de la Vision de l'Égypte 2030 pour le développement durable et activer son rôle dans la lutte contre la corruption, et dans ce cadre, un certain nombre de plateformes interactives ont été lancées, notamment :

Lancement de l'application «Participez à 2030», une application électronique interactive visant à éduquer les citoyens sur les projets de développement mis en œuvre par l'État, qui sert de plate-forme interactive entre le citoyen et le gouvernement égyptien, pour sensibiliser aux programmes et projets de développement et aux indicateurs de performance, et cette application offre la possibilité d'un suivi périodique de la mise en œuvre des projets, d'une manière qui améliore les mécanismes de communication et de participation communautaire.

Lancement du «Portail unifié des plaintes du gouvernement» <https://www.shakwa.eg>, il s'agit d'une interface moderne pour le gouvernement égyptien et d'un modèle de la volonté du gouvernement de communiquer directement et efficacement avec le citoyen par tous les moyens disponibles, en tirant parti des applications TIC. Le portail est basé sur la promotion du concept de «citoyenneté active». Ce système représente l'une des innovations institutionnelles technologiques sur lesquelles le gouvernement égyptien s'appuie pour recevoir les plaintes des citoyens, les examiner et les diriger vers l'agence gouvernementale compétente, avec un mécanisme de suivi des réponses pour résoudre les plaintes des citoyens avec un haut degré d'efficacité et d'efficacité, alimentant ainsi la confiance dans les gouvernements, améliorant les services publics et créant un citoyen positif. L'impact de l'introduction de ce système se traduit par la réception de 1,26 million de plaintes depuis août 2019, dont 89% ont été traitées, de sorte que le système a réussi à recevoir et à examiner 3,82 millions de plaintes par voie électronique depuis sa création en juillet 2017, et le système a conduit à la croissance du réseau d'entités gouvernementales associées au système, qui repose sur la résolution des plaintes des citoyens, pour atteindre environ 189 entités principales suivies d'entités subsidiaires comptant environ 2925 entités.

Lancement de l'application électronique sur les téléphones mobiles «A votre service», qui permet aux citoyens d'enregistrer les plaintes et le suivi, et d'autres services disponibles sur le portail unifié des plaintes du gouvernement de manière simple et rapide, pour faciliter la tâche des citoyens. L'application «A votre service» permet de rechercher dans le répertoire des services gouvernementaux, qui contient des informations sur les services fournis par le gouvernement égyptien et les documents requis pour ces services et leur coût prévu.

Cinquièmement: L'impact du développement institutionnel numérique sur la position de l'Égypte dans les indicateurs internationaux:

Tous ces efforts dans le domaine du développement institutionnel numérique, en coopération avec toutes les institutions de l'État égyptien, ont eu un impact clair sur l'amélioration de la position de l'Égypte dans les indicateurs régionaux et internationaux, notamment:

- Indice de développement de l'administration en ligne: L'Égypte figure parmi les pays ayant un niveau élevé de services d'administration en ligne dans l'Indice de développement des services électroniques publié par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, où le classement de l'Égypte dans l'Indice a progressé à la 111e place parmi 193 pays en 2020, contre la 114e place en 2018.

- Indice de perception de la corruption: L'Égypte a avancé de deux grades dans l'Indice de Perception de la corruption pour 2020, publié par Transparency Internationale, où son évaluation est devenue de 33 points sur 100, contre 35 points en 2019, pour devenir la 117e place sur 180 pays.

- Indice de préparation du gouvernement à l'intelligence artificielle: Le classement de l'Égypte dans l'indice «Préparation du gouvernement à l'intelligence artificielle» pour 2020 est passé à 55 positions pour devenir la 56e place mondiale parmi 172 pays, contre la 111e place parmi 194 pays en 2019.

- Indice mondial de préparation au réseau pour les gouvernements: L'Égypte a progressé de 8 places dans l'Indice Mondial de préparation au Réseau, se classant 84e en 2020, contre 92e en 2019.

- Indice de cybersécurité: L'Égypte s'est classée au 23e rang mondial sur 193 pays dans l'Indice de cybersécurité (GCI) publié par l'Union internationale des télécommunications en 2021.

- Indice d'inclusion numérique: L'Égypte a progressé de deux positions dans l'amélioration des performances en matière d'inclusion numérique, pour occuper la 50e place en 2020, contre la 52e place en 2017, et devenir l'un des 10 pays à la croissance la plus rapide en matière d'inclusion numérique en 2020.

Première place en Afrique, au niveau régional et quinzième rang mondial occupé par l'Égypte dans l'indice Kearney des emplacements de services mondiaux en 2021



Contact avec l'Autorité de Contrôle Administratif

Site Web de l'Autorité:

www.aca.gov.eg

Contact direct avec les responsables de l'Autorité au siège:
Veuillez consulter le site Web de l'Autorité

Hotline :

16100

Poste Egyptienne / Télégraphe

Page officielle de Facebook:

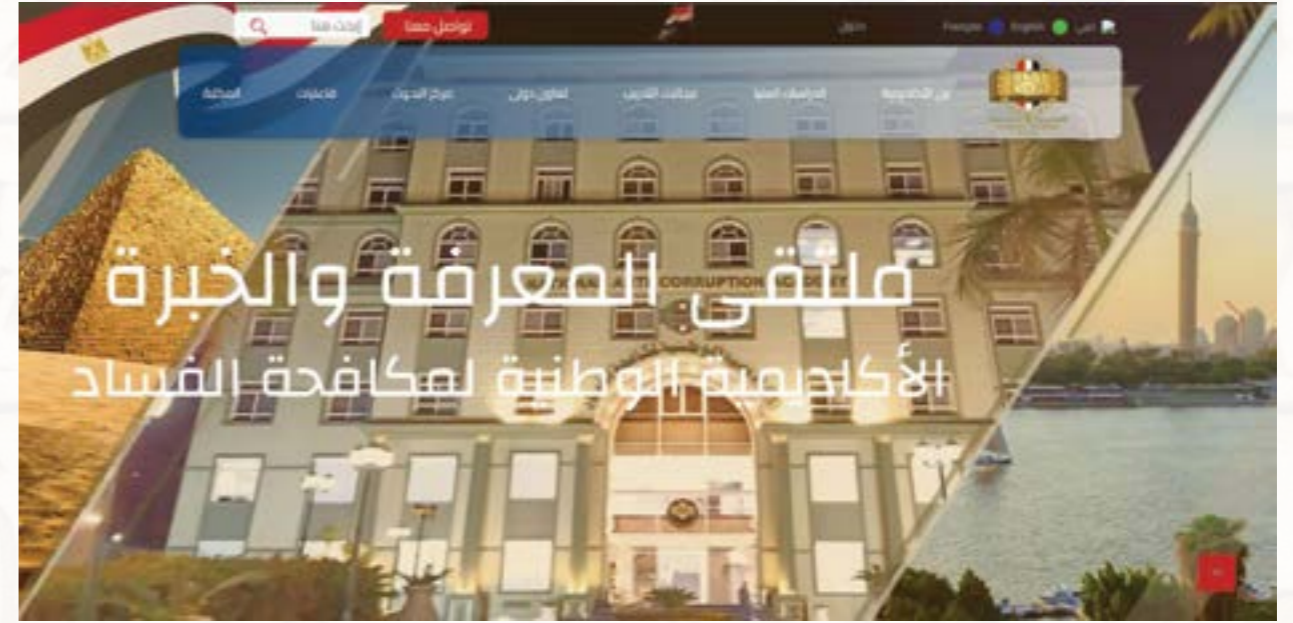
facebook.com/ACAEgypt

Télécopie du Siège de l'Autorité :

0222915403

Télécopies des bureaux régionaux de l'Autorité dans les gouvernorats:

Veuillez consulter le site Web de l'Autorité



الالتزام بالتميز

ENGAGEMENT ENVERS L'EXCELLENCE

Contact avec

l'Académie Égyptienne de Lutte contre la Corruption :
Veuillez consulter le site web de l'Académie

academy.aca.gov.eg

Courriel de l'Académie:

national.anticorruption.academy@aca.gov.eg

Courriel du magazine:

Damir_alwatan@aca.gov.eg





الأكاديمية الوطنية
لمكافحة الفساد
EACA

مركز بحوث ودراسات منع ومكافحة الفساد
CRSPCC